

VI. FLORE ET HABITATS NATURELS

VI. 1. Habitats naturels

Les habitats ont été identifiés d'après les nomenclatures EUNIS et CORINE Biotopes. La cartographie des habitats répertoriés en 2018-2019 est présentée en page suivante.

Tableau 34 : Habitats répertoriés sur l'aire d'étude immédiate

Typologie d'habitat	Code EUNIS	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)
Cultures	I1.1	82.1	759,76
Prairies mésophiles	E2.1	38.1	133,68
Chênaie pubescente	G1.7	41.7	23,97
Friches et jachères	I1.52	87.1	8,57
Vergers	G1.D4	83.15	4,15
Plans d'eau	C1	22.1	2,39
Vignes	FB.4	83.21	0,21

La culture est largement dominante, à plus de 81% sur l'aire d'étude immédiate. Les prairies mésophiles occupent 14% de la surface de l'AEI, essentiellement au nord et au sud-est de cette dernière. On note la présence de quelques friches et jachères qui viennent diversifier les habitats ouverts. Le reste des habitats demeure sporadique à l'échelle de l'AEI.

Aucun habitat d'intérêt communautaire ou patrimonial n'a été rencontré.

VI. 2. Flore

Les habitats identifiés représentent un faible potentiel floristique, constat à mettre en relation directe avec les habitats présents, et notamment la culture intensive. La liste des taxons observés est présentée en annexe.

La plateforme OBV (Observatoire de la Biodiversité Végétale) a été consultée pour apprécier si la pression d'observation de terrain était compatible avec la période d'observation des espèces patrimoniales connues sur l'aire d'étude rapprochée. La plateforme fait état de 6 espèces patrimoniales sur la maille de projet, en intégrant essentiellement les données récentes (>2000).

Quatre espèces sont inféodées aux zones humides : *Ranunculus ophioglossifolius*, *Alopecurus bulbosus*, *Anacamptis laxiflora* et *Dactylorhiza incarnata*. L'aire d'étude immédiate ne présente aucun habitat favorable à ces taxons. Leur répartition doit très certainement recouper la vallée alluviale du Pamproux, plus au sud.

Une donnée est relative à une espèce messicole, inféodées aux cultures et friches, quasi-menacée sur la Liste Rouge Régionale (LRR) des espèces végétales de Poitou-Charentes : *Legousia speculum-veneris*. Le Miroir de Vénus n'a pas été contacté lors des prospections printanières, toutefois son habitat est bien présent au sein de l'AEI, en particulier au niveau des friches et bords de chemins.



Figure 18 : Miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*) – photo non prise sur site

La plateforme OBV mentionne également la présence de la Renoncule tête d'or (*Ranunculus auricomus*), espèce déterminante ZNIEFF dans le département de la Charente-Maritime, mais non déterminante en Deux-Sèvres. L'espèce n'est pas inscrite sur la Liste rouge régionale de la flore menacée.

Aucune espèce de flore patrimoniale n'a été identifiée au sein de l'aire d'étude immédiate. Les friches et bords de chemins sont favorables au le Miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*), espèce messicole mentionnée dans l'aire d'étude rapprochée.

Typologie des habitats naturels



Légende

 Zone d'implantation potentielle

 Aire d'étude immédiate

Habitats naturels

 Chênaie pubescente
(EUNIS: G1.7 / CORINE: 41.7)

 Culture
(EUNIS: I1.1 / CORINE: 82.1)

 Friche rudérale
(EUNIS: I1.52 / CORINE: 87.1)

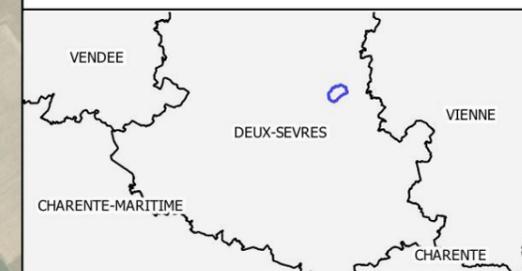
 Plan d'eau
(EUNIS: C1 / CORINE: 22.1)

 Prairie mésophile
(EUNIS: E2.1 / CORINE: 38.1)

 Verger
(EUNIS: G1.D4 / CORINE: 83.15)

 Vigne
(EUNIS: FB.4 / CORINE: 83.21)

0 250 500 m



Projet éolien : Sainte-Eanne (79)

Typologie des habitats naturels

N° CARTE - STEAN_HAB01

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/16 000

COORDS - L93 DATE - 31/07/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



VI. 3. Habitats et espèces patrimoniales

Les tableaux suivants dressent la synthèse de la patrimonialité des habitats naturels et espèces floristiques contactés sur l'aire d'étude immédiate.

Tableau 35 : Patrimonialité des habitats naturels de l'AEI

Typologie d'habitat	Statut	Rareté	Menace	Valeur patrimoniale
Culture intensive	-	Commun	Faible	Faible
<i>Stellarietea mediae</i>				
Chênaie pubescente	-	Assez commun	Faible	Moyenne
<i>Quercion pubescenti-sessiliflorae</i>				
Friche rudérale pluriannuelle thermophile	-	Commun	Modérée (mise en culture)	Moyenne
<i>Onopordion-Acanthii</i>				
Prairie mésophile	-	Assez commun	Modérée (intensification ou fermeture)	Faible
<i>Cynosurion cristati</i>				
Plan d'eau	-	Commun	Faible	Faible
-				
Verger	-	Commun	Faible	Faible
<i>Stellarietea mediae</i>				
Vigne	-	Commun	Faible	Faible
<i>Stellarietea mediae</i>				

Au regard des espèces messicoles connues à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, les friches possèdent une valeur patrimoniale moyenne.

Tableau 36 : Patrimonialité des espèces végétales potentielles sur l'AEI

Espèces floristiques	Statut	LRN	LRR	Valeur patrimoniale
Miroir de Vénus	Espèce déterminante	-	NT	Moyenne
<i>Legousia speculum-veneris</i>				

L'AEI ne présente pas d'habitat à forte valeur patrimoniale. Une valeur patrimoniale moyenne a été attribuée aux friches et aux chênaies pubescentes, relatif au support de biodiversité qu'elles représentent, en particulier pour les espèces messicoles (friches).

Espèce déterminante ZNIEFF et inscrite sur la Liste Rouge Régionale, le Miroir de Vénus possède une valeur patrimoniale moyenne. Le Poitou-Charentes accueille encore de belles populations de ce taxon, toutefois sa rareté à l'échelle nationale est à prendre en considération dans l'évaluation des enjeux (Plantes messicoles du Poitou-Charentes, PCN – 2010)

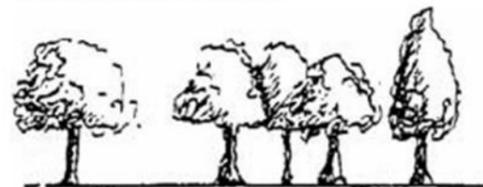
VI. 4. Haies

Les différentes haies de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant une typologie standardisée, que l'on applique généralement lors des diagnostics environnementaux communaux. Cette typologie est rappelée ci-dessous pour faciliter la lecture de la carte ci-contre.

La haie relictuelle



La haie relictuelle arborée



La haie basse rectangulaire sans arbre



La haie basse rectangulaire avec arbres



La haie arbustive haute



La haie multi-strates



Figure 20 : Typologie des haies appliquée sur la zone d'étude

Typologie des haies



Légende

 Zone d'implantation potentielle

 Aire d'étude immédiate

Haies et éléments bocagers associés

 Haie multi-strates

 Haie arbustive

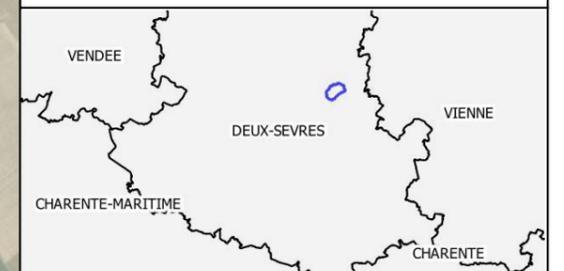
 Haie relictuelle arborée

 Haie rectangulaire basse

 Haie relictuelle

 Haie rectangulaire basse avec des arbres

 Elements bocagers et boisés



Projet éolien : Sainte-Eanne (79)

Typologie des haies

N° CARTE - STEAN_HAB02

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/16 000

COORDS - L93 DATE - 31/07/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



VI. 5. Synthèse des enjeux flore/habitats

Les enjeux relatifs aux habitats naturels ont été hiérarchisés en considérant :

- leur représentativité au sein de l'aire d'étude éloignée ;
- leur patrimonialité ;
- leur potentiel d'accueil d'espèces végétales patrimoniales ;
- leur état de conservation ;
- leur intérêt fonctionnel

La même démarche a été appliquée pour les haies.

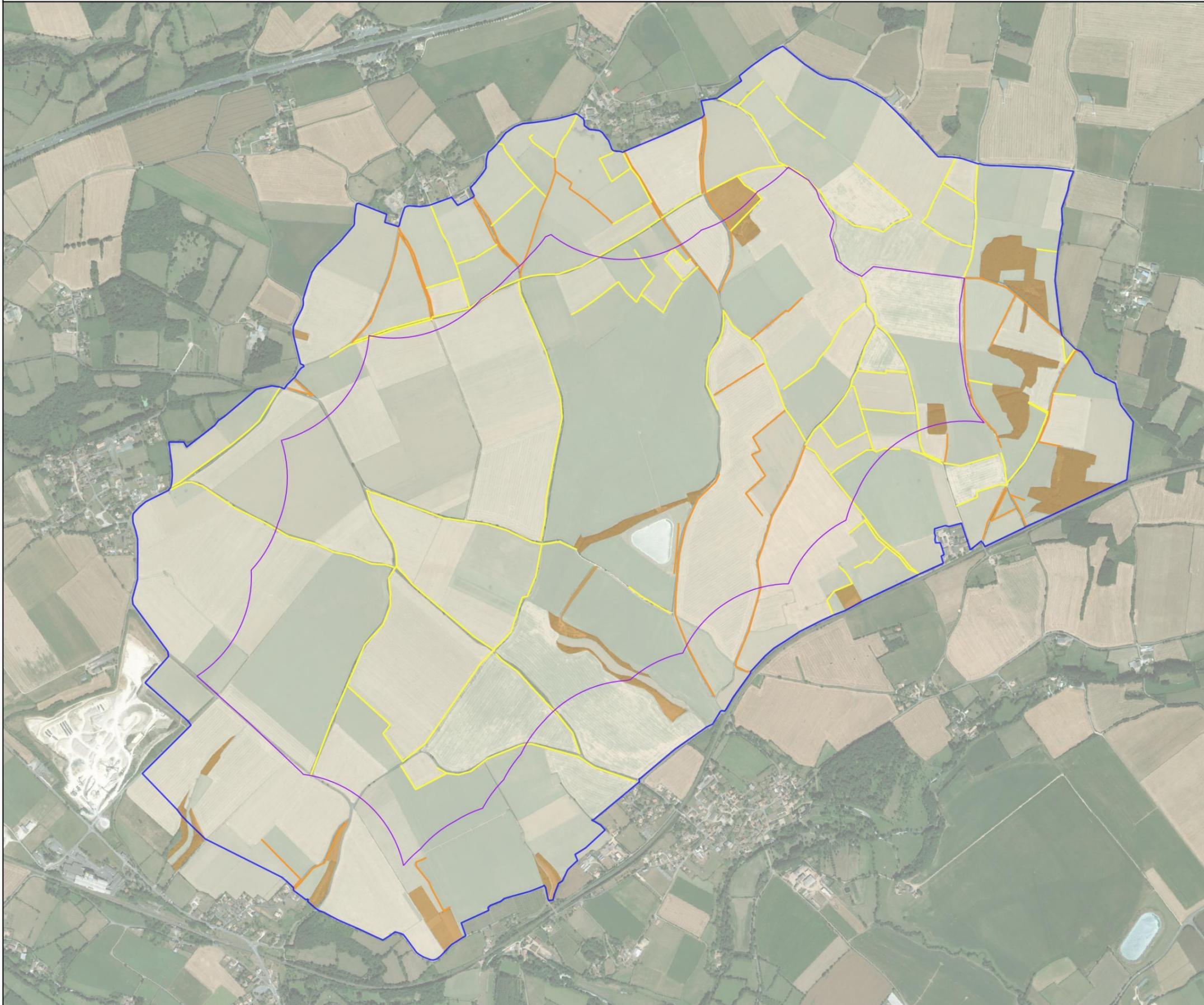
On distingue ainsi les enjeux suivants :

Enjeu faible : habitat à faible valeur patrimoniale, n'accueillant pas d'espèce floristique patrimoniale (espèce protégée, sur liste rouge ou déterminante), bien représenté localement, et étant un support de biodiversité limité à quelques groupes ou espèces. Les haies relictuelles et haies basses sont classées dans cet enjeu ;

Enjeu moyen : habitat à valeur patrimoniale faible à moyenne, n'accueillant pas d'espèce floristique patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (accomplissement du cycle biologique de nombreuses espèces ou groupes). Les haies arbustives, relictuelles arborées et multi-strates sont classées dans cet enjeu ;

A l'échelle de l'AEI, l'essentiel des habitats naturels représente un enjeu faible. En raison de la présence potentielle d'une espèce messicole déterminante et inscrite sur la liste rouge régionale de Poitou-Charentes, les friches représentent un enjeu modéré. Les chênaies pubescentes, en tant que support de biodiversité, représentent également un enjeu modéré.

Enjeu relatif aux habitats naturels et aux haies



Légende

 Zone d'implantation potentielle

 Aire d'étude immédiate

Enjeu habitats naturels

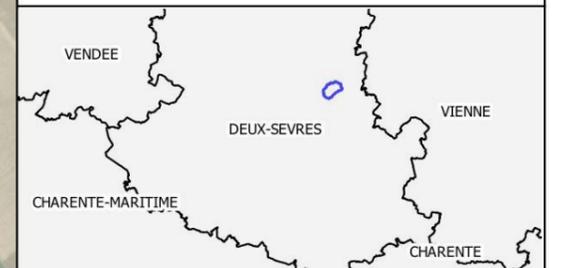
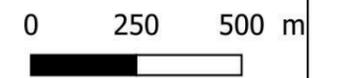
 Moyen

 Faible

Enjeu haies

 Modéré

 Faible



Projet éolien : Sainte-Eanne (79)

Enjeu relatif aux habitats naturels et aux haies

N° CARTE - STEAN_HAB03

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/16 000

COORDS - L93 DATE - 31/07/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



VII. AVIFAUNE

VII. 1. Résultats globaux des prospections

Au cours des différentes prospections, 89 espèces d'oiseaux ont été identifiées dans l'aire d'étude immédiate, dont 67 sont protégées au niveau national et 11 espèces figurent sur la liste de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ». Concernant leurs statuts en tant qu'oiseaux nicheurs en Poitou-Charentes (liste rouge régionale), 37 espèces ont une situation préoccupante (espèce « quasi menacée », « vulnérable », « en danger » ou « en danger critique d'extinction »). 21 espèces sont « déterminantes ZNIEFF » lorsqu'elles remplissent certaines conditions en fonction de la période de présence de l'oiseau (nicheur, hivernant, en halte migratoire).

Le tableau ci-dessous synthétise la liste de ces espèces, en précisant leur statut réglementaire et leur rareté (listes rouges), ainsi que la période au cours de laquelle ces espèces ont été contactées. Un détail plus fin pour chaque période biologique est présenté dans les parties suivantes.

Tableau 37 : Synthèse des espèces d'oiseaux contactées sur l'aire d'étude immédiate

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste Rouge Poitou-Charentes (2018)	Espèce déterminante ZNIEFF – Deux - Sèvres	Périodes d'observations			
				Nicheur	Hivernant	De passage			Hivernage	Migration pré-nuptiale	Nidification	Migration post-nuptiale
Accipitriformes	Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	DO / PN	NT	NA	-	DD	N		X	X	X
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NT	-	NA	NT	N			X	X
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N		X	X	X
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN	LC	NA	NA	LC		X	X	X	X
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	LC	-	NA	EN	N				X
	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO / PN	VU	-	NA	NA	N			X	
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN	LC	NA	NA	LC		X		X	
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC	N			X	
Ansériformes	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	LC	LC	NA	LC	H > 200 ind.		X	X	X
Apodiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT	-	DD	NT				X	
Bucerotiformes	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN	LC	NA	-	LC			X	X	
Charadriiformes	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	PN	-	NA	LC	NA			X		
	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	PN	LC	LC	NA	LC					X
	Goéland leucophé	<i>Larus michaellis</i>	PN	LC	NA	NA	VU					X
	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	PN	NT	LC	NA	VU	N				X
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N et R		X	X	X
	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO	-	LC	-	-	H > 35 ind.				X
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	NT	LC	NA	VU	N et H > 260 ind.	X	X		X
Columbiformes	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	LC	NA	NA	EN	N	X			
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	LC	LC	NA	LC		X	X	X	X
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	VU	-	NA	VU				X	
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	LC	-	NA	LC		X	X	X	
Cuculiformes	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	PN	LC	-	DD	LC				X	
Falconiformes	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	NT	NA	NA	NT		X	X	X	X
	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO / PN	-	DD	NA	-	H	X			

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste Rouge Poitou-Charentes (2018)	Espèce déterminante ZNIEFF – Deux - Sèvres	Périodes d'observations			
				Nicheur	Hivernant	De passage			Hivernage	Migration pré-nuptiale	Nidification	Migration post-nuptiale
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	LC	-	-	CR	H				X
Galliformes	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	LC	-	NA	VU				X	
	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	LC	-	-	DD		X		X	
	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	LC	-	-	NE		X			
	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	LC	-	-	DD		X	X	X	X
Passériformes	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	PN	LC	NA	-	LC		X	X	X	
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	LC	LC	NA	NT		X	X	X	X
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN	LC	NA	-	LC		X	X	X	X
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN	LC	-	-	LC			X	X	X
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	PN	EN	-	NA	EN	N		X		
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	VU	NA	NA	NT				X	
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN	NT	-	-	VU		X	X	X	X
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	PN	LC	-	NA	LC		X	X	X	X
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	VU	NA	NA	NT		X	X	X	X
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	LC	NA	-	LC		X	X	X	X
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	LC	NA	-	LC		X	X	X	X
	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	LC	LC	-	LC		X	X	X	X
	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	LC	LC	NA	LC		X	X	X	X
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN	LC	NA	NA	LC		X		X	X
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	NT	-	DD	NT				X	
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	LC	NA	-	LC		X	X	X	X
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN	VU	-	DD	RE				X	
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN	LC	-	-	LC				X	
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	LC	NA	NA	NT		X			X
	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-	LC	LC	-	-		X	X		
	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	NA	LC	NA	-		X	X		
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	LC	NA	NA	LC		X	X	X	
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT	-	DD	NT				X	
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	NT	-	DD	NT			X	X	X
	Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	PN	LC	-	NA	LC			X	X	
	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	PN	VU	NA	NA	NT		X	X	X	X
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	LC	NA	NA	LC		X		X	X
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN	LC	-	NA	LC			X	X	X
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	PN	LC	-	NA	LC		X	X	X	
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN	LC	NA	NA	LC		X		X	X
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	LC	-	-	EN		X				
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	LC	-	NA	NT		X		X	X	

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste Rouge Poitou-Charentes (2018)	Espèce déterminante ZNIEFF – Deux - Sèvres	Périodes d'observations			
				Nicheur	Hivernant	De passage			Hivernage	Migration pré-nuptiale	Nidification	Migration post-nuptiale
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	LC	-	-	LC		X	X	X	X
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO / PN	NT	NA	NA	NT	N			X	
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN	LC	NA	NA	LC		X	X	X	X
	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	PN	LC	-	DD	LC				X	
	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN	VU	DD	NA	EN	N	X	X		X
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN	NT	-	DD	CR			X		X
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	LC	NA	NA	LC		X	X	X	X
	Roitelet à triple bandeaux	<i>Regulus ignicapillus</i>	PN	LC	NA	NA	LC			X	X	X
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	NT	NA	NA	VU		X			
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN	LC	-	NA	LC				X	
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN	LC	NA	NA	LC		X	X	X	X
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN	LC	-	NA	LC				X	
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	PN	LC	NA	NA	LC					X
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	PN	LC	-	-	LC					
	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	PN	VU	-	DD	CR	N				X
	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	PN	NT	NA	NA	NT		X	X	X	X
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN	NT	-	DD	EN	N				X
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	PN	LC	NA	-	LC		X	X	X	
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN	VU	NA	NA	NT		X	X	X	
Pélécaniformes	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN	LC	NA	NA	LC			X	X	X
	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PN	LC	LC	NA	VU			X		
Piciformes	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN	LC	NA	-	LC		X		X	
	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN	VU	-	-	LC		X		X	
	Pic vert	<i>Picus veridis</i>	PN	LC	-	-	LC		X	X	X	
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	LC	-	-	NT				X	
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PN	LC	-	-	LC				X	
	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	LC	-	-	VU				X	

Légende :

Statut réglementaire :

PN : Liste des espèces protégées au niveau national ;

DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive « Oiseaux », relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I).

Catégories de la Liste rouge des espèces menacées : NA : Non applicable ; NE : Non évaluée ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi-menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction ; RE : Eteinte.

Espèces déterminantes ZNIEFF Poitou-Charentes :

N : Déterminant uniquement si l'espèce est nicheuse.

H : Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ou en hivernage régulier (0.1 % effectif national hivernant).

R : Déterminant uniquement sur les sites de rassemblements post-nuptiaux.

VII. 2. Période de nidification

VII. 2. a. Synthèse bibliographique

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) mentionne, dans la synthèse des enjeux ornithologiques du projet éolien sur la commune de Sainte-Eanne, **58 espèces patrimoniales nicheuses** au sein de l'aire d'étude éloignée (AEE, rayon de 20 km autour de l'aire d'étude immédiate), sur la période septembre 2011 à octobre 2018. Parmi elles, 17 sont inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et 53 sont protégées au niveau national, 50 sont classées menacées (catégories CR, EN, ou VU) ou quasi-menacées (NT) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de la région et 32 sont déterminantes ZNIEFF en Deux-Sèvres.

Tableau 38 : Espèces patrimoniales observées au sein de l'aire d'étude éloignée

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR - Nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Utilisation potentielle de l'AEI
Accipitriformes	Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	DO / PN	DD	N	A
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	NT	N	A
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	VU	N	A
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NT	N	A - R
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	VU	N	A
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	NT	N	A - R
	Circaète-Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	EN	N	A
	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO / PN	NA	N	A - R
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	LC	-	A
	Apodiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT	-
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO / PN	LC	N	A-R
Charadriiformes	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	EN	N	A
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	DO / PN	NT	N	A - R
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	VU	N	A
Colombiformes	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	VU	-	A-R
Falconiformes	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	NT	-	A - R
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	NT	N	A - R
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	EN	N	A - R
Galliformes	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	VU	-	A - R
Otidiformes	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	DO / PN	EN	N	A
Passériformes	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	VU	-	A - R
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN	LC	N	A - R
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	NT	-	A - R
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN	VU	-	A - R
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	NT	-	A - R

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR - Nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Utilisation potentielle de l'AEI
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	NT	-	A
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN	NT	-	A - R
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	NT	-	A - R
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	NT	-	A - R
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	NT	-	A - R
	Gorgebleue de Nantes	<i>Luscinia svecica</i>	DO / PN	LC	N	A
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	NT	-	A
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	NT	-	A - R
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT	-	A
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	NT	-	A
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN	NT	-	A - R
	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	PN	EN	N	A - R
	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	PN	EN	N	A - R
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	VU	N	A - R
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	NT	-	A - R
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	PN	EN	N	A - R
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO / PN	NT	N	A - R
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN	NT	N	A - R
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN	CR	N	A - R
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	NT	N	A - R
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	NT	-	A - R	
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicula</i>	PN	NT	-	A - R	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN	EN	N	A	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN	NT	-	A - R	
Péléciformes	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO / PN	LC	N	A
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN	LC	N	A
Piciformes	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN	NT	-	A - R
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO / PN	NT	N	A - R
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO / PN	VU	N	A
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	PN	VU	N	A - R
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	NT	-	A - R
	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	VU	-	A - R
	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	PN	VU	N	A - R

Légende :

Utilisation potentielle de l'AEI : A= alimentation, R= reproduction ;
Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)
Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (LRR - nicheur) : NA : Non applicable ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction
Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes – Deux-Sèvres (79) : N : Si nicheur
Utilisation potentielle de l'AEI : A : alimentation ; R : reproduction

Bien que l'aire d'étude immédiate présente des habitats peu attractifs pour une diversité avifaunistique (cultures), à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (20km) les habitats bocagers et les espaces boisés sont plus répandus et accueillent une avifaune patrimoniale remarquable. Ainsi, une grande richesse spécifique niche dans l'aire d'étude éloignée, dont des espèces particulièrement sensibles qui sont susceptibles de traverser l'aire d'étude immédiate.

Une attention particulière est à porter sur la Zone de Protection Spéciale (ZPS) de la Plaine de la Mothe-St-Héray-Lezay, à environ 1,2 km au sud-est de la ZIP, qui abrite des espèces de plaines remarquables (Outarde Canepetière, Œdicnème criard, Busards) et des espèces prairiales (Pie-grièche écorcheur, Courlis cendré).

Les oiseaux de plaine sont les plus favorables à la nidification dans l'aire d'étude immédiate. En effet, les grandes cultures ouvertes du secteur sont propices à l'installation des Busards, notamment cendré et Saint-Martin, qui utilisent les parcelles de céréales pour y implanter leur nid. Bien qu'il affectionne principalement les marais, le Busard des roseaux est nicheur potentiel dans l'AEI.

De même, l'Outarde canepetière est une espèce en déclin possédant le statut « en danger » dans la liste rouge régionale. Elle affectionne les terrains dégagés avec végétation haute pour s'abriter. La population nicheuse régulière la plus proche est située à environ 4 km au sud-est, sur la commune de Pamproux (GODS 2018).

Aussi, l'Œdicnème criard est une espèce qui se reproduit de façon régulière dans les grandes plaines ouvertes du secteur d'étude, notamment la ZPS de la Mothe-St-Héray-Lezay. Le Vanneau huppé affectionne également les habitats ouverts dans lesquels il est observé régulièrement en rassemblement en période internuptiale et est noté nicheur dans l'aire d'étude éloignée (à environ 9 km au sud-est dans la plaine de la Mothe-St-Héray-Lezay).

De nombreux passereaux, originellement nicheurs en prairie, ont dû faire face à la dégradation voire la perte de leur habitat en occupant les plaines céréalières en tant qu'habitats de substitution. C'est le cas des Alouettes des champs ou du Bruant proyer qui sont dorénavant répandus dans les milieux.

D'autres passereaux patrimoniaux se reproduisent au sein ou à proximité de l'aire d'étude immédiate dans des milieux plus bocagers : Tourterelle des bois, Linotte mélodieuse, Fauvette grisette, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Cisticole des joncs ou encore la Pie-grièche écorcheur, nicheuse à proximité de l'AEI.

Il est à noter que des Traquets motteux sont observés en période de nidification dans l'AEI, mais correspondent généralement à des individus migrateurs tardifs. Cependant quelques sites du département sont connus pour accueillir la nidification très rare du Traquet motteux. En effet, deux données de reproduction ont été notées dans l'AEI dont une est certaine à Sainte-Soline en 2017.

Parmi les espèces de milieux boisés, le Circaète-Jean-le-Blanc est nicheur rare dans le département (moins de 10 couples). Une nidification certaine a été observée en 2012 puis aucun autre indice n'a été récolté depuis. De même, l'Aigle botté a été observé à trois reprises dans l'AEI sans aucun indice de nidification, mais une recherche plus approfondie doit être réalisée. En effet, la LPO donne le statut de nicheur probable de l'espèce dans le département.

Le Faucon pèlerin est nicheur dans l'AEI avec la connaissance de 2 couples dont le plus proche a été observé à environ 4 km de la ZIP. La recherche alimentaire de cette espèce peut amener à des déplacements importants, il est possible que l'espèce survole la ZIP. Le Faucon hobereau niche dans les milieux boisés et étangs de l'AEI et pourrait s'installer dans les boisements à proximité de la ZIP.

Pour ce qui est des rapaces nocturnes, la Chevêche d'Athéna, le Petit-duc scops et l'Effraie des clochers sont nicheurs dans l'AEI et peuvent utiliser la ZIP pour les prospections alimentaires nocturnes.

Les Pucidés sont bien représentés dans les observations de l'AEI puisque six espèces sont connues dans la zone. Quatre sont patrimoniales : le Pic épeichette, le plus commun qui fréquente une grande diversité de milieux boisés, le Pic noir, nicheur dans les boisements à proximité de la ZIP, le Pic mar qui est nicheur au sud-ouest de l'AEI à 2,5 km de la ZIP et le Torcol fourmilier peu commun et nicheur très rare dans ce secteur du département.

Plusieurs espèces de Limicoles ont été observées dans les plans d'eau du secteur notamment au lac de la Touche-Poupart. Le Courlis cendré, classé « en danger » dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de la région, se reproduit dans l'AEI dont les sites de nidification les plus proches se situent à environ 3km au sud-est de la ZIP. Il est à noter qu'une donnée de reproduction est recensée dans la ZIP d'après le Groupe Ornithologique des Deux Sèvres. La nidification de l'espèce au sein de la ZIP est possible et nécessite d'être vérifiée.

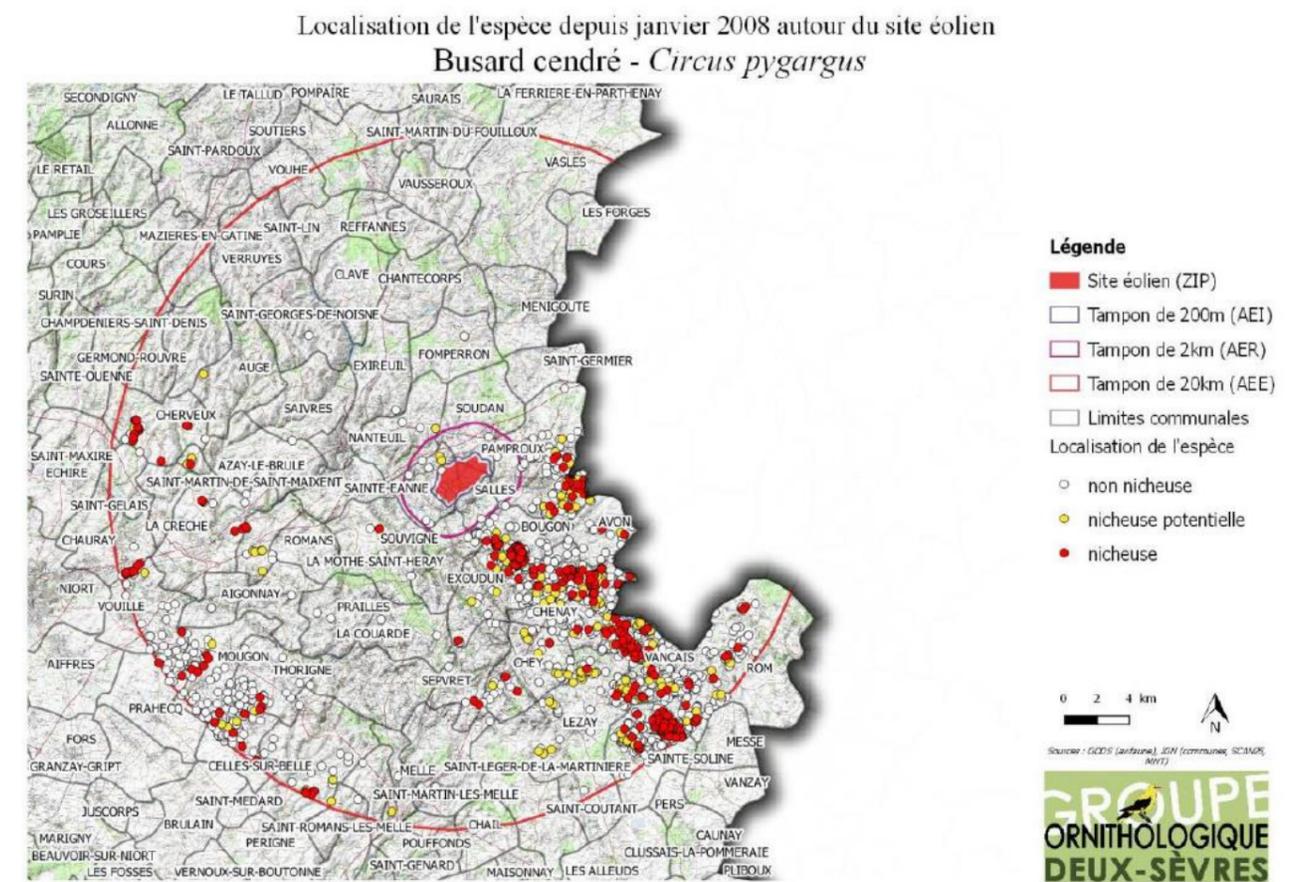


Figure 24 : Localisation du Busard cendré nicheur dans l'AEI

Localisation de l'espèce depuis janvier 2008 autour du site éolien
Busard Saint-Martin - *Circus cyaneus*

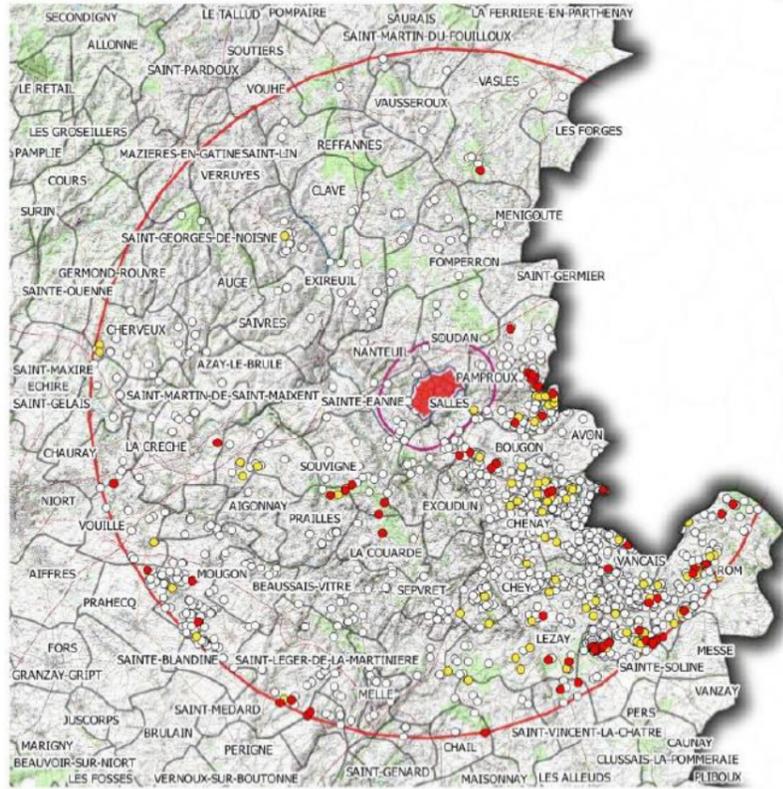


Figure 25 : Localisation du Busard Saint-Martin nicheur dans l'AEE

Localisation de l'espèce depuis janvier 2008 autour du site éolien
Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio*

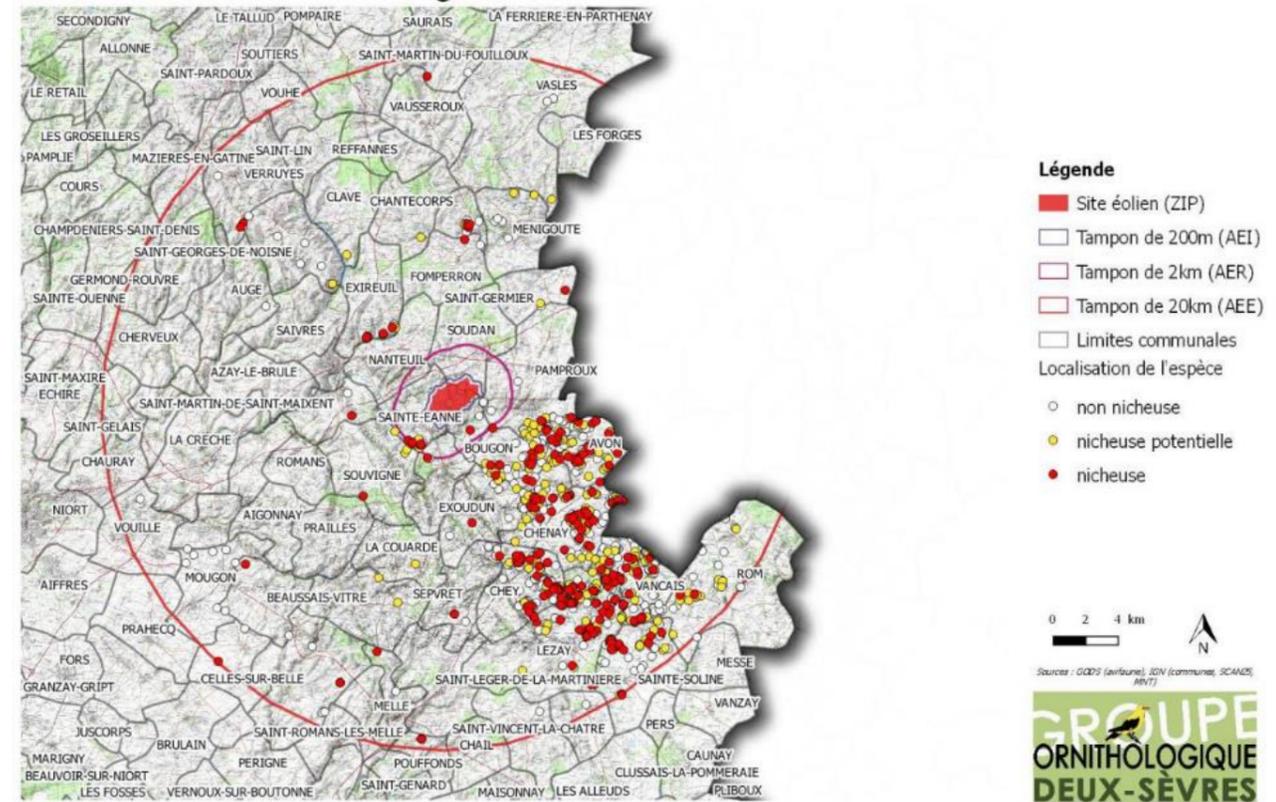


Figure 26 : Localisation de la Pie-grièche écorcheur nicheur dans l'AEE

Localisation de l'espèce depuis janvier 2008 autour du site éolien
Busard des roseaux - *Circus aeruginosus*

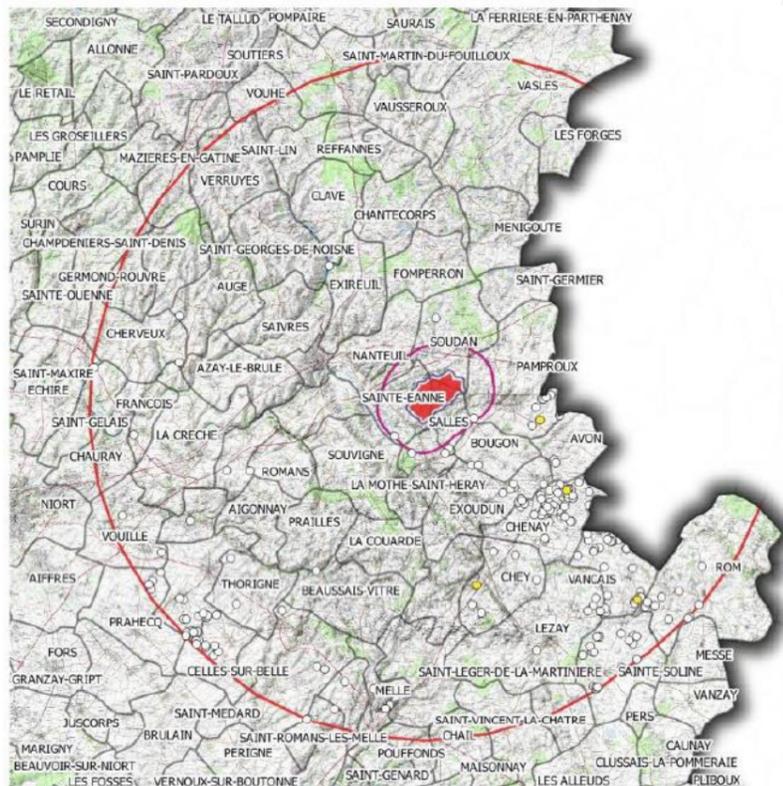


Figure 27 : Localisation du Busard des roseaux nicheur dans l'AEE

Localisation de l'espèce depuis janvier 2008 autour du site éolien
Outarde canepetière - *Tetrax tetrax*

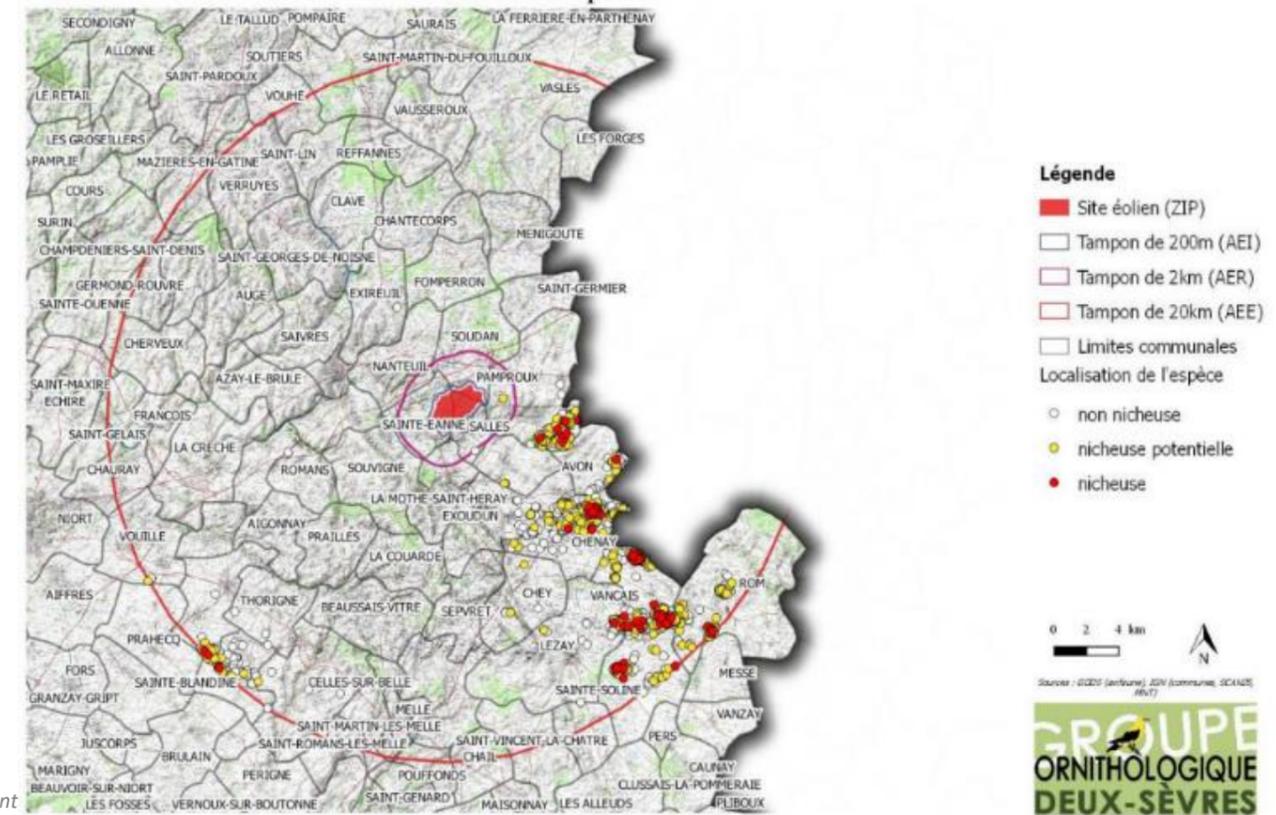


Figure 28 : Localisation de l'Outarde Canepetière nicheuse dans l'AEE

Légende
 ■ Site éolien (ZIP)
 □ Tampon de 200m (AEI)
 □ Tampon de 2km (AER)
 □ Tampon de 20km (AEE)
 □ Limites communales
 Localisation de l'espèce
 ○ non nicheuse
 ● nicheuse potentielle
 ● nicheuse



Légende
 ■ Site éolien (ZIP)
 □ Tampon de 200m (AEI)
 □ Tampon de 2km (AER)
 □ Tampon de 20km (AEE)
 □ Limites communales
 Localisation de l'espèce
 ○ non nicheuse
 ● nicheuse potentielle
 ● nicheuse



Légende
 ■ Site éolien (ZIP)
 □ Tampon de 200m (AEI)
 □ Tampon de 2km (AER)
 □ Tampon de 20km (AEE)
 □ Limites communales
 Localisation de l'espèce
 ○ non nicheuse
 ● nicheuse potentielle



Légende
 ■ Site éolien (ZIP)
 □ Tampon de 200m (AEI)
 □ Tampon de 2km (AER)
 □ Tampon de 20km (AEE)
 □ Limites communales
 Localisation de l'espèce
 ○ non nicheuse
 ● nicheuse potentielle
 ● nicheuse



VII. 2. b. Espèces observées

Un total de **65 espèces** a été contacté/observé sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate pour cette période. Parmi celles-ci, **52** sont protégées au niveau national, 7 sont inscrites à la Directive « Oiseaux », 7 sont « déterminantes » ZNIEFF en tant qu'espèces nicheuses, et **24** ont un statut de conservation régional préoccupant (Liste rouge régionale). Le comportement de nidification observé est reporté dans le tableau suivant afin d'établir un statut de reproduction pour chaque espèce. Quand plusieurs comportements ont été observés, seul le comportement qui avère au mieux la nidification a été noté. Ainsi, cinq espèces présentent un statut de nicheur « certain » au sein de l'AEI :

- ✓ Un jeune **Faucon crécerelle** a été contacté en vol le 20 juin 2018 près du lieu-dit *Les Chirons*. Son comportement appelant d'autres individus et son vol peu sûr ont montré une sortie de nid récente, de plus une femelle a été observée dans son nid le 05 juillet 2018 dans une haie de l'AEI ;
- ✓ Le 20 juin 2018, deux poussins de **Fauvette grisette** ont pu être observés en nourrissage par le couple d'adultes *au Chiron blanc* ;
- ✓ Une jeune **Bergeronnette printanière encore au sol** (espèce nidifuge) a été contactée le 20 juin 2018 sur le *Champ Challand* ;
- ✓ Deux couples de **Corneille noire** ont été observés le 25 mars 2019 dans leur nid dans le boisement longeant le *Champ Challand* ;
- ✓ Un jeune **Etourneau sansonnet** pas totalement plumé a été observé le 20 juin 2018 dans une haie près du *Champ de Beauregard* ;

Une observation particulière de Gobemouche noir a été réalisée le 20 juin 2018. Cette espèce est considérée éteinte en tant que nicheuse dans le Poitou-Charentes depuis 10 ans. Un couple a été contacté effectuant des cris d'alerte ou cris territoriaux. Aucun individu n'a été observé de nouveau. À cette date il est difficile d'envisager qu'il s'agisse d'individus en migration.

Parmi les 65 espèces, **46 seraient nicheuses probables ou possibles** au sein de l'aire d'étude immédiate. Les autres taxons n'ont pas été contactés dans des milieux favorables à leur reproduction. Ils sont considérés comme nicheurs possibles en dehors de l'AEI : soit dans les hameaux et villages voisins (espèces aux mœurs anthropophiles : Hirondelle rustique, Martinet noir, etc.), soit dans les zones humides alentours (Héron cendré, Canard colvert, etc.). Ces dernières fréquentent l'AEI en survol et recherche de nourriture. L'effectif maximum retenu correspond au nombre maximum d'individus détectés lors d'une session d'inventaire sur l'ensemble de tous les points d'écoute prospectés et/ou lors des autres prospections réalisées à la même période (inventaires nocturnes – Chiroptères).

Le tableau en pages suivantes présente ces résultats.

Tableau 39 : Résultats du suivi de la nidification

Ordre	Nom commun Ordre	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Effectif maximum retenu	Indices de reproduction	Statut de reproduction
Accipitriformes	Aigle botté	DO / PN	DD	Si nicheur	1	Individu observé en vol pendant la période de reproduction	Possible hors AEI
	Busard cendré	DO / PN	NT	Si nicheur	4	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Possible
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NT	Si nicheur	2	Individus observés en parades nuptiales	Probable
	Buse variable	PN	LC		7	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Épervier d'Europe	PN	LC		1	Femelle observée en période de reproduction	Possible
	Elanion blanc	DO / PN	NA	Si nicheur	1	Individu observé en période de reproduction	Possible
	Milan noir	DO / PN	LC		1	Individu observé en vol pendant la période de reproduction	Possible hors AEI
Apodiformes	Martinet noir	PN	NT		20	Individus observés en vol pendant la période de reproduction	Probable dans hameaux et villages alentours
Ansériformes	Canard colvert		LC		1	Individu observé en période de reproduction	Probable sauf la le Pamprou (limite AEI)
Bucéiiformes	Huppe fasciée	PN	LC		1	Adulte observé en période de reproduction dans un habitat favorable	Possible
Charadriiformes	Œdicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur	7	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable

Ordre	Nom commun Ordre	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Effectif maximum retenu	Indices de reproduction	Statut de reproduction
Columbiformes	Pigeon ramier		LC		7	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Tourterelle des bois		VU		6	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Tourterelle turque		LC		3	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Cuculiformes	Coucou gris	PN	LC		1	Mâle chanteur en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NT		4	Jeune fraîchement sorti du nid	Certain
Galliformes	Caille des blés		VU		2	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Faisan de colchide		DD		1	Mâle chanteur en période de reproduction	Probable
	Perdrix rouge		DD		1	Mâle chanteur dans un habitat favorable	Probable
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	LC		6	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Alouette des champs		VU		17	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Bergeronnette grise	PN	LC		3	Individus observés en habitat favorable pendant la période de reproduction	Possible
	Bergeronnette printanière	PN	LC		6	Jeunes fraîchement sortis du nid	Certain
	Bruant jaune	PN	NT		1	Mâle chanteur en habitat favorable pendant la période de reproduction	Probable
	Bruant proyer	PN	VU		8	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Bruant zizi	PN	LC		8	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Chardonneret élégant	PN	NT		7	Mâles chanteurs en habitat favorable pendant la période de reproduction	Probable
	Choucas des tours	PN	NT		31	Individus observés en vol pendant la période de reproduction	Probable dans hameaux et villages alentours
	Corbeau freux		LC		46	Individus observés en vol pendant la période de reproduction	Probable dans les peuplerais en limite d'AEI
	Corneille noire		LC		16	Couples observés sur le nid	Certain
	Étourneau sansonnet		LC		13	Jeunes fraîchement sortis du nid	Certain
	Fauvette à tête noire	PN	LC		19	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Fauvette grisette	PN	NT		14	Jeunes fraîchement sortis du nid	Certain
	Geai des chênes		LC		1	Individu observé en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Gobemouche noir	PN	RE		2	Couple observé en habitat favorable pendant la période de nidification	Présence/Nidification à confirmer
	Grimpereau des jardins	PN	LC		1	Mâle chanteur en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Grive musicienne		LC		4	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Hirondelle de fenêtre	PN	NT		10	Individus observés en vol pendant la période de reproduction	Probable dans hameaux et villages alentours
	Hirondelle rustique	PN	NT		16	Individus observés en vol pendant la période de reproduction	Probable dans hameaux et villages alentours
	Hypolaïs polyglotte	PN	LC		9	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Linotte mélodieuse	PN	NT		19	Couples construisant leur nid	Probable
	Merle noir	PN	LC		19	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Mésange à longue queue	PN	LC		2	Individus observés en période de reproduction dans un habitat favorable	Possible	
Mésange bleue	PN	LC		1	Mâle chanteur en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Possible	
Mésange charbonnière	PN	LC		4	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable	

Ordre	Nom commun Ordre	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Effectif maximum retenu	Indices de reproduction	Statut de reproduction
	Moineau domestique	PN	NT		13	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable dans hameaux et villages alentours
	Pie bavarde	PN	LC		5	Individus observés en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur	13	Couples observés pendant la période de reproduction	Probable
	Pinson des arbres	PN	LC		17	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Pipit des arbres	PN	LC		1	Mâle chanteur en période de reproduction	Probable
	Pouillot véloce	PN	LC		6	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Roitelet à triple bandeau	PN	LC		1	Individu observé en période de reproduction dans un habitat favorable	Probable dans hameaux et villages alentours
	Rougegorge familier	PN	LC		4	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rougequeue à front blanc	PN	LC		1	Mâle chanteur dans un habitat favorable	Probable
	Rossignol philomèle	PN	LC		7	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Tarier pâtre	PN	NT		2	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Troglodyte mignon	PN	LC		3	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Verdier d'Europe	PN	NT		2	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Pélécaniformes	Héron cendré	PN	LC	Si nicheur	7	Individus observés en vol pendant la période de reproduction	Nicheur sur l'héronnière de la commune de Salles en limite AEI
Piciformes	Pic épeiche	PN	LC		1	Mâle chanteur en habitat favorable	Probable
	Pic épeichette	PN	NT		1	Mâle chanteur en habitat favorable	Probable
	Pic vert	PN	LC		3	Mâles chanteurs en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	NT		1	Mâle chanteur en période de reproduction	Probable dans hameaux et villages alentours
	Chouette hulotte	PN	LC		1	Mâle chanteur en habitat favorable à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Effraie des clochers	PN	VU		1	Individu observé en vol pendant la période de reproduction	Probable dans hameaux et villages alentours

Légende :
 Espèce patrimoniale

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

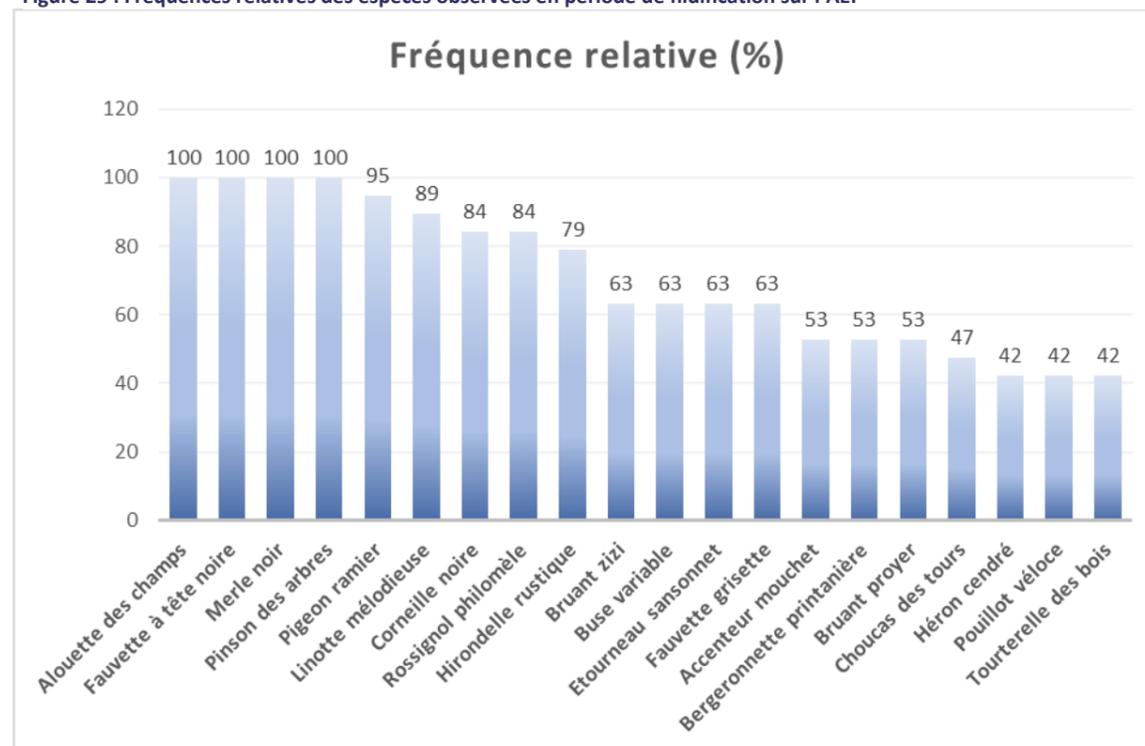
Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (nicheur) : NA : espèces « non applicable » ; LC : espèces de « préoccupation mineure » ; NT : espèces « quasi menacées » ; VU : espèces « vulnérables » ; EN : espèces « en danger » ; CR : espèces « en danger critique d'extinction » ; RE : espèces disparues dans la région

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Deux-Sèvres : Si nicheur

Quatre espèces ont été contactées sur la totalité des points d'écoute et présentent donc une fréquence relative (FR) de 100%:

- L'alouette des champs
- La Fauvette à tête noire
- Le Merle noir
- Le Pinson des arbres

Figure 29 : Fréquences relatives des espèces observées en période de nidification sur l'AEI



Les milieux ouverts délimités par des haies basses sont très représentés sur l'ensemble de l'AEI. Cette association de milieux permet la nidification des espèces liées aux bocages et aux boisements, mais aussi à celles liées aux milieux ouverts. D'aspect plus général, ce sont les espèces liées au milieu bocager qui présentent la fréquence relative la plus élevée.

Certaines espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude immédiatement en recherche alimentaire ou en transit pour leurs déplacements entre leur site de nidification et leur site d'alimentation. Cette liste d'espèces a été identifiée grâce au comportement des individus ou en l'absence d'habitats favorables à la nidification.

Les espèces aux moeurs anthropophiles dont la fréquence relative est supérieure à 40 % comprennent l'Hirondelle rustique et le Choucas des tours.

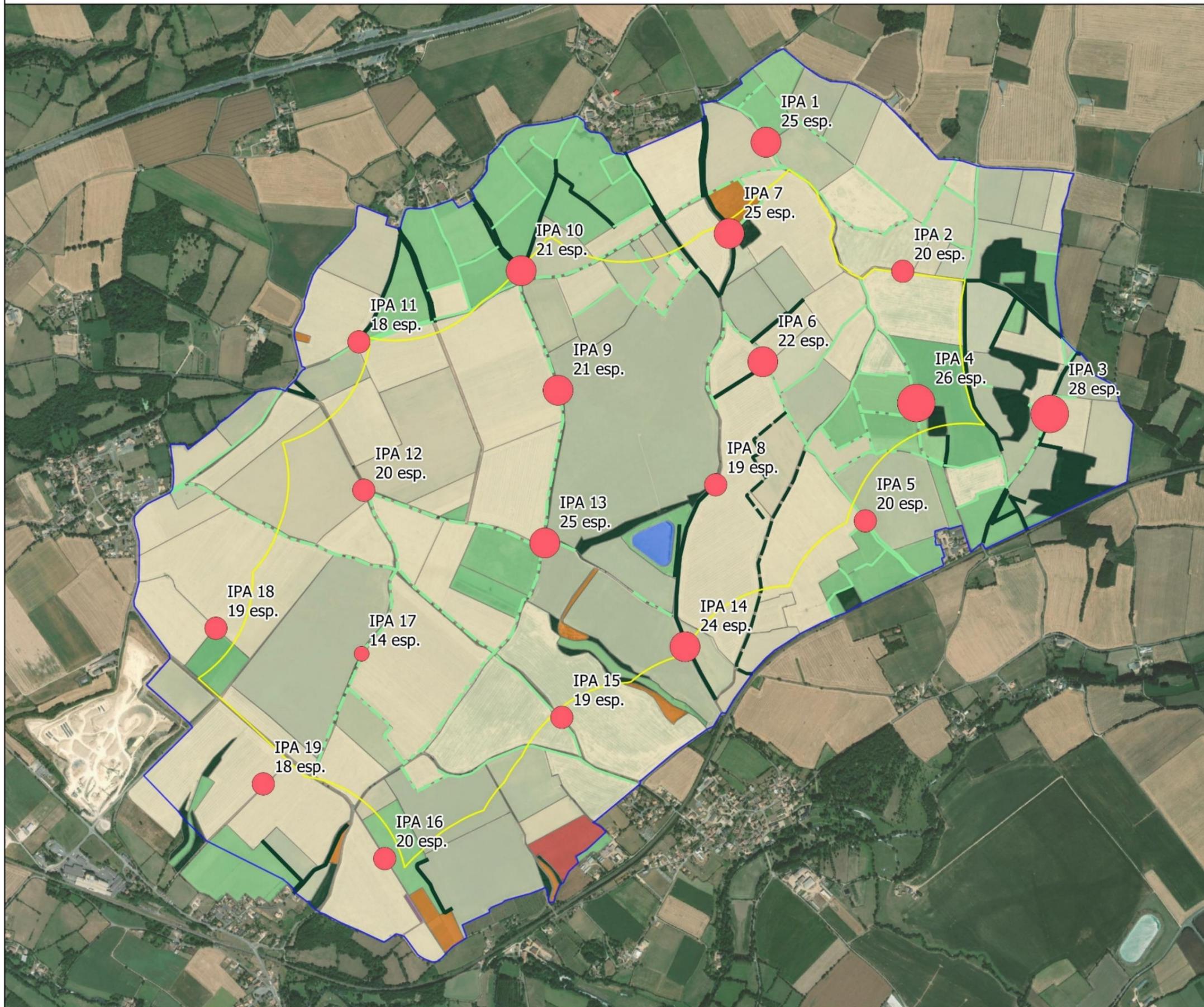
Le statut de nidification du Héron cendré est noté « hors AEI » car l'espèce a la nécessité d'un site en eau et arboré de grands arbres pour nicher en colonie. Cependant il se nourrit rarement sur les points d'eau proches de son site de nidification, car la pression qu'impose une héronnière limite les ressources, les adultes font donc parfois plusieurs kilomètres pour trouver leur nourriture et celle de leurs jeunes. Une héronnière est connue sur la commune de Salles en limite d'AEI, où quelques couples ont été observés. Les trajets entre les différents sites en eau et le site de nidification amènent les hérons à survoler l'AEI.

Tableau 40 : Résultats du suivi de la nidification

Nom du point	Milieux	Nombre d'espèces
1	Cultures / haies	25
2	Cultures	20
3	Prairie / boisement	28
4	Prairie / boisement	26
5	Prairie	20
6	Cultures	22
7	Friche / boisement / cultures	25
8	Boisement / cultures	19
9	Cultures	21
10	Cultures / haies	21
11	Cultures / haies	18
12	Cultures	20
13	Cultures	25
14	Cultures / haies	24
15	Cultures	19
16	Prairie / cultures	20
17	Cultures	14
18	Cultures	19
19	Cultures	18
	Moyenne	21,3

La richesse spécifique des espèces pour chaque point d'écoute réalisé permet de mettre en évidence une diversité d'espèces plus importante lorsque les milieux sont diversifiés. Par exemple, les points qui présentent des bocages associés à des pâtures ou de petites parcelles de cultures possèdent pour la plupart plus de 20 espèces détectées sur l'ensemble de la période de nidification. En effet, il est possible d'y observer des espèces liées aux haies et celles liées aux milieux ouverts. Les points où la richesse spécifique est la plus faible (moins de 20 espèces) se trouvent en milieu ouvert avec uniquement des terres cultivées.

Richesse spécifique de l'avifaune en période de nidification



Légende

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

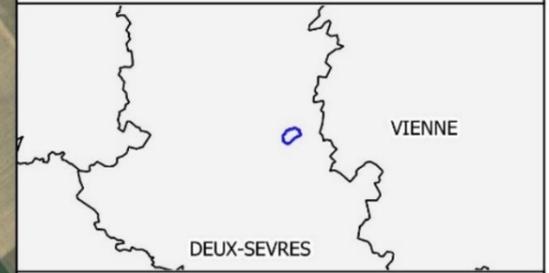
Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Plan d'eau
- Prairie
- Verger

Richesse spécifique à chaque point d'écoute/observation

- <15 espèces
- 15 à 19 espèces
- 20 à 24 espèces
- >25 espèces

0 250 500 m



Projet éolien : Sainte-Eanne (79)	
Richesse spécifique de l'avifaune en période de nidification	
N° CARTE - STEAN_RICH_SPE	
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/16 000
COORDS - L93	DATE - 12/04/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	



VII. 2. c. Identification des cortèges d'oiseaux

L'aire d'étude immédiate comprend quatre principaux cortèges d'oiseaux nicheurs :

- Le cortège des milieux forestiers et de bocages
- Le cortège des milieux ouverts
- Le cortège des milieux humides
- Le cortège des milieux urbanisés

Les espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) sont indiquées par une *.

Cortège des milieux forestiers et du bocage (haies, boisements, boqueteaux) – 36 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Aigle botté*	<i>Hieraetus pennatus</i>	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Milan noir*	<i>Milvus migrans</i>
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Pic vert	<i>Picus veridis</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Pie-grièche écorcheur*	<i>Lanius collurio</i>
Elanion blanc*	<i>Elanus caeruleus</i>	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Grive musicienne	<i>Turdus filomelos</i>	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>

Les boisements et les haies présents sur l'AEI ou à proximité sont favorables à l'accueil d'une grande diversité d'espèces en période de nidification (42 espèces soit plus de 64% de l'avifaune observée à cette période).

La plupart des espèces contactées sont communes dans la région Poitou-Charentes. Néanmoins, la Tourterelle des bois est considérée comme espèce « vulnérable » sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs. Le Chardonneret élégant, le Faucon crécerelle, le Bruant jaune, le Pic épeichette, la Pie-grièche écorcheur, la Chevêche d'Athéna et le Verdier d'Europe sont des espèces « quasi menacées » dans la région.

La quasi-totalité des espèces utilise l'ensemble des boisements et haies pour la reproduction et l'alimentation. Certaines espèces se nourrissent essentiellement dans les zones ouvertes à proximité (rapaces, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Tourterelle des bois, etc.).

Le Milan noir et la Pie-grièche écorcheur sont inscrits à l'Annexe I de la DO. Pour se reproduire, le Milan noir fréquente les boisements, de préférence proche de cours d'eau ou zone humide. La Pie-grièche écorcheur préfère les associations de haies arbustives et zones de prairies ou pâtures.

Deux espèces présentent un caractère exceptionnel :

- l'Aigle botté, inscrit à l'annexe I de la DO, est peu commun et nicheur récent dans des endroits localisés de la région. Il a besoin de boisements ou boqueteaux pour se reproduire et chasse en milieux ouverts ;
- le Gobemouche noir, espèce éteinte depuis 10 ans dans la région en tant qu'espèce nicheuse, a exprimé un comportement territorial laissant penser à une nidification dans les environs. L'observation est restée exceptionnelle et n'a pas été confirmée lors des prospections 2019.

Cortège des milieux ouverts (cultures, végétations rases et clairsemées, espaces ouverts buissonnants) – 12 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Œdicnème criard*	<i>Burhinus oedicephalus</i>
Busard cendré*	<i>Circus pygargus</i>	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>
Busard Saint-Martin*	<i>Circus cyaneus</i>	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		

La diversité ornithologique de ces habitats représente près de 22 % de l'avifaune observée. Celle-ci est favorisée par la présence de cultures variées et des haies.

La plupart des espèces contactées sont nicheuses communes dans la région. L'espèce inféodée aux milieux ouverts la plus fréquente sur l'aire d'étude immédiate est l'Alouette des champs, elle est observée sur presque l'ensemble des points d'écoute.

Parmi ces espèces, certaines utilisent les végétations denses des bordures de chemins, les ronciers et buissons pour mener à bien leur reproduction. Les Busards eux par exemple nichent au sein des cultures de céréales. D'autres espèces préfèrent les sols dénudés des cultures annuelles (Œdicnème criard et Caille des blés par exemple).

Trois espèces de ce cortège sont inscrites à l'Annexe I de la DO (Busard cendré, Busard Saint-Martin et Œdicnème criard). Trois ont un statut « vulnérable » (Caille des blés, Alouette des champs et Bruant proyer) et six sont « quasi menacées » (Busard cendré, Busard Saint-Martin, Linotte mélodieuse, Fauvette grisette, Œdicnème criard et Tarier pâtre) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

Cortège des milieux humides – 1 espèce

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>

L'AEI contient un bassin de retenue d'eau. Il n'est pas forcément favorable pour la nidification de l'avifaune aquatique telle que les canards. Cependant elle peut être utilisée comme site d'alimentation, un Canard colvert a d'ailleurs été observé seul sur la bassine.

Pendant toute la période de nidification, de nombreux Hérons cendrés passent en vol au-dessus de l'aire d'étude immédiate lors de leurs déplacements quotidiens entre colonie et zone d'alimentation. Une héronnière est présente dans le parc arboré d'une grande propriété privée de la commune de Salles. Deux nids ont pu y être identifiés avec certitude.

Cortège des milieux urbanisés – 7 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Martinet noir	<i>Apus apus</i>
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>

Ce cortège est représenté par deux principaux villages (Salles et Sainte-Eanne), mais aussi par de nombreux hameaux et bâtiments isolés tout autour de l'AEI. Ces espèces anthropophiles nichent dans le bâti et viennent, pour la plupart, se nourrir dans l'AEI ou à proximité.

Les espèces de ce cortège sont nicheuses assez communes dans la région. Toutefois quatre de ces espèces sont « quasi menacées » (Martinet noir, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Moineau domestique) et une « vulnérable » (Effraie des clochers) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs. La Chevêche d'Athéna, quasi menacée, elle est à la fois inféodée au milieu bocager (arbres à cavités) et fréquente également les granges et anciens bâtiments.

Parmi les 65 espèces observées en période de nidification il en ressort quatre cortèges d'oiseaux bien identifiés.

La plupart de ces espèces sont nicheuses possible ou probable au sein même de l'AEI, toutefois, certaines fréquentent l'AEI uniquement en recherche alimentaire (Hirondelles, etc.) et d'autres ne font que survoler lorsqu'elles se déplacent entre deux sites (colonie et site d'alimentation par exemple pour le Héron cendré).

Cette liste d'espèces a été identifiée grâce au comportement des individus, et du fait qu'un habitat favorable à leur nidification soit présent ou non dans l'AEI lorsque la reproduction n'est pas avérée.

VII. 2. c. i. Espèces patrimoniales (hors rapaces)

Parmi les 65 espèces contactées sur L'AEI, vingt (hors rapaces) ont un caractère de patrimonialité. Deux sont inscrites à l'Annexe I de la directive oiseaux et trois sont des espèces déterminantes ZNIEFF si elles sont nicheuses sur le site. Elles ont toutes un statut de conservation préoccupant à l'exception du Héron cendré qui est de « préoccupation mineure ».

Tableau 41 : Espèces patrimoniales (hors rapaces) observées en période de reproduction

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste Rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)
Apodiformes	Martinet noir	PN	NT	
Charadriiformes	Œdicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur
Columbiformes	Tourterelle des bois		VU	
Galliformes	Caille des blés		VU	
Passériformes	Alouette des champs		VU	
	Bruant jaune	PN	NT	
	Bruant proyer	PN	VU	
	Chardonneret élégant	PN	NT	
	Choucas des tours	PN	NT	
	Gobemouche noir	PN	RE	
	Fauvette grisette	PN	NT	
	Hirondelle de fenêtre	PN	NT	
	Hirondelle rustique	PN	NT	
	Linotte mélodieuse	PN	NT	
	Moineau domestique	PN	NT	
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur
	Tarier pâtre	PN	NT	
	Verdier d'Europe	PN	NT	
Pélécaniiformes	Héron cendré	PN	LC	Si nicheur
Piciformes	Pic épeichette	PN	NT	

Légende :

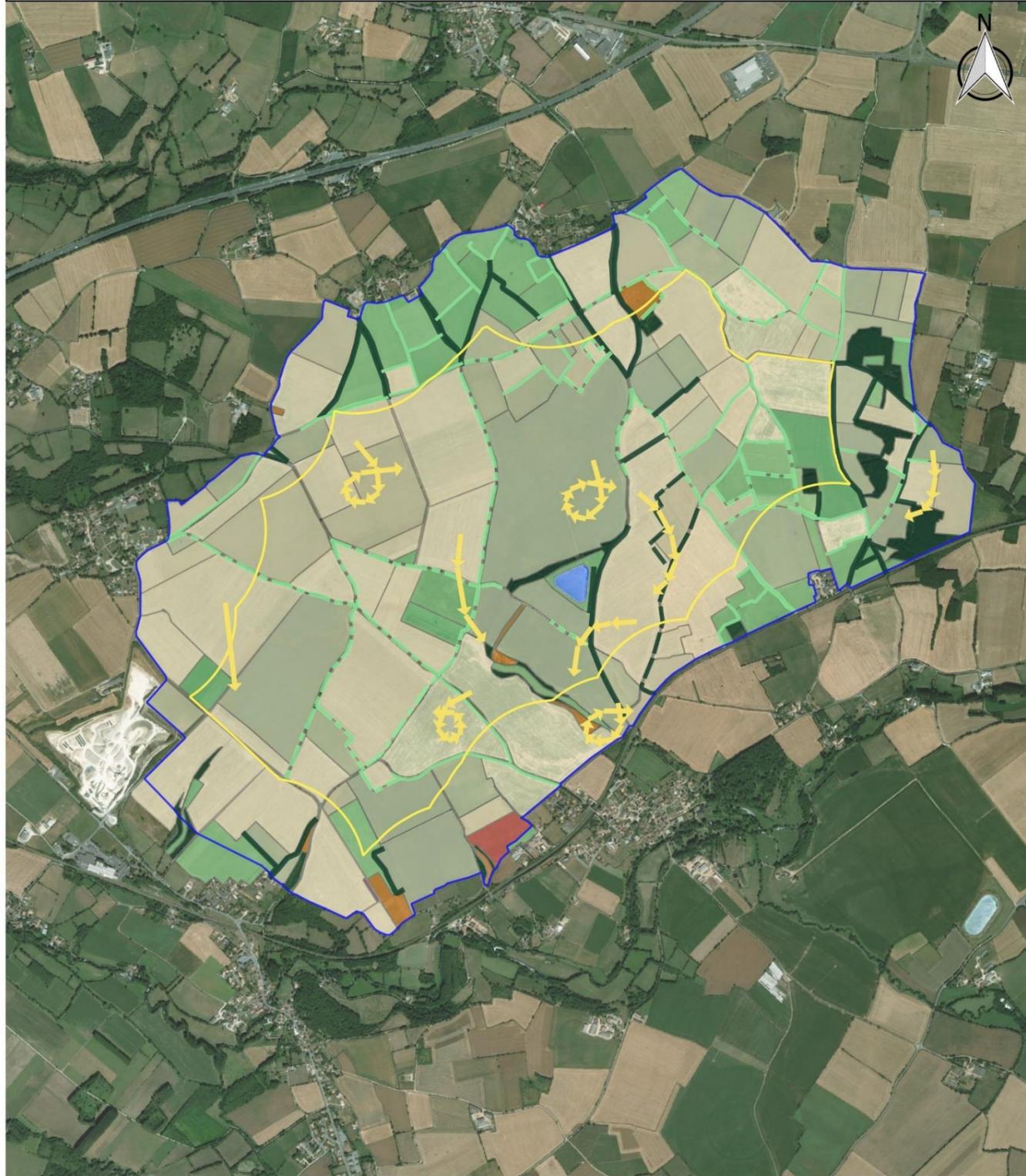
Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; CR : En danger critique d'extinction ; RE : Récemment éteint

- Le **Martinet noir** est une espèce anthropophile qui niche sous les toitures des bâtiments. Sa morphologie ne lui permettant pas de prendre son envol du sol, il lui est donc nécessaire de nicher en hauteur sur des sites peu encombrés. Le bâti des hameaux et villages est idéal pour la nidification de cette espèce et les milieux ouverts de culture lui permettent une recherche alimentaire à faible distance. Des individus isolés voire des groupes pouvant aller jusqu'à une vingtaine d'individus sont régulièrement observés au-dessus de l'AEI au cours de la période de nidification.
- La **Tourterelle des bois** qui est une migratrice tardive, arrive en Europe centrale à partir d'avril. Très discrète en migration, elle donne de la voix dès son arrivée sur son site de nidification. Sur l'AEI, plusieurs mâles chanteurs ont pu être entendus dans les boqueteaux et haies. Sa nidification est qualifiée de « probable ».
- Plusieurs mâles chanteurs de **Caille des blés** ont été entendus pendant toute la période de nidification. Ne participant pas à la couvaison et l'élevage des jeunes, les mâles de cette espèce sont capables de faire de nombreux kilomètres pendant toute la période de nidification pour féconder plusieurs femelles. Sa présence sur le site a pu être détectée principalement lors d'inventaires nocturnes, car c'est à cette période que l'espèce est la plus active. Le mâle va chanter quasiment en continu de la tombée de la nuit au lever du jour pour faire descendre sur son territoire les femelles qui sont en migration ou en recherche de mâles. La nidification de l'espèce est notée probable sur l'AEI.
- **L'Alouette des champs** fréquente l'ensemble des espaces ouverts de l'AEI où des mâles sont entendus à plusieurs jours d'intervalle. L'habitat étant favorable à l'espèce qui niche principalement dans les prairies et plaines céréalières, l'Alouette est considérée comme nicheuse probable sur l'AEI. Espèce non protégée, chassable, elle est classée d'espèce « vulnérable » la liste des oiseaux nicheurs de la région Poitou-Charentes.
- Le **Bruant jaune** est inféodé aux milieux agricoles peu intensifs et milieux bocagers, les populations françaises ont pendant longtemps été en déclin, principalement à cause de l'agrandissement des parcelles agricoles et donc à la destruction des haies (lieu de nidification) et prairies de fauche. Aujourd'hui l'espèce trouve un habitat de substitution dans les coupes forestières et est encore bien représentée en Poitou-Charentes (IUCN, 2018). Son statut régional d'oiseau nicheur a été décoté lors de la dernière actualisation de la liste rouge (IUCN, 2018), le bruant jaune est ainsi passé d'espèce « vulnérable » à « quasi-menacée ». Un mâle chanteur a été contacté le 9 mai sur *Furigny*. L'espèce est notée nicheuse possible, car aucun autre individu n'a été entendu lors de la période de nidification.
- Plusieurs mâles isolés de **Bruant proyer** ont été contactés sur l'AEI. L'espèce classée « vulnérable » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de la région, est bien représentée dans le site grâce aux parcelles associées de haies. Très représentatif des milieux agricoles, on le retrouve chaque été sur un perchoir à chanter de façon stridente tout au long de la journée pour délimiter son territoire. Aujourd'hui en fort déclin, l'espèce n'a pu s'adapter à l'évolution rapide des pratiques agricoles, il est ainsi considéré comme bio-indicateur de ce type de milieux. Son statut de nidification est noté « probable » car les mâles chanteurs contactés, l'ont été pendant toute la saison de nidification.
- Quatre mâles chanteurs de **Chardonnerets élégants** ont été observés sur l'AEI. L'espèce est demandeuse de haies ou lisières de bois pour son site de nidification, mais sa présence est associée aux jachères et prairies de fauche, où il trouve l'essentielle de son alimentation. De plus l'espèce aux couleurs exotiques et au chant mélodieux, est depuis longtemps la cible du braconnage. Retiré de son milieu naturel, il est devenu un oiseau de cage à la mode pendant de longues années. Aujourd'hui pratique punie par la loi et très surveillée par les autorités compétentes, le braconnage du Chardonneret élégant est en diminution, mais encore présent sur le territoire français, ce qui explique son statut nicheur « quasi-menacé » sur la liste rouge de la région.

- Le **Choucas des tours** est une espèce qui niche principalement dans les bâtiments hauts à cavités, on l'observe souvent sur les clochers d'églises, mais aussi sur les falaises. Le couple de Choucas des tours est fidèle. Chaque année les deux partenaires retrouvent leur lieu de nidification pour commencer leur parade fin février (INPN). Plusieurs individus ont été observés survolant l'AEI. L'espèce est donc notée nicheuse possible dans les hameaux et villages bordant l'AEI.
- Le **Gobemouche noir** est un insectivore assez rare dans l'ouest de la France. Régulièrement contacté en période de migration, plus aucune observation de Gobemouche noir n'a été réalisée en Poitou-Charentes en période de reproduction depuis 10 ans. En plus du plumage noir et blanc bien particulier du mâle, on le reconnaît à sa technique de chasse qui consiste à faire des sorties furtives de haies ou d'arbres pour attraper les petits insectes volants passant près de lui, le tout en faisant des acrobaties aériennes. Nicheur dans les cavités d'arbres, son statut de protection sur la liste des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, est depuis peu « récemment éteint ». L'observation d'un couple le long d'une haie proche des *Vinettes*, a été faite le 20 juin 2018. Arrivant tard sur le territoire français, l'espèce a une saison de nidification tardive (de mi-mai à mi-juillet), l'unique observation faite sur l'AEI a donc été réalisée pendant la période favorable pour la reproduction de l'espèce, toutefois aucun indice n'a permis de le confirmer et ils n'ont pas été recontactés. À noter que très peu d'arbres à cavité(s) sont présents au sein de l'AEI.
- Des mâles chanteurs de **Fauvette grisette** ont été entendus sur toute la période de nidification, dans les lisières, les haies et ronciers présents sur l'AEI, mais également dans certains types de cultures lorsque la végétation est assez dense pour les protéger de la prédation (colza). Espèce opportuniste, il lui est possible de nicher sur de nombreux milieux. Notée nicheuse « certaine » sur l'AEI, un couple et un jeune ont été observés le 20 juin 2018 sur le lieu-dit le *Chiron blanc*.
- Un groupe d'**Hirondelle de fenêtre** a été observé en chasse en période de nidification (26 avril) dans l'AEI. Cette espèce qui est exclusivement anthropophile niche sur les bâtiments, elle est donc probablement nicheuse dans les hameaux et villages présents dans l'aire d'étude rapprochée.
- Plusieurs groupes d'**Hirondelle rustique** ont été observés en chasse sur l'AEI. Cette espèce qui est anthropophile lors de sa période de nidification, niche sur les bâtiments, elle est donc nicheuse dans les hameaux et villages présents dans l'aire d'étude rapprochée et fréquente l'AEI pour s'alimenter et nourrir les jeunes.
- Quatre mâles chanteurs de **Linotte mélodieuse** ont été contactés sur l'ensemble de l'AEI. Espèce inféodée aux milieux agricoles, la présence de haies favorise son installation. Un comportement nicheur a été observé le 26 avril 2018, avec un couple qui amenait tour à tour de la mousse et du lichen pour construire leur nid. L'indice de reproduction de l'espèce est toutefois noté « probable » car aucun signe n'a permis de confirmer la nidification.
- Le **Moineau domestique** a été observé uniquement sur des points d'observation proche des habitations et du village de Salles. Très commun, sa population a pourtant fortement diminué à cause des pratiques agricoles intensives et de la rénovation des bâtiments anciens, qui ont amené à l'obstruction des cavités de nidification de l'espèce et à la fermeture des toitures. Le statut nicheur de l'espèce n'a pas été avéré, mais il est probable dans les hameaux proches de l'AEI.
- Quelques individus d'**Œdicnème criard** ont été entendus et observés sur l'AEI. L'espèce est la plupart du temps observée en vol ou encore lorsqu'il crie ou chante puisque le mimétisme de l'espèce rend difficile son observation au sol. Nicheur dans les milieux ouverts à végétation rase, l'Œdicnème criard est adepte des champs de cultures et prairies soumises à rotation. Ses nichées sont donc souvent victimes des engins agricoles, l'une des causes de mortalité qui a amené l'espèce au statut d'espèce « quasi-menacée » en Poitou-Charentes. L'indice de reproduction de l'Œdicnème criard dans l'AEI est « possible » dans les grandes cultures.
- Un seul individu de **Pie-grièche écorcheur** a été observé en 2018 (11 juin) sur les haies arbustives le long du chemin agricole au nord des *Longées*. En 2019 ce sont 13 individus qui ont pu être contactés le 28 mai sur l'ensemble de la zone bocagère Nord et Est. Cette importante différence d'effectif entre les deux années s'explique par une présence importante de l'espèce sur l'ensemble de la France pour cette année. Le site étant très favorable à l'espèce, les effectifs 2019 ne sont pas surprenants. Espèce typique des milieux bocagers, elle affectionne les haies denses et fourrés où les arbres et arbustes épineux ainsi que les ronces sont dominants car comme son nom l'indique elle a pour habitude de stocker sa nourriture sur les épines de ceux-ci (écorcher). Deux couples ont pu être identifiés, sa nidification est donc notée probable.
- Deux mâles de **Tarier pâtre** ont été observés dans les haies de l'AEI. L'espèce qui niche dans les petits fourrés et ronciers, a vu sa population diminuer de façon dramatique en moins de vingt ans (Jourde et al, 2015). Son habitat étant remplacé par de la culture intensive (céréalière et sylvicole), le Tarier pâtre a disparu progressivement en même temps que nos bocages. Son statut nicheur au sein de l'AEI est qualifié de « possible ».
- Le **Verdier d'Europe** est une espèce commune aujourd'hui, car très visible proche des habitations et près des mangeoires en hiver. Cependant, il y a encore une vingtaine d'années, son habitat naturel était uniquement bocager, où il trouvait les graines nécessaires à son alimentation. Pour survivre au remembrement et à l'augmentation des produits chimiques, l'espèce a dû se rapprocher de l'homme et fréquenter les haies d'ornement (Jourde et al, 2015). Cependant sa population est aujourd'hui très fragile. Sur le site, quelques mâles chanteurs ont été contactés, cependant aucun indice de reproduction n'a été avéré dans l'AEI, mais le milieu est favorable à cette espèce.
- Le **Héron cendré** est une espèce grégaire lors de sa période de nidification. En colonie de dizaines à centaine d'individus, il s'installe dans de grands arbres (peuplier généralement) où il construit des nids utilisés pendant plusieurs années. L'AEI ne dispose pas de ces milieux particuliers, mais elle peut représenter un site d'alimentation pour cette espèce. De plus une héronnière d'au moins 2 nids a été détectée dans un boisement privé de la commune de Salles en limite de l'AEI.
- Le **Pic épeichette**, inféodé au boisement de feuillus (chênaie-charmaie, aulnaie ou encore peupleraie), se nourrit presque exclusivement d'insectes (xylophages, coléoptères, chenilles, pucerons). En période de nidification, le Pic épeichette se retrouve principalement en plaine, dans les bois, parcs, jardins ou encore dans les allées de vieux arbres. Il évite les massifs de conifères. Les couples d'Épeichettes sont relativement unis en comparaison avec les autres espèces de Pic. Les parades nuptiales débutent dès janvier. La cavité qui accueillera la nichée est creusée dans un arbre, de préférence dans une essence au bois tendre ou un arbre mort, bien qu'il soit capable de creuser un arbre sain. Bien que présent sur tout le territoire national (excepté la Corse), il est toujours le plus rare des pics des milieux forestiers. Sa densité de population est 5 à 10 fois plus faible que le Pic épeiche. Espèce en déclin depuis 1989, il subit la destruction des vieilles forêts (surexploitation des bois, raréfaction des bois morts, coupes précoces). Un individu a été contacté le 15 janvier 2019, en parade. L'espèce est donc considérée comme nicheuse potentielle dans le massif forestier du *Bois chaton*.

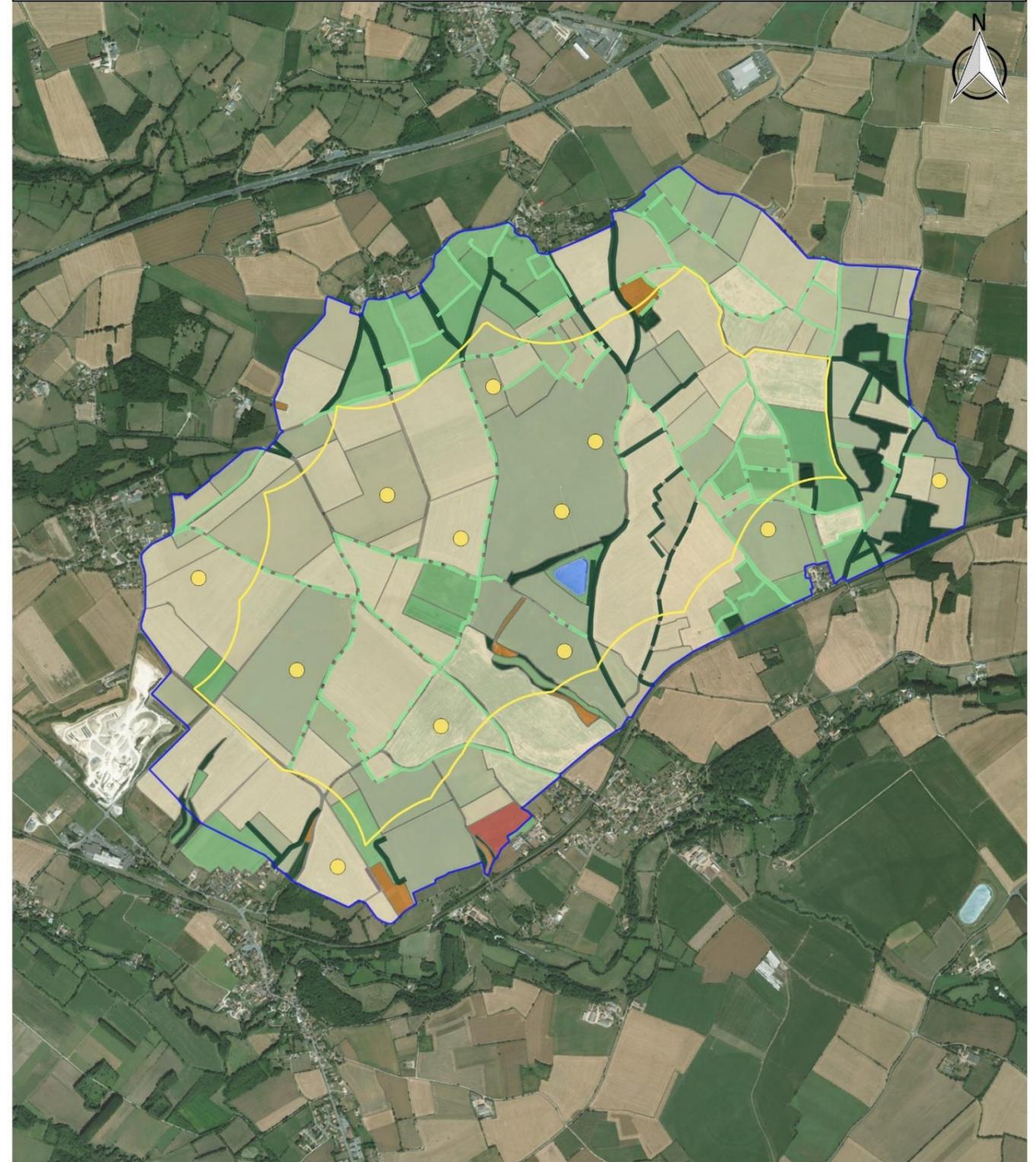
Observations du Martinet noir en période de nidification



- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Martinet noir**
- Individus en chasse



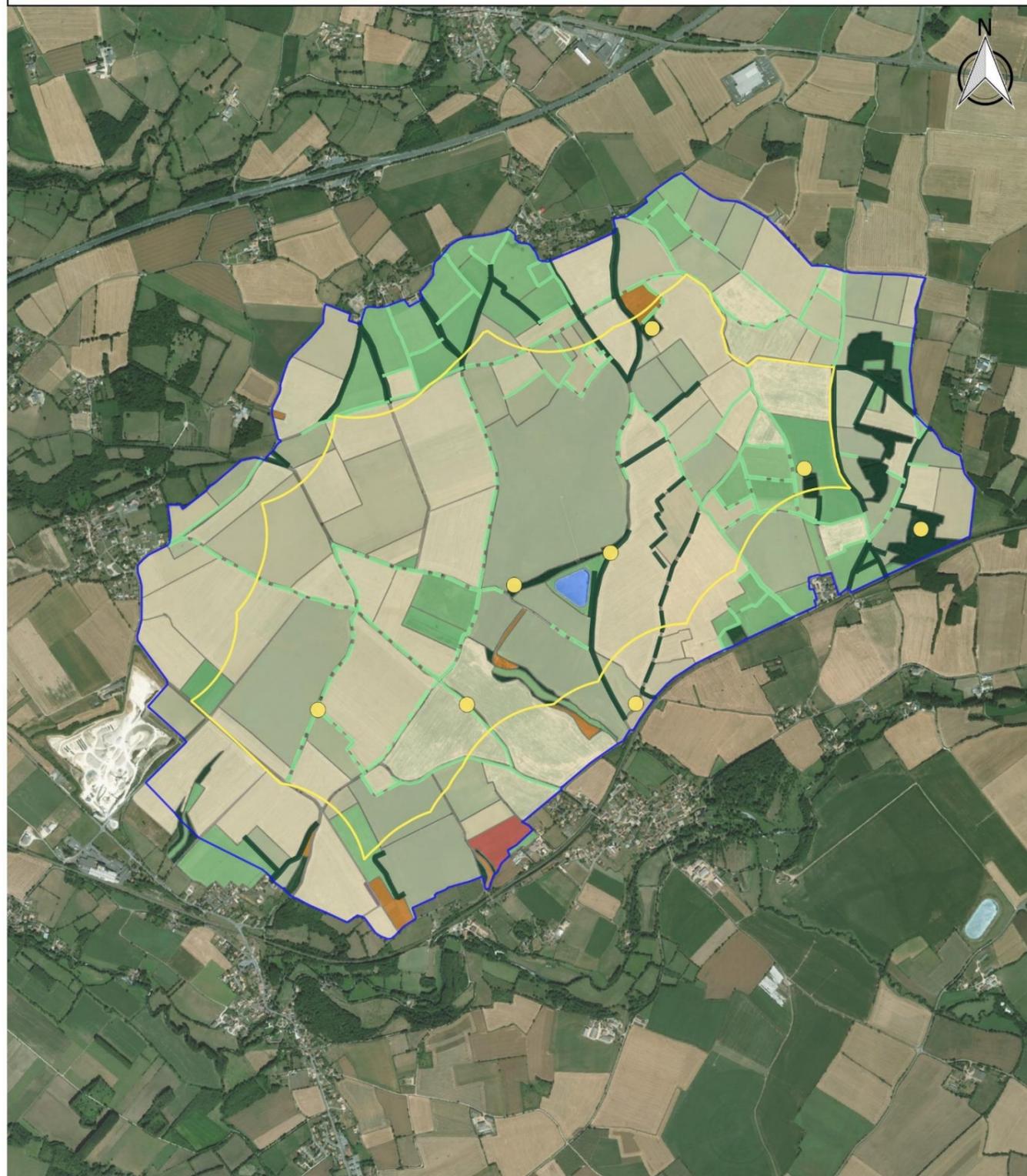
Observations de l'Oedicnème criard en période de nidification



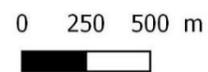
- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Oedicnème criard**
- Individu chanteur



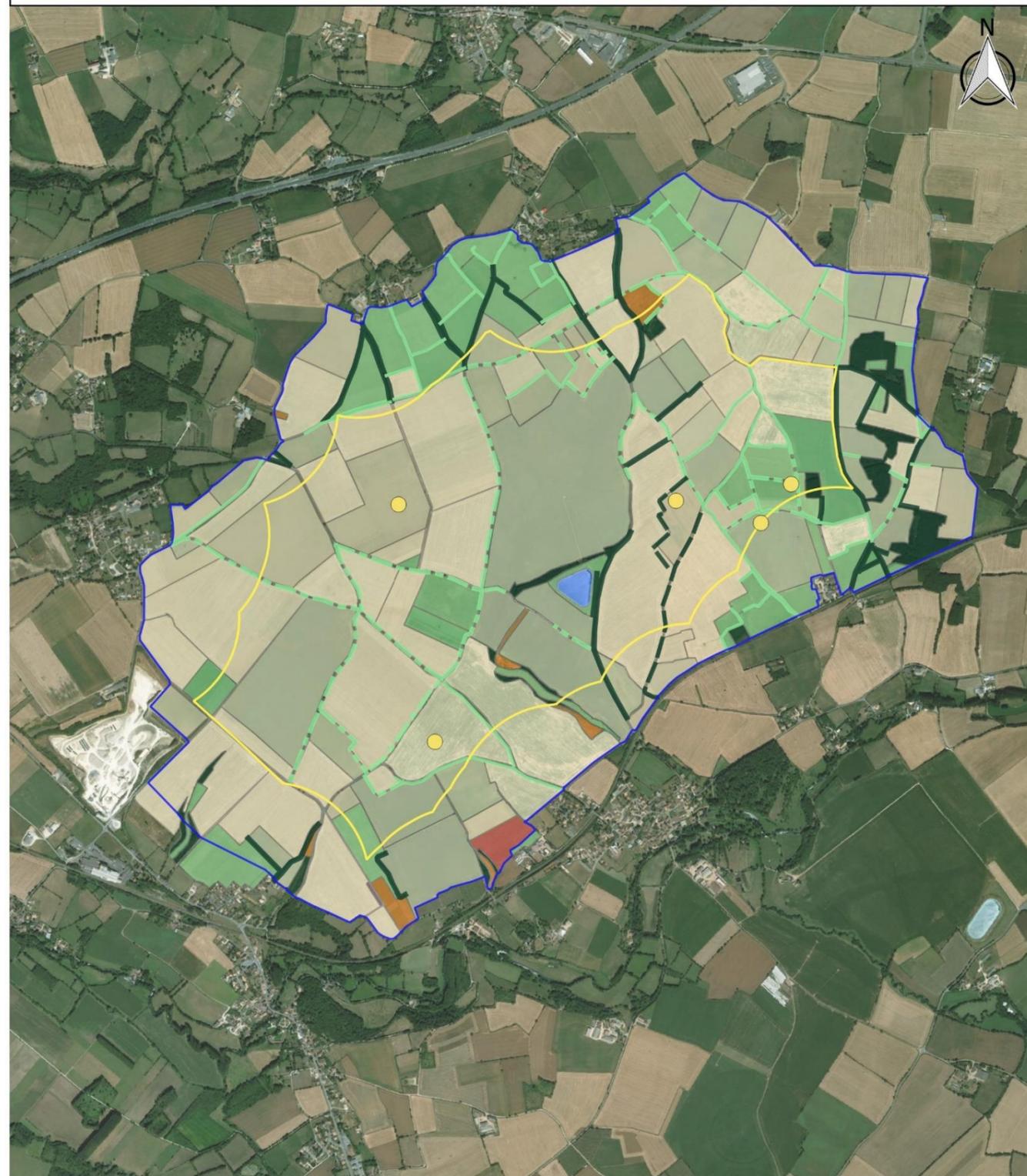
Observations de la Tourterelle des bois en période de nidification



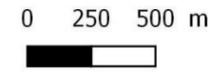
- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Tourterelle des bois**
- Mâle chanteur



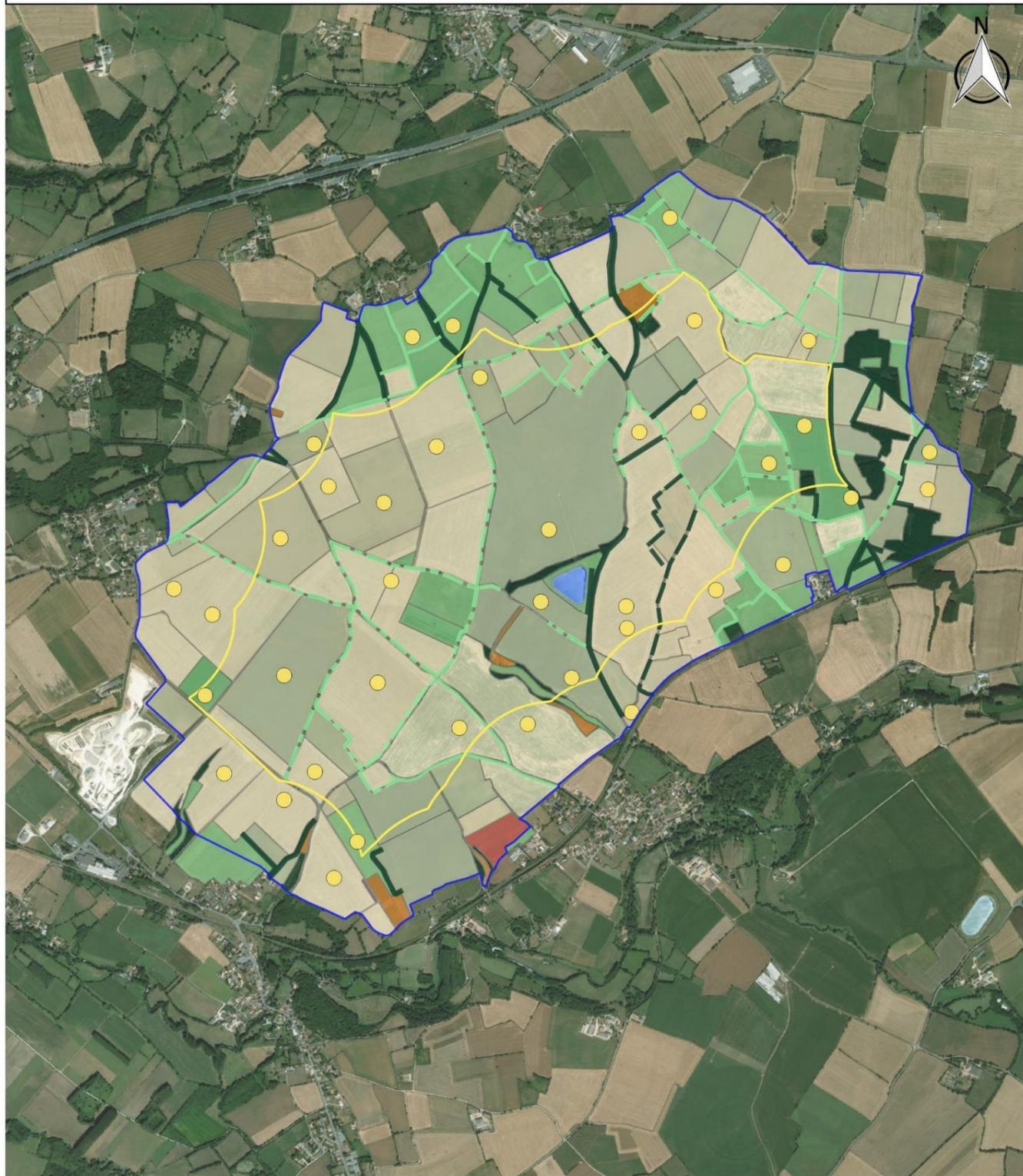
Observations de la Caille des blés en période de nidification



- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Caille des blés**
- Mâle chanteur



Observations de l'Alouette des champs en période de nidification



Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Bassine
- Prairie
- Verger

Observations - Alouette des champs

- Mâle chanteur

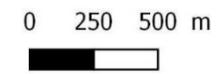
VENDEE Vienne
DEUX-SEVRES

Projet éolien : Saint-Eanne (79)

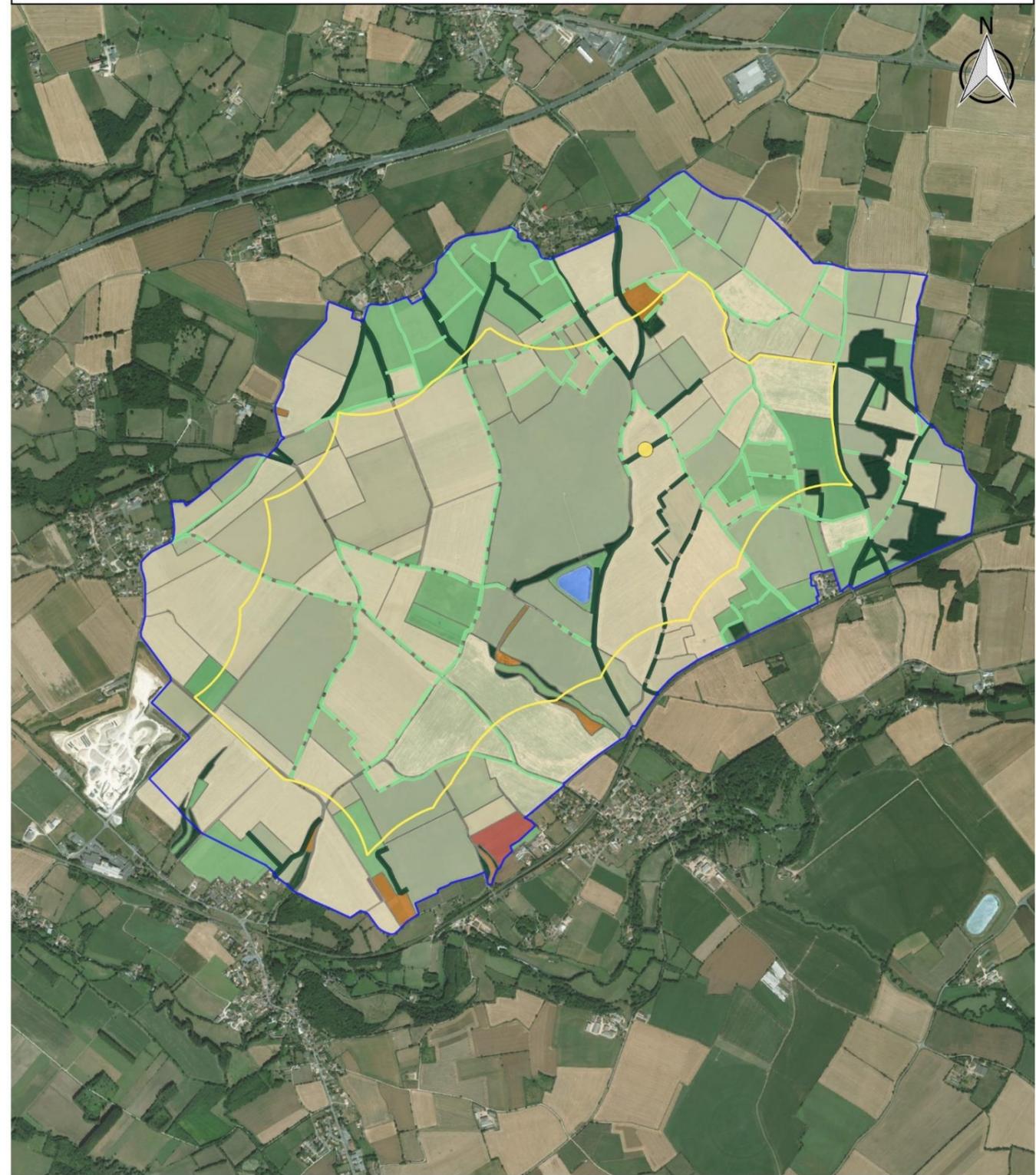
Observations de l'Alouette des champs en période de nidification

N° CARTE : STEA_ALOCH
FORMAT : A4 ECHELLE : 1/25 000
COORDS : LRS DATE : 16/05/2019
© WORLD ORTHO, BCA Environment

EBLISE
nca



Observation du Bruant jaune en période de nidification



Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Bassine
- Prairie
- Verger

Observation - Bruant jaune

- Mâle chanteur

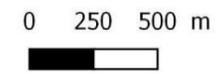
VENDEE Vienne
DEUX-SEVRES

Projet éolien : Saint-Eanne (79)

Observation du Bruant jaune en période de nidification

N° CARTE : STEA_BRJA
FORMAT : A4 ECHELLE : 1/25 000
COORDS : LRS DATE : 16/05/2019
© WORLD ORTHO, BCA Environment

EBLISE
nca

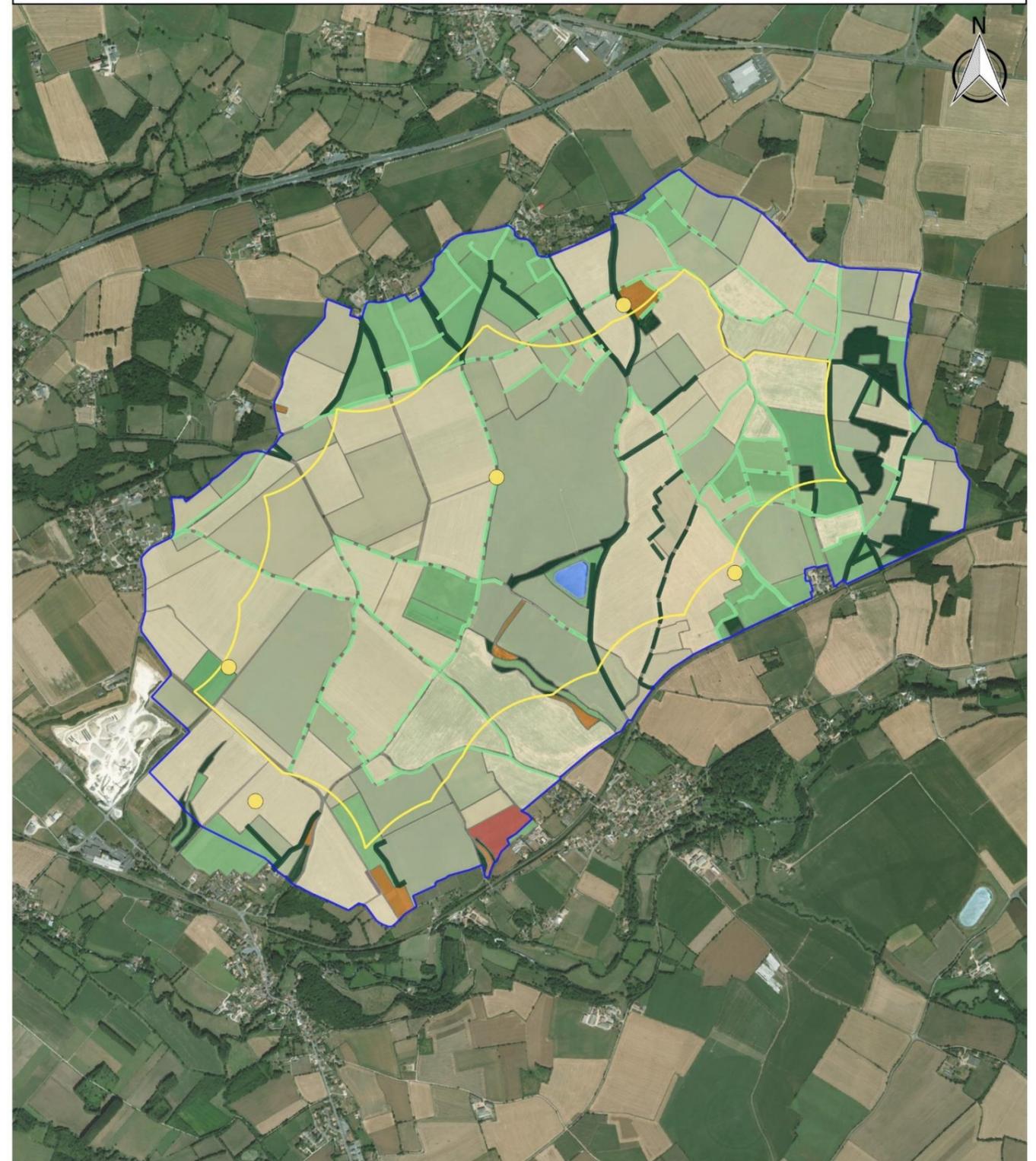


Observations du Bruant proyer en période de nidification



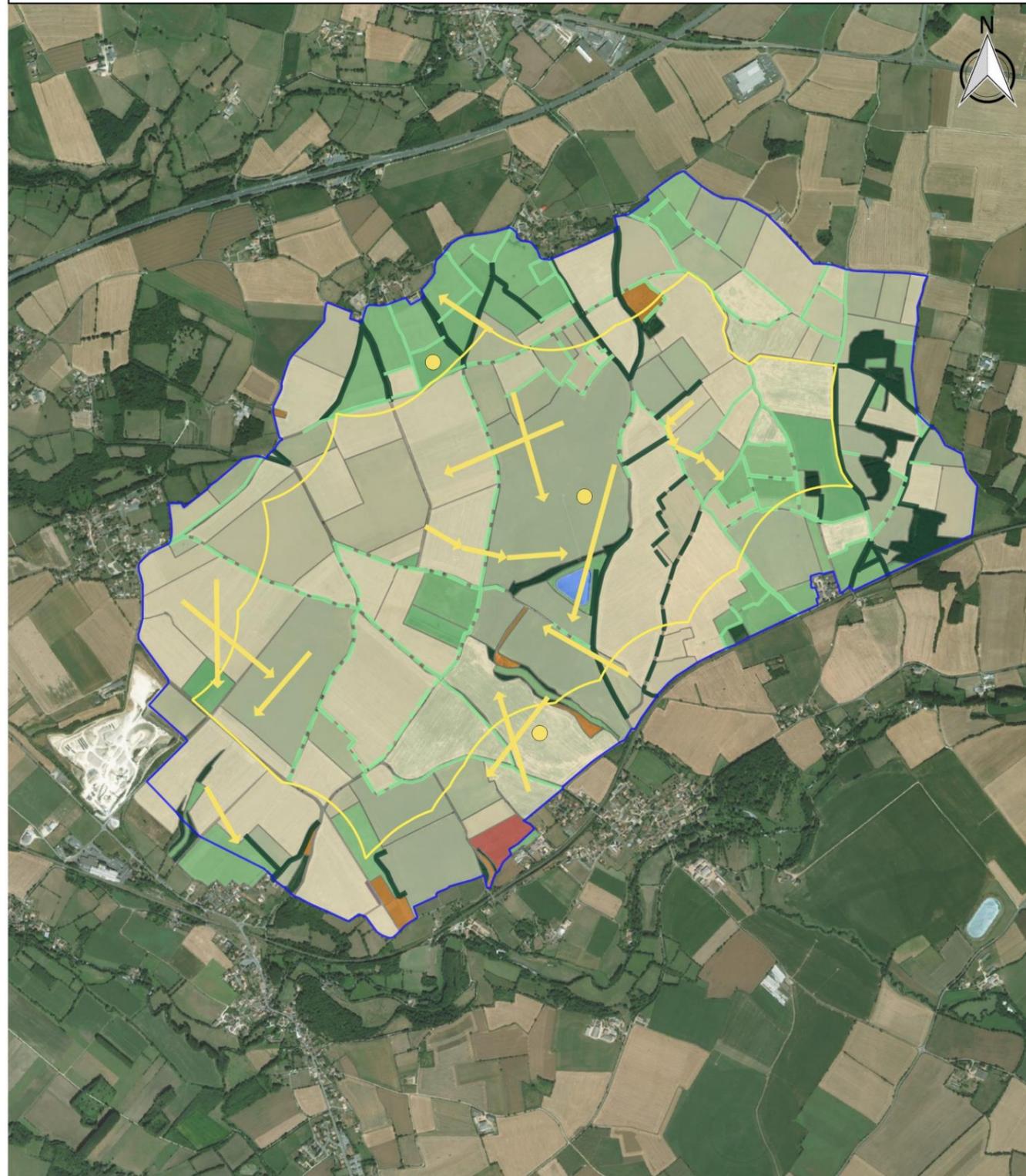
Légende Zone d'implantation potentielle (ZIP) Aire d'étude immédiate (AEI)		Habitats simplifiés Boisement / Bosquet Culture Friche / Jachère Bassine Prairie Verger		Observations - Bruant proyer Mâle chanteur			
Typologie des haies Haie multi-strates Haie relictuelle arborée Haie rectangulaire basse Haie rectangulaire basse avec des arbres		0 250 500 m		N° CARTE : STEA_BRPB FORMAT : A4 ECHELLE : 1/25 000 COORDS : LRS DATE : 16/05/2019 © WORLD ORTHO, BCA Environment		Projet éolien : Saint-Eanne (79) Observations du Bruant proyer en période de nidification 	

Observations du Chardonneret élégant en période de nidification

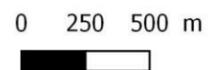


Légende Zone d'implantation potentielle (ZIP) Aire d'étude immédiate (AEI)		Habitats simplifiés Boisement / Bosquet Culture Friche / Jachère Bassine Prairie Verger		Observations - Chardonneret élégant Mâle chanteur			
Typologie des haies Haie multi-strates Haie relictuelle arborée Haie rectangulaire basse Haie rectangulaire basse avec des arbres		0 250 500 m		N° CARTE : STEA_CHEL FORMAT : A4 ECHELLE : 1/25 000 COORDS : LRS DATE : 16/05/2019 © WORLD ORTHO, BCA Environment		Projet éolien : Saint-Eanne (79) Observations du Chardonneret élégant en période de nidification 	

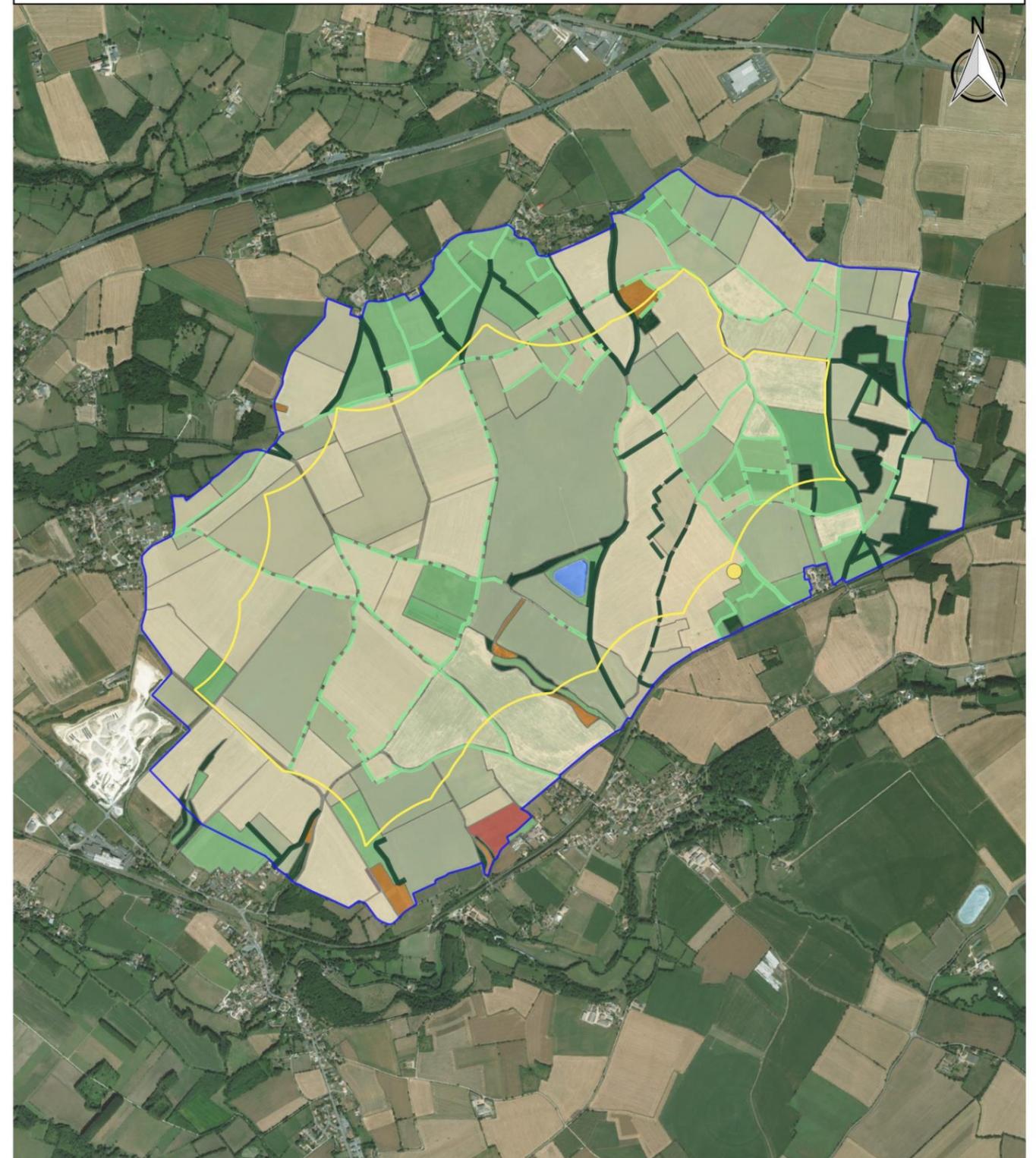
Observations du Choucas des tours en période de nidification



<p>Légende</p> <p>Zone d'implantation potentielle (ZIP)</p> <p>Aire d'étude immédiate (AEI)</p> <p>Typologie des haies</p> <ul style="list-style-type: none"> Haie multi-strates Haie relictuelle arborée Haie rectangulaire basse Haie rectangulaire basse avec des arbres 	<p>Habitats simplifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> Boisement / Bosquet Culture Friche / Jachère Bassine Prairie Verger 	<p>Observations - Choucas des tours</p> <ul style="list-style-type: none"> Individu en vol Groupe d'individus en alimentation 	<p>VENDEE VIENNE DEUX-SEVRES</p> <p>Projet éolien : Saint-Eanne (79)</p> <p>Observations du Choucas des tours en période de nidification</p> <p>N° CARTE : STEA_CHTO FORMAT : A4 ECHELLE : 1/25 000 COORDS : L93 DATE : 16/05/2019 © WORLD ORTHO, NCA Environnement</p>
---	--	--	---

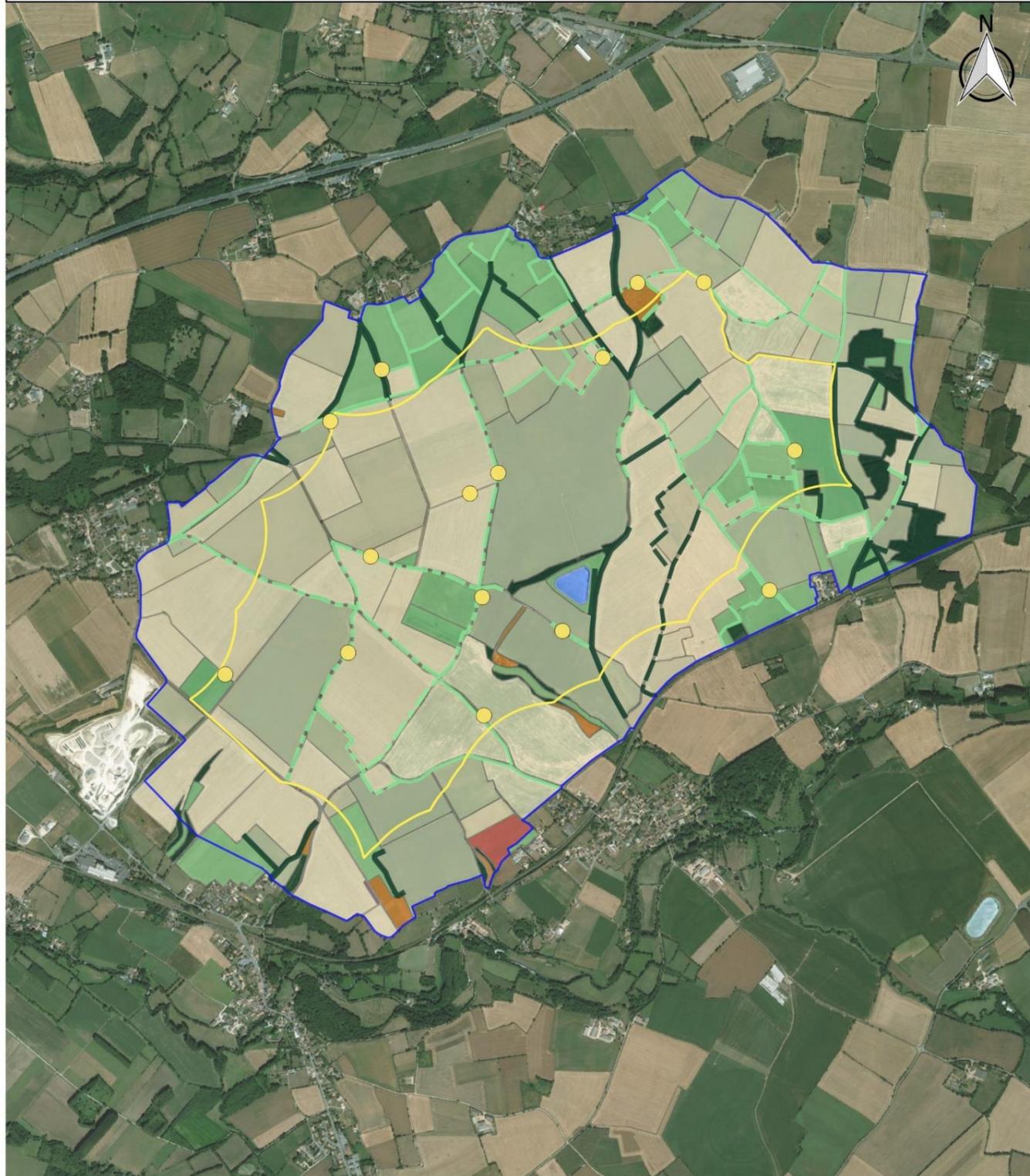


Observation du Gobemouche noir en période de nidification



<p>Légende</p> <p>Zone d'implantation potentielle (ZIP)</p> <p>Aire d'étude immédiate (AEI)</p> <p>Typologie des haies</p> <ul style="list-style-type: none"> Haie multi-strates Haie relictuelle arborée Haie rectangulaire basse Haie rectangulaire basse avec des arbres 	<p>Habitats simplifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> Boisement / Bosquet Culture Friche / Jachère Bassine Prairie Verger 	<p>Observation - Gobemouche noir</p> <ul style="list-style-type: none"> Couple 	<p>VENDEE VIENNE DEUX-SEVRES</p> <p>Projet éolien : Saint-Eanne (79)</p> <p>Observation du Gobemouche noir en période de nidification</p> <p>N° CARTE : STEA_GONO FORMAT : A4 ECHELLE : 1/25 000 COORDS : L93 DATE : 16/05/2019 © WORLD ORTHO, NCA Environnement</p>
---	--	--	--

Observations de la Fauvette grisette en période de nidification



Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Bassine
- Prairie
- Verger

Observations - Fauvette grisette

- Mâle chanteur

0 250 500 m

VENDEE VIENNE
DEUX-SEVRES

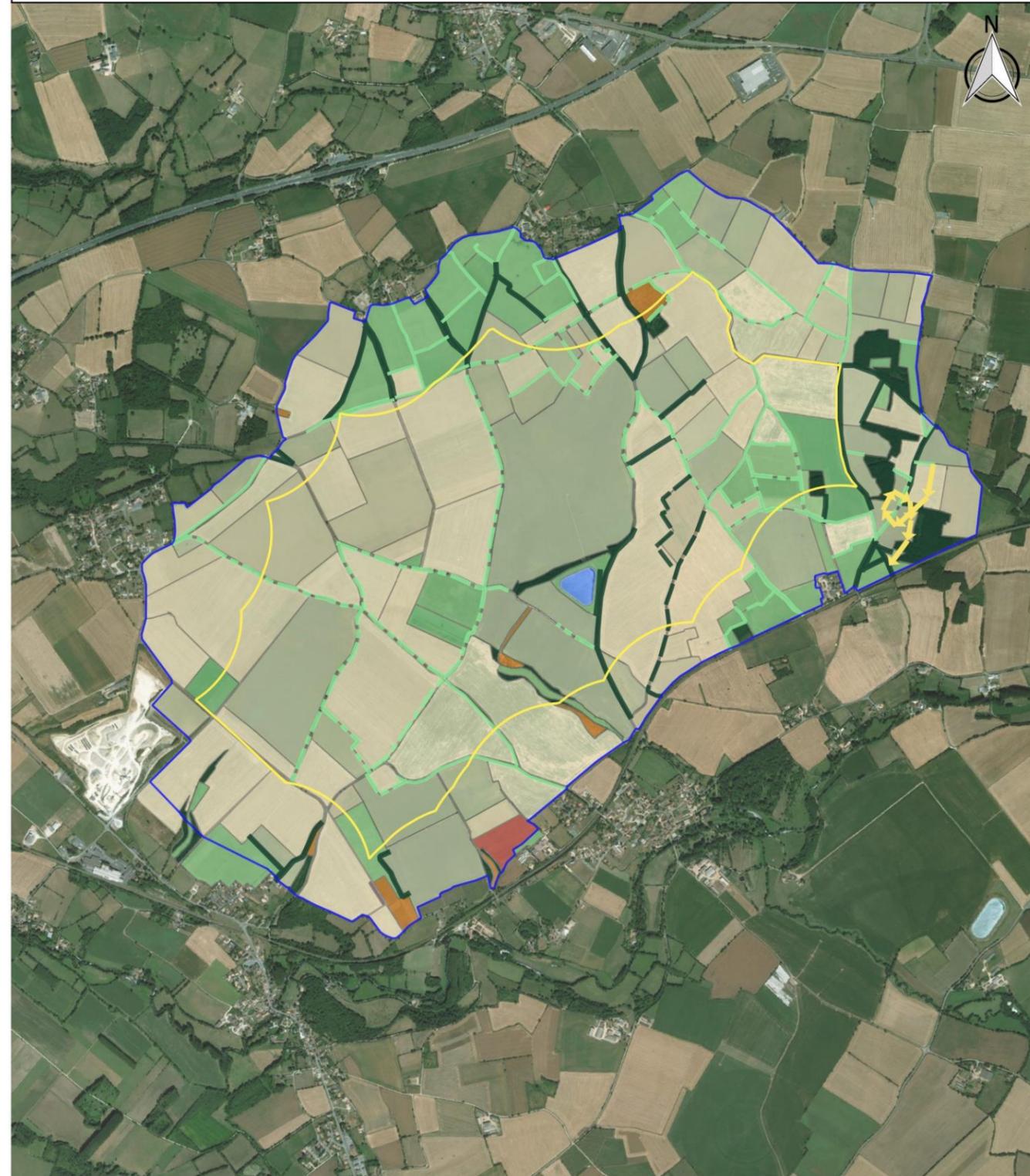
Projet éolien : Saint-Eanne (79)

Observations de la Fauvette grisette en période de nidification

N° CARTE : STEA_FAGR
FORMAT : A4 ECHELLE : 1/25 000
COORDS : L93 DATE : 16/05/2019

EBLISE
nca
© WORLD ORTHO, NCA Environnement

Observation de l'Hirondelle de fenêtre en période de nidification



Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Bassine
- Prairie
- Verger

Observation - Hirondelle de fenêtre

- Individu en chasse

0 250 500 m

VENDEE VIENNE
DEUX-SEVRES

Projet éolien : Saint-Eanne (79)

Observation de l'Hirondelle de fenêtre en période de nidification

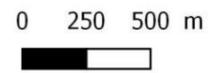
N° CARTE : STEA_HIFE
FORMAT : A4 ECHELLE : 1/25 000
COORDS : L93 DATE : 16/05/2019

EBLISE
nca
© WORLD ORTHO, NCA Environnement

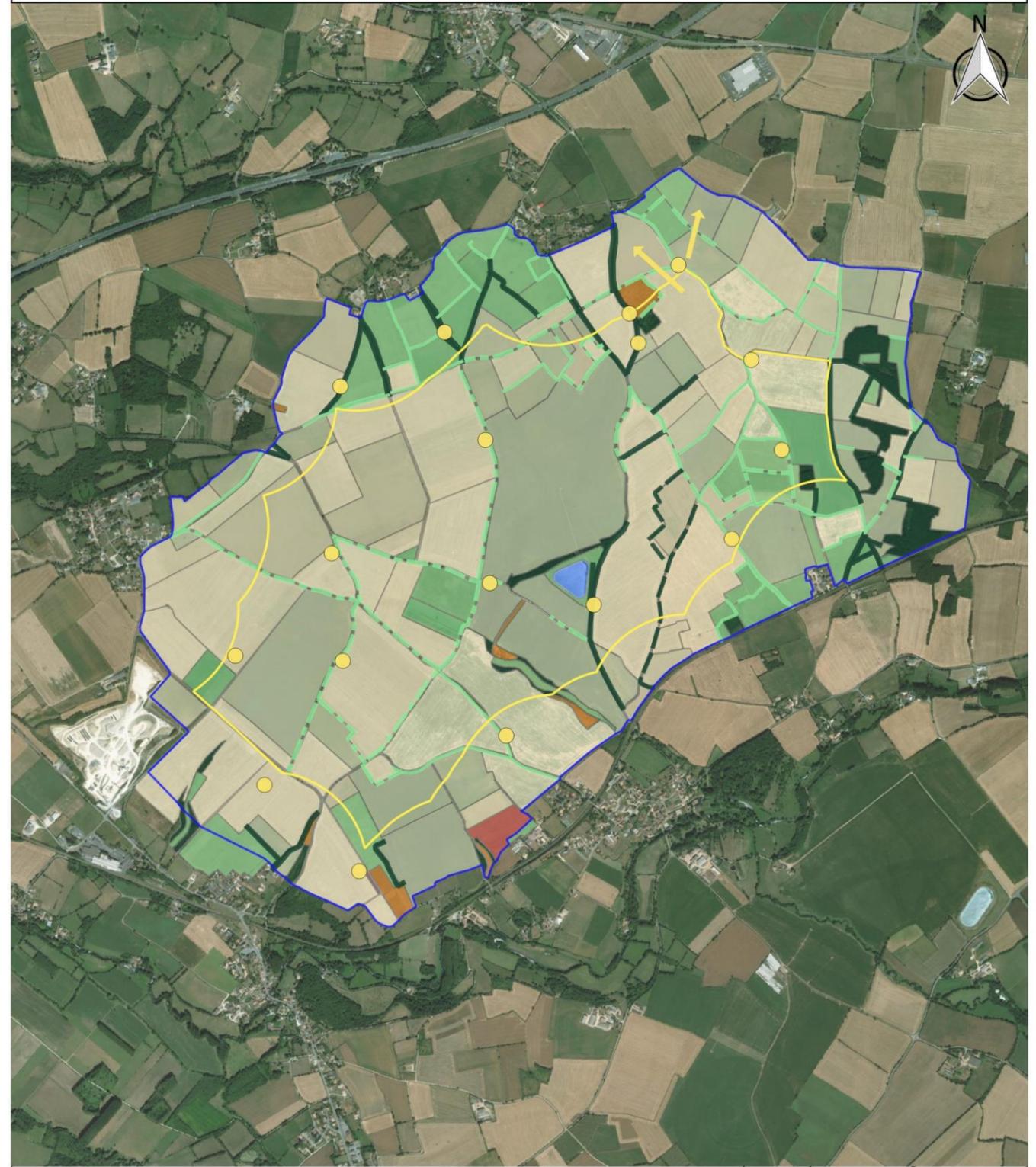
Observations de l'Hirondelle rustique en période de nidification



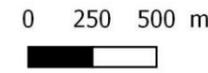
- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Hirondelle rustique**
- Individus en chasse



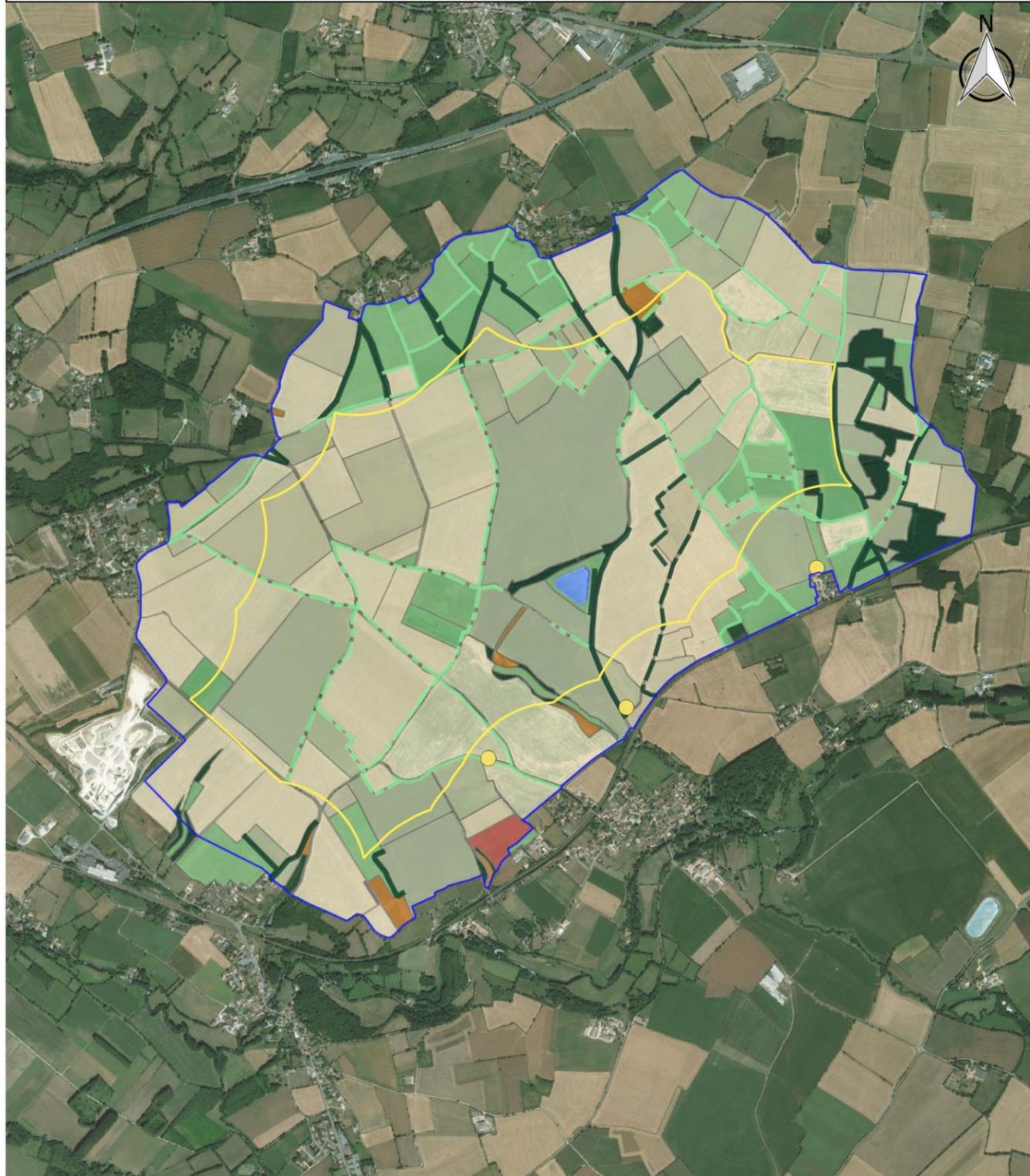
Observations de la Linotte mélodieuse en période de nidification



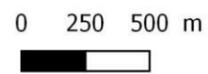
- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Linotte mélodieuse**
- Individu en vol
 - Mâle chanteur



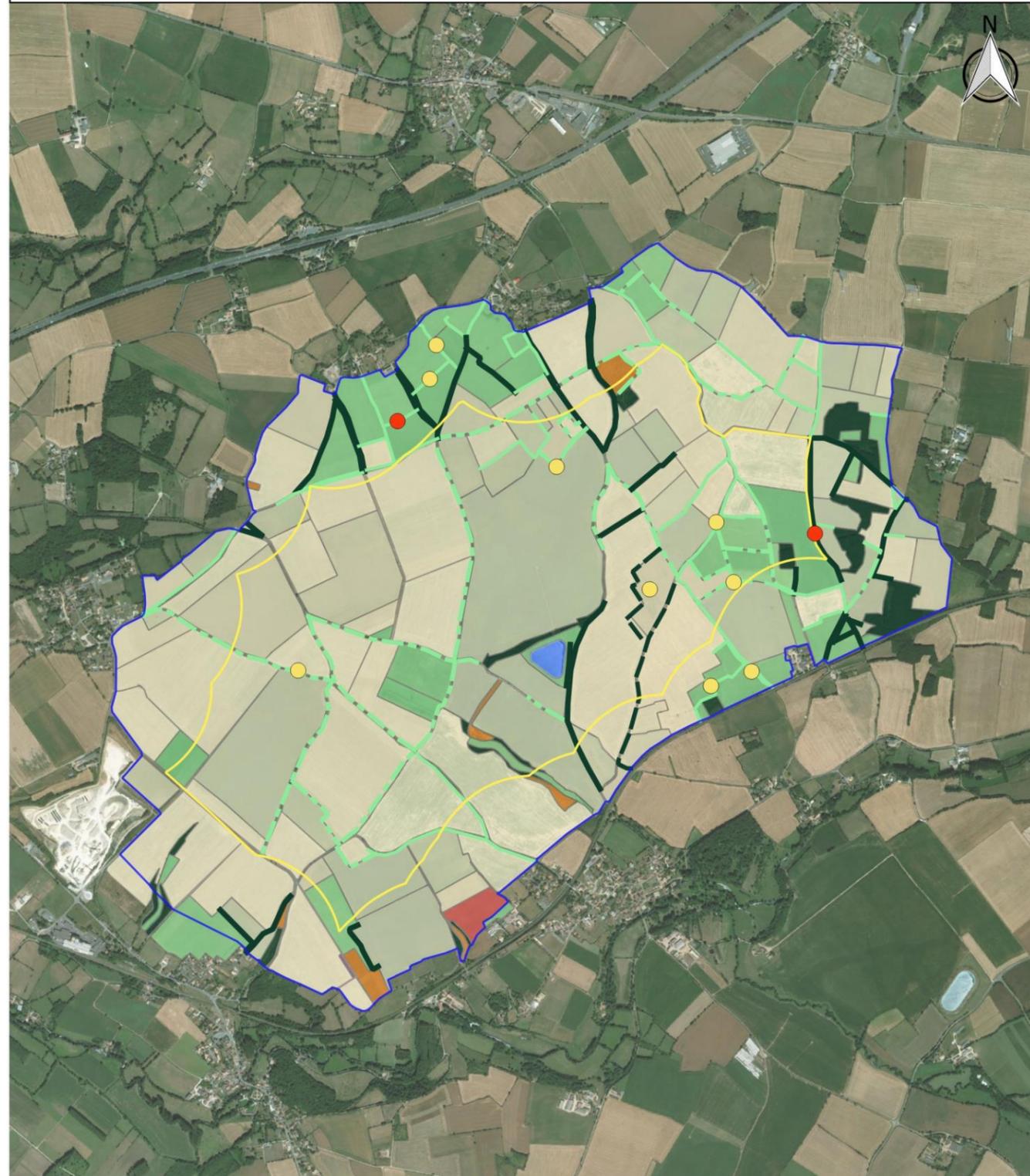
Observations du Moineau domestique en période de nidification



- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Moineau domestique**
- Individu isolé ou groupe d'individus



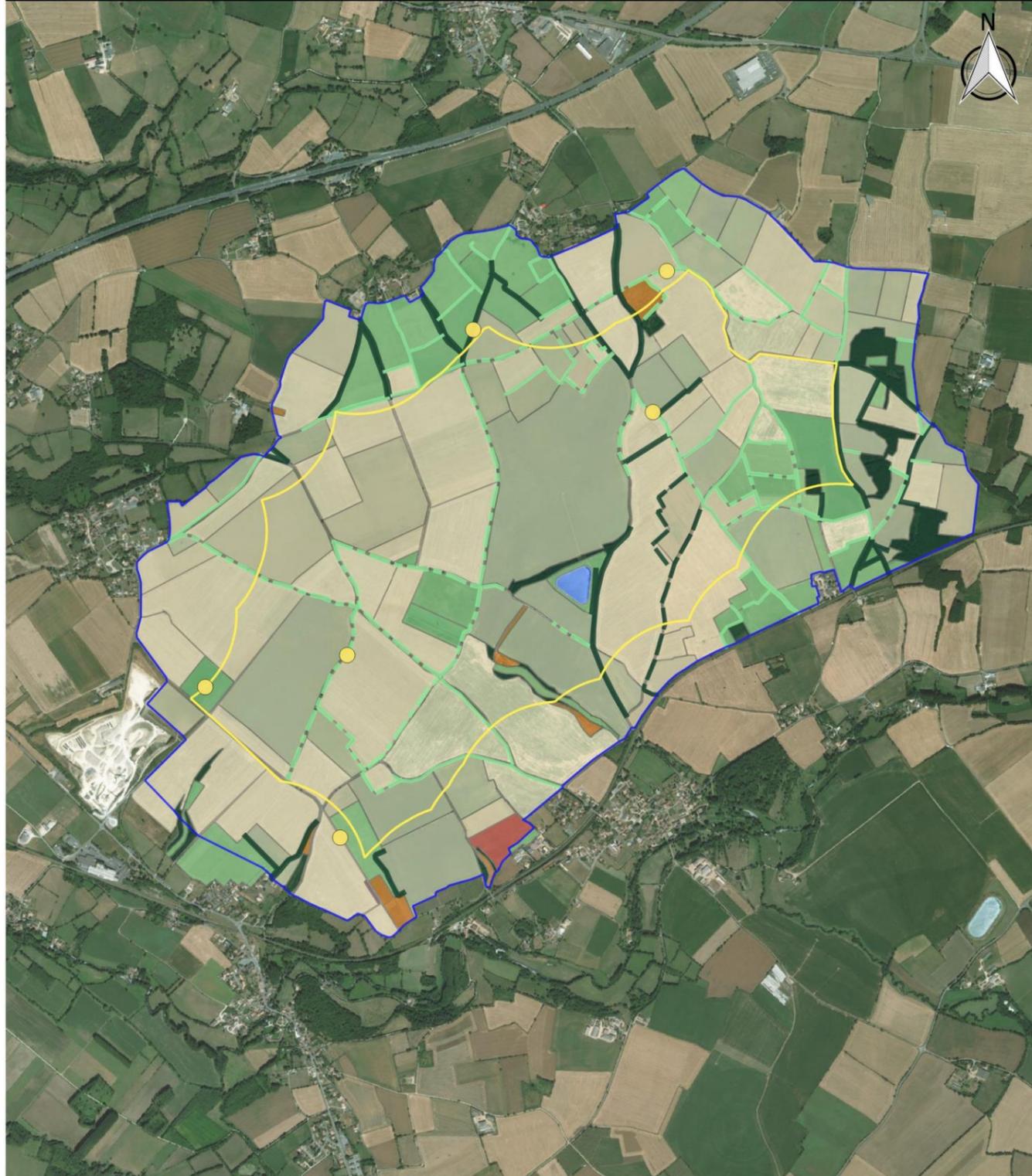
Observations de la Pie-grièche écorcheur en période de nidification



- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Pie-grièche écorcheur**
- Couple
 - Individu seul



Observations du Tarier pâtre en période de nidification



Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Bassine
- Prairie
- Verger

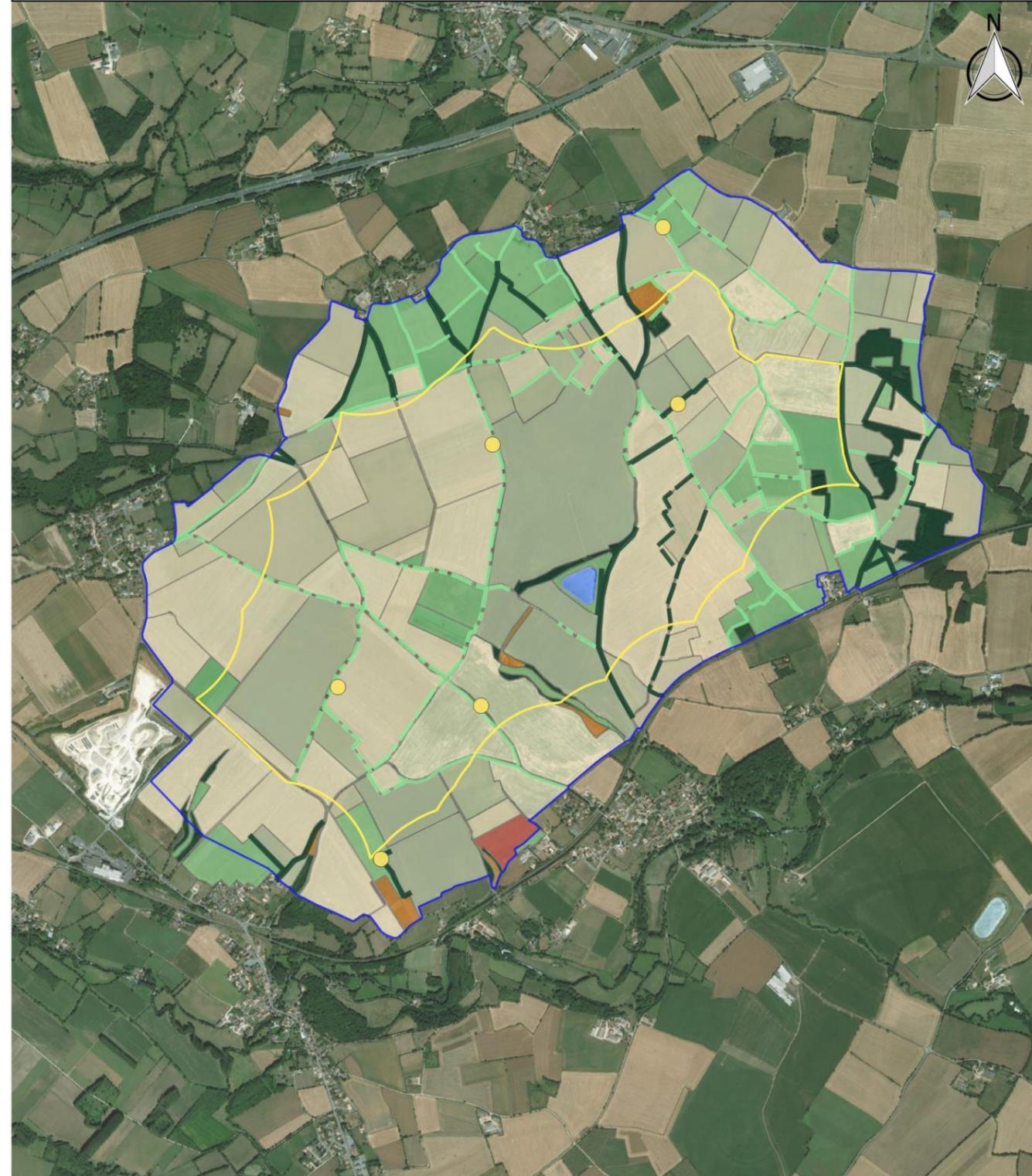
Observations - Tarier pâtre

- Mâle chanteur

0 250 500 m



Observations du Verdier d'Europe en période de nidification



Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Bassine
- Prairie
- Verger

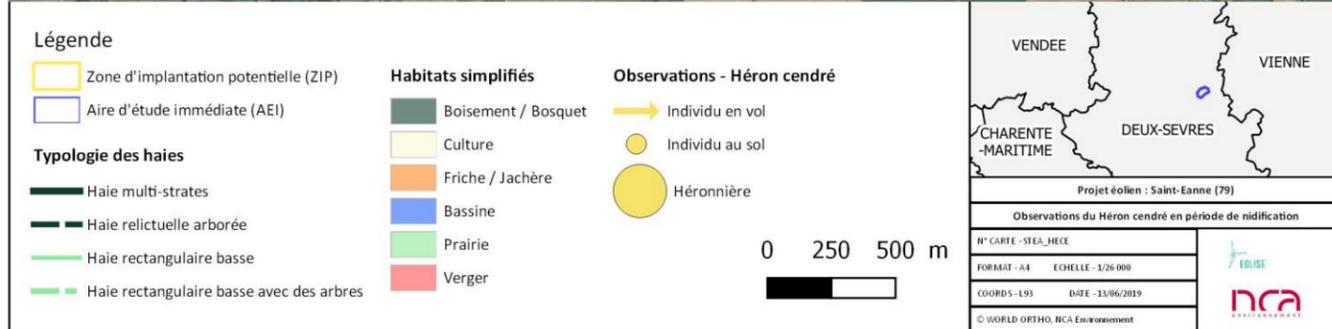
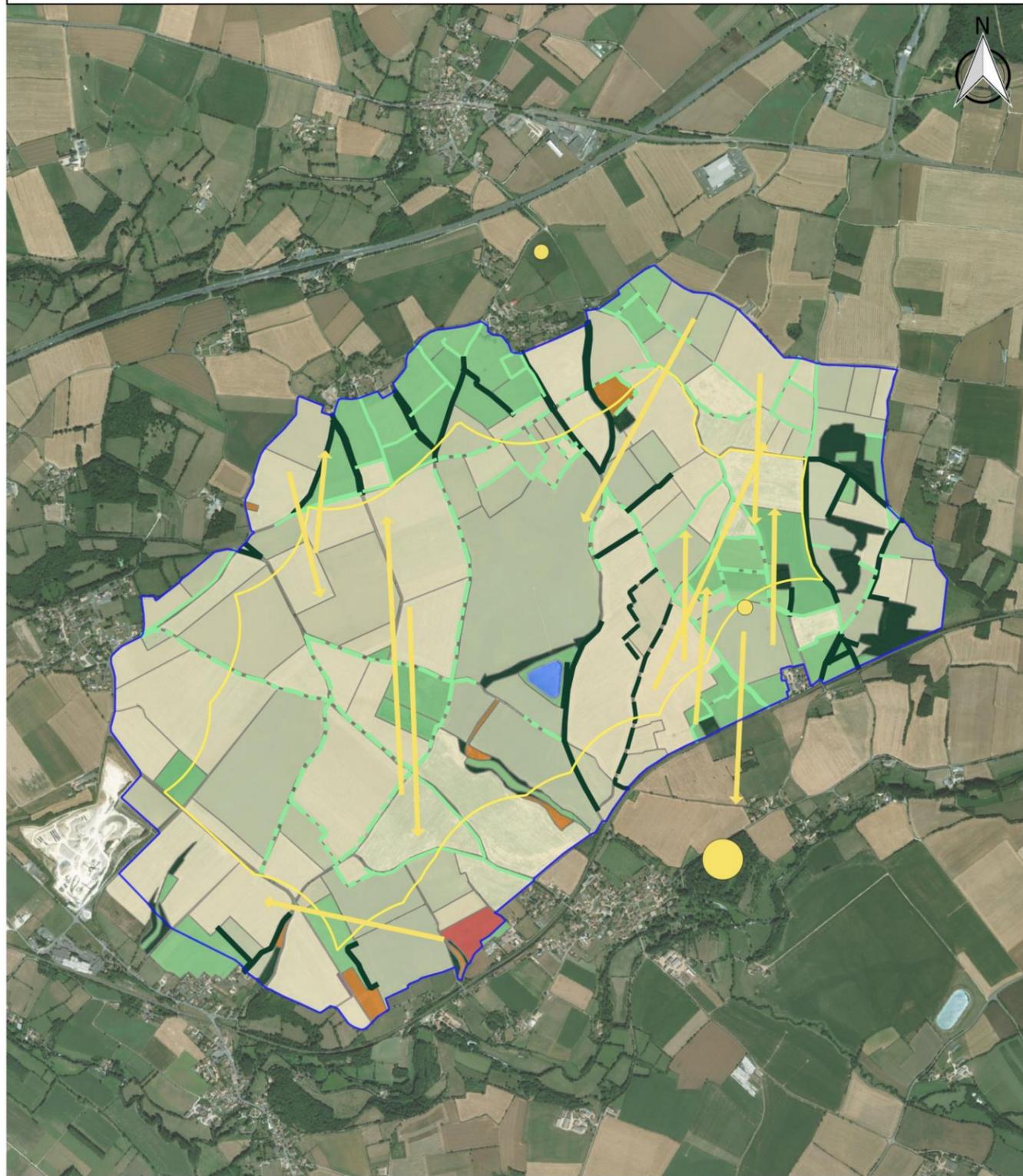
Observations - Verdier d'Europe

- Mâle chanteur

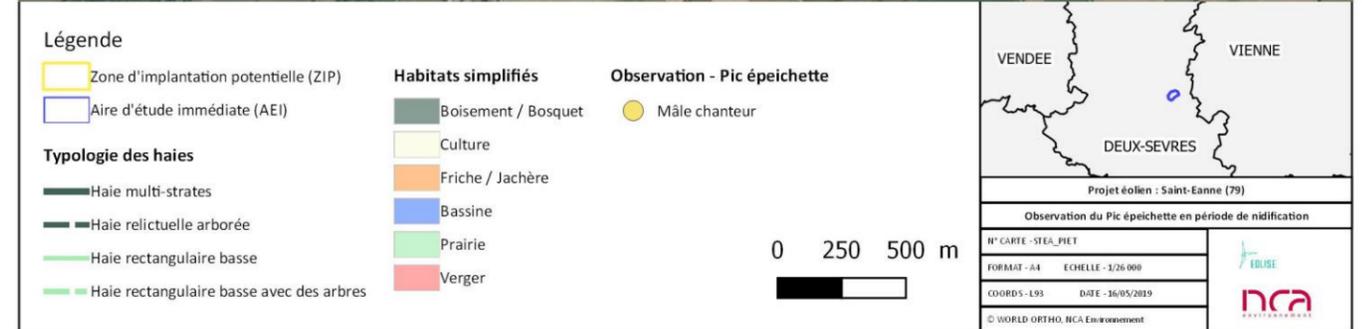
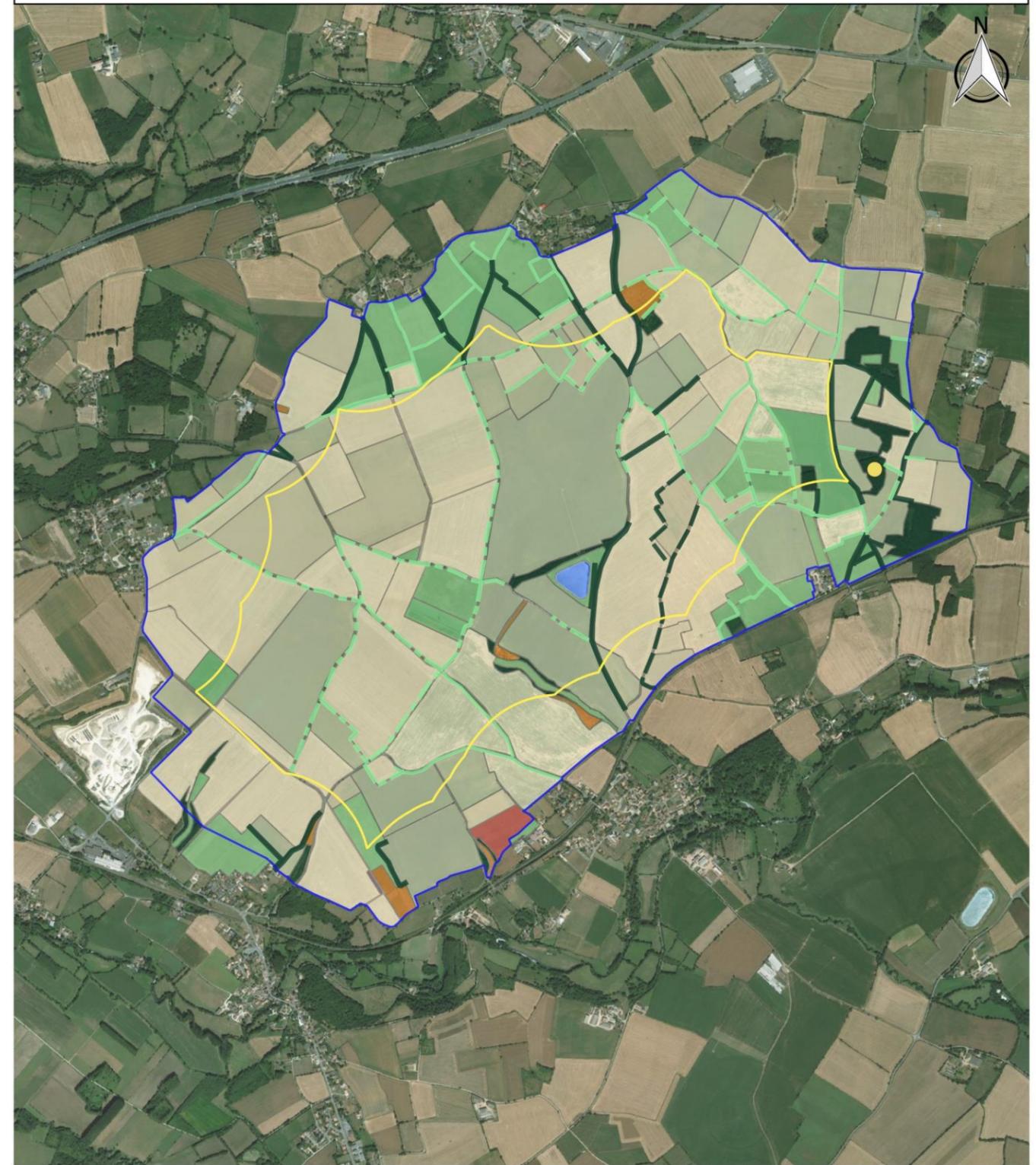
0 250 500 m



Observations du Héron cendré en période de nidification



Observation du Pic épeichette en période de nidification



VII. 2. c. ii. Espèces de rapaces non patrimoniales

Deux espèces de rapaces diurnes non patrimoniales ont été observées sur l'AEI. Elles ont toutes un statut de conservation d'espèce de « préoccupation mineure » et ne sont pas des espèces déterminantes ZNIEFF dans la région.

- La Buse variable est une espèce de rapace diurne commune sur le territoire national. Plusieurs individus ont été observés à chaque prospection lors de la période de nidification. Aucun indice de nidification n'a été observé, néanmoins les haies et boqueteaux présents sur l'AEI sont favorables à l'espèce.
- L'Épervier d'Europe a été observé une seule fois le 9 mai 2018 au centre de la ZIP. Cet individu (femelle) a été contacté en survol de l'AEI, il peut y être nicheur ou à proximité puisque les zones boisées lui sont favorables.

Outre la possibilité de nicher sur l'AEI, ces espèces vont également utiliser l'AEI pour chasser.

VII. 2. c. iii. Espèces de rapaces patrimoniales

Lors de la période de nidification, cinq espèces de rapaces diurnes inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) ont pu être observées. L'Aigle botté, le Busard cendré, Busard Saint-Martin et l'Elanion blanc sont aussi déterminantes « ZNIEFF » en Poitou-Charentes lorsqu'il y a nidification avérée. Le Faucon crécerelle n'est pas inscrits sur la liste de l'Annexe I de la DO, mais il est classé espèce « quasi-menacée » sur la liste rouge des espèces nicheuses du Poitou-Charentes.

L'Effraie des clochers, est un rapace nocturne, classé « vulnérable » sur la liste rouge des espèces nicheuses en Poitou-Charentes. La Chevêche d'Athéna quant à elle, est une espèce semi-nocturne classée patrimoniale en raison de son statut de conservation espèce « quasi menacée » en Poitou-Charentes.

Tableau 42 : Rapaces patrimoniaux observés en période de reproduction

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)
Accipitriformes	Aigle botté	DO / PN	DD	Si nicheur
	Busard cendré	DO / PN	NT	Si nicheur
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NT	Si nicheur
	Elanion blanc	DO / PN	NA	Si nicheur
	Milan noir	DO / PN	LC	
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NT	
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	NT	
	Effraie des clochers	PN	VU	

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable

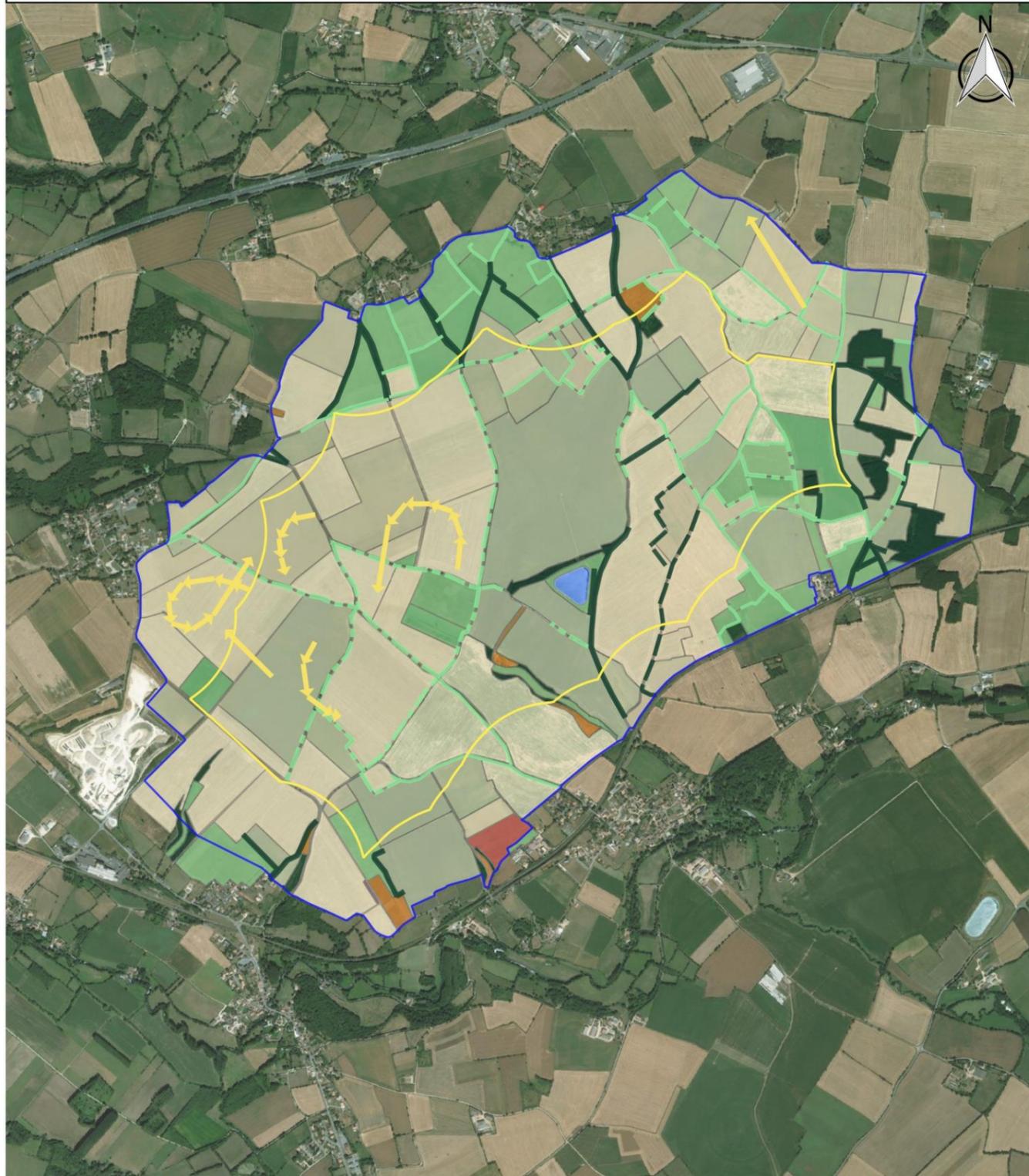
- Un **Aigle botté** a été observé le 20 juin 2018 et le 25 mai 2019 en chasse sur l'AEI. Plus petit aigle présent en France, il se caractérise par deux formes de couleur du plumage. La forme claire présente un plumage à dominance blanche, avec une note de roux-châtain sur l'ensemble de la tête et la totalité des rémiges noires. La forme sombre quant à elle est uniformément brune avec la totalité des rémiges noires, et des épaules plus claires. Le signe distinctif en vol pour les deux formes est la présence de trois rémiges plus claires. Les deux individus observés étaient de forme claire, en chasse ils ont été vu prenant de la hauteur avant d'effectuer des piqués pour tenter de capturer ses proies. L'espèce requiert de grands arbres pour nicher, l'AEI ne présente donc pas un site de nidification potentiel. Cependant elle peut être un terrain de chasse favorable à l'espèce.
- Plusieurs mâles et femelles de **Busard cendré** ont été observés régulièrement au sein de l'AEI. Le Busard cendré était jusque dans les années 70 inféodé aux landes, garrigues, et pelouses herbacées (prairies de fauche). L'élevage des jeunes se faisait dans un environnement pérenne et difficile d'accès pour les prédateurs. Aujourd'hui, l'espèce, qui ne trouve quasiment plus que pour site de nidification les grandes cultures de blé et d'orge, a vu sa population diminuer rapidement puisque les moissons, de plus en plus précoces, empêchent les jeunes d'atteindre l'âge de l'envol. Ce changement d'habitat est à ce jour toujours inexpliqué, cependant deux hypothèses sont avancées : soit une attractivité plus importante des grandes parcelles de cultures (disponibilités alimentaires plus importantes, couvert végétal plus régulier et plus haut plus rapidement), soit le remplacement progressif des landes par la sylviculture (particulièrement des pins), le drainage et la diminution des zones de pâturage (INPN). Aucun indice de reproduction n'a été noté

pour cette espèce, son statut de reproduction est donc noté possible. Toutefois, le GODS précise ceci dans son recueil bibliographique : « *Le **Busard cendré** est un nicheur régulier des plaines Deux-Séviennes dont il est l'un des emblèmes. Dans ce secteur, on le retrouve au sein de la ZPS Plaine de la Mothe-St-Héray - Lezay, sur celle de Niort Sud-Est ainsi que sur un petit secteur sur la commune de Pamproux, à 4 km à l'est de la ZIP. Cette espèce possède des capacités de déplacement exceptionnel, et elle est capable de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour s'alimenter.* »

- Un mâle et une femelle de **Busard Saint-Martin** ont été observés à plusieurs reprises en recherche alimentaire dans les milieux ouverts de l'AEI. Il n'a pas été possible de distinguer s'il s'agissait des mêmes individus observés à plusieurs reprises ou de plusieurs individus. Il n'est pas possible d'avérer une reproduction certaine sur l'AEI durant la période de nidification, cependant les milieux ouverts (cultures de céréales) présents sur le site étudié sont des habitats favorables à cette espèce. De plus plusieurs comportements de parade et un passage de proie ont été observés près du lieu-dit *la Seinte Babin*, la nidification de l'espèce est donc notée probable sur l'ensemble des grandes parcelles de culture de l'AEI. Par ailleurs, le GODS précise ceci dans son recueil bibliographique : « *Le **Busard Saint-Martin**, espèce déterminante en Poitou-Charentes et inscrit en tant que quasi-menacée sur la liste rouge Européenne, est régulièrement observé sur la zone d'étude, que ce soit en migration, en reproduction ou en hivernage. Il fréquente pour nicher deux types de milieux : les plaines agricoles et les massifs forestiers. Les oiseaux nichant en plaine sont relativement bien suivis sur les ZPS des Deux-Sèvres, mais ailleurs, leurs effectifs sont mal connus.* »
- Un **Elanion blanc** a été contacté le 28 mai 2019 en chasse au-dessus de l'AEI. La présence nicheuse de ce petit rapace sur le territoire Français est récente. Originaire du Maghreb, il colonise peu à peu le territoire avec une première reproduction constatée en 1990 dans les Landes. Il affectionne les milieux ouverts parsemés de haies ou d'arbres isolés, dont la présence de perchoir est obligatoire pour lui permettre d'affûter ses proies. Des observations de couples proches de champs de maïs ont permis de constater que l'espèce utilisait les arroseurs comme perchoir pour affûter les grandes sauterelles, ce qui prouve la facilité d'adaptation de l'espèce à son milieu. De nombreuses haies associées aux prairies ou cultures de l'AEI sont favorables à l'espèce, cependant seule une observation a été possible, elle est donc notée nicheuse possible.
- Le **Faucon crécerelle** est une espèce d'une grande plasticité aussi à l'aise en ville, qu'en plaine céréalière. Il est régulièrement nicheur dans des fermes ou en haut de pylônes électriques. Il s'accommode également d'un nid abandonné de corvidé. Aucun couple n'a été observé sur l'AEI, uniquement des individus en transit ou en chasse.
- Le **Milan noir** est un rapace migrateur qui arrive entre mars et mai. Les couples semblent fidèles à leurs territoires, réutilisant fréquemment le même nid ou par opportunisme le nid abandonné d'une autre espèce. L'espèce niche généralement en lisière de forêt ou dans un arbre proche d'une rivière ou d'un étang. On observe fréquemment les milans en chasse lors des moissons ou lors de la coupe des prés de fauche. Seul un individu a été observé le 20 juin 2018 en vol. L'absence d'observation régulière laisse penser que l'espèce ne niche pas dans un périmètre proche.
- **L'Effraie des clochers**, aussi appelée « Dame blanche », est une chouette anthropophile, profitant des bâtis pour nicher. Commune, l'espèce a longtemps subi le braconnage et aujourd'hui elle voit sa population diminuer, par l'expansion des zones agricoles (rongicides utilisés en agriculture, ne lui permettant plus de trouver la nourriture nécessaire pour nourrir ses jeunes, mais amenant aussi à les empoisonner malencontreusement) et le trafic routier qui tue chaque année de nombreux individus amenés à chasser sur les accotements de routes (rares lieux enherbés). Un individu a été contacté le 20 mars 2019 sortant du lieu-dit *les Grandes Chasseignes*.

- La **Chevêche d'Athéna** a été entendue lors d'un inventaire sur les Chiroptères le 29 mai 2018 et à plusieurs reprises le 20 mars 2019 lors de l'inventaire des rapaces nocturnes. Espèce semi-nocturne, elle utilise régulièrement les bâtiments agricoles et maisons abandonnées pour nicher, mais on la retrouve aussi dans les cavités peu ouvertes des arbres notamment des pommiers.

Observations du Busard cendré en période de nidification



- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Busard cendré**
- Individu en chasse



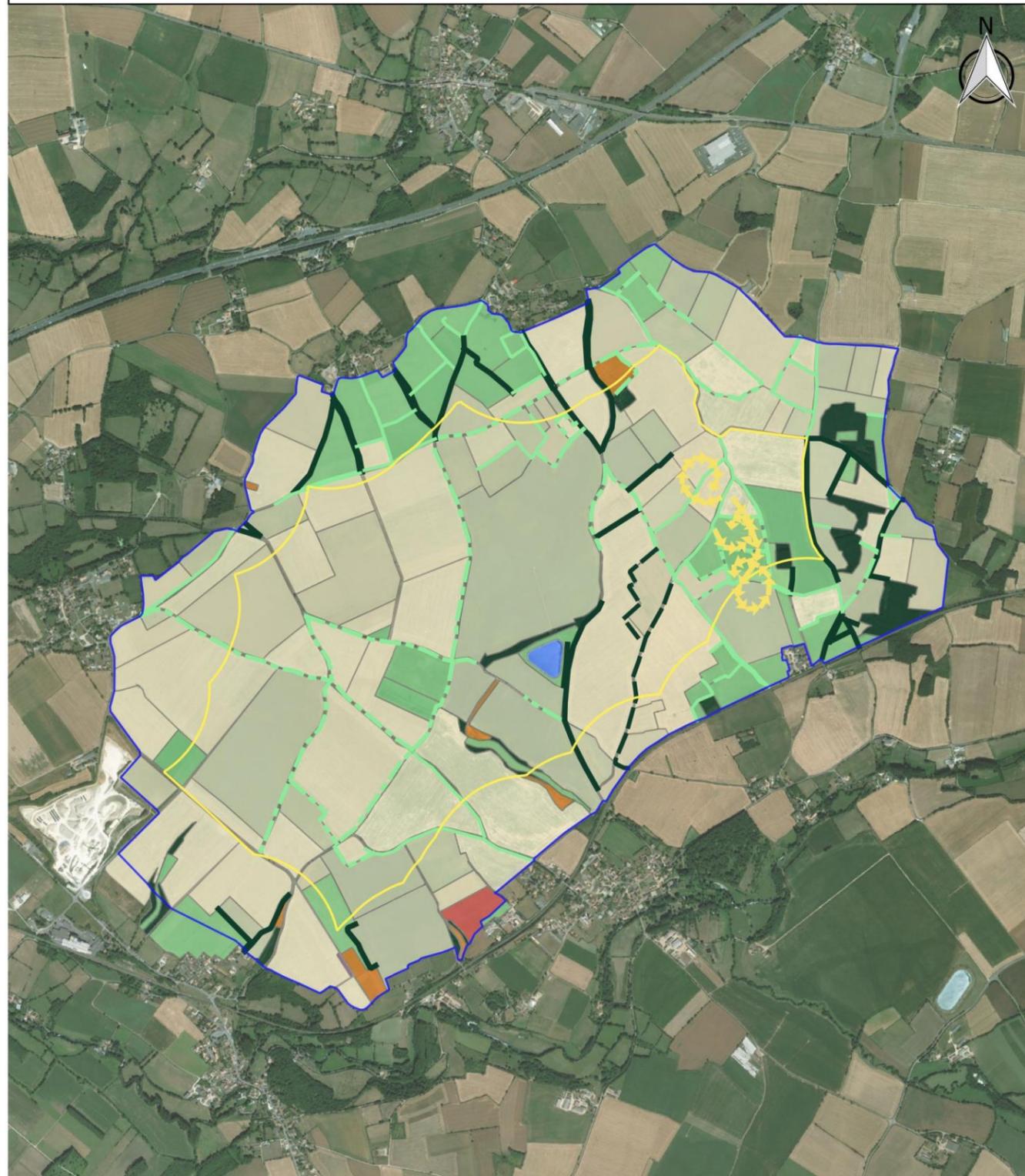
Observations du Busard Saint-Martin en période de nidification



- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Verger
- Observations - Busard Saint-Martin**
- Individu en chasse
 - Individu au sol



Observation de l'Elanion blanc en période de nidification



Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Bassine
- Prairie
- Verger

Observation - Elanion blanc

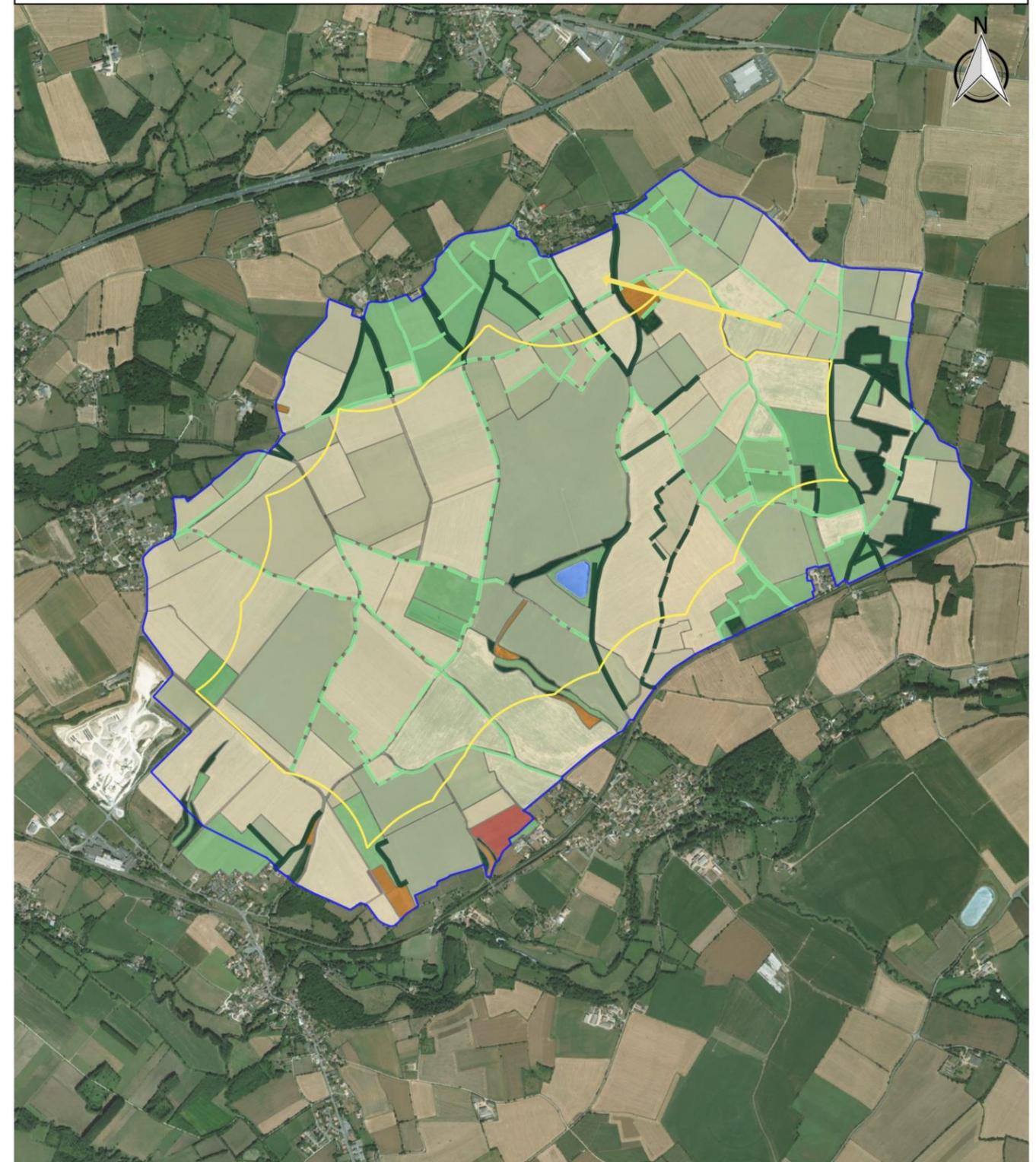
- Individu en chasse

0 250 500 m



Projet éolien : Saint-Eanne (79)	
Observation de l'Elanion blanc en période de nidification	
N° CARTE - STEA_ELB	EBLISE
FORMAT - A4	ECHELLE - 1/25 000
COORDS - L93	DATE - 13/06/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

Observation du Milan noir en période de nidification



Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)

Typologie des haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Bassine
- Prairie
- Verger

Observation - Milan noir

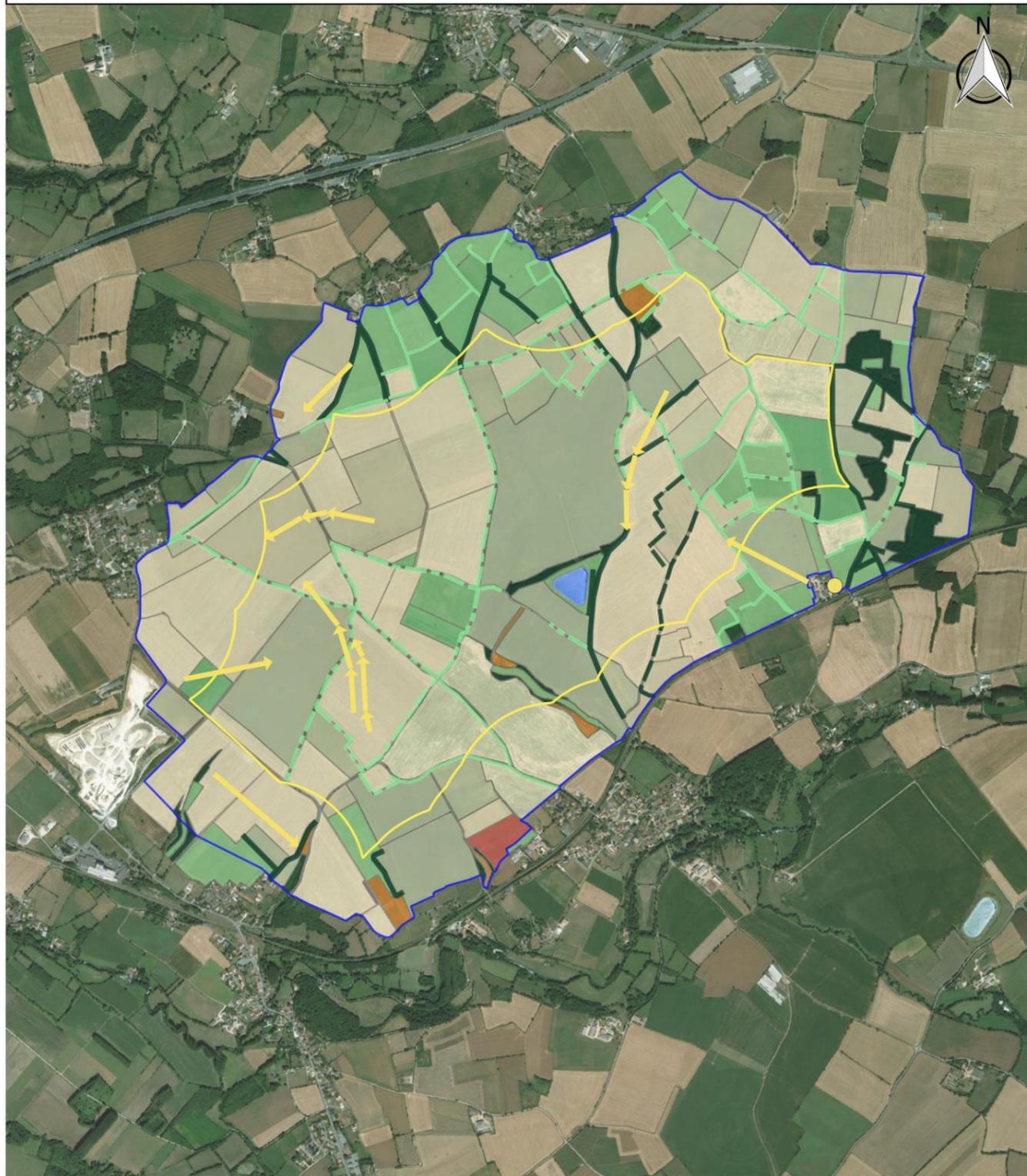
- Individu en chasse

0 250 500 m

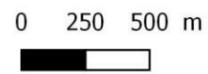


Projet éolien : Saint-Eanne (79)	
Observation du Milan noir en période de nidification	
N° CARTE - STEA_MINO	EBLISE
FORMAT - A4	ECHELLE - 1/25 000
COORDS - L93	DATE - 16/05/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

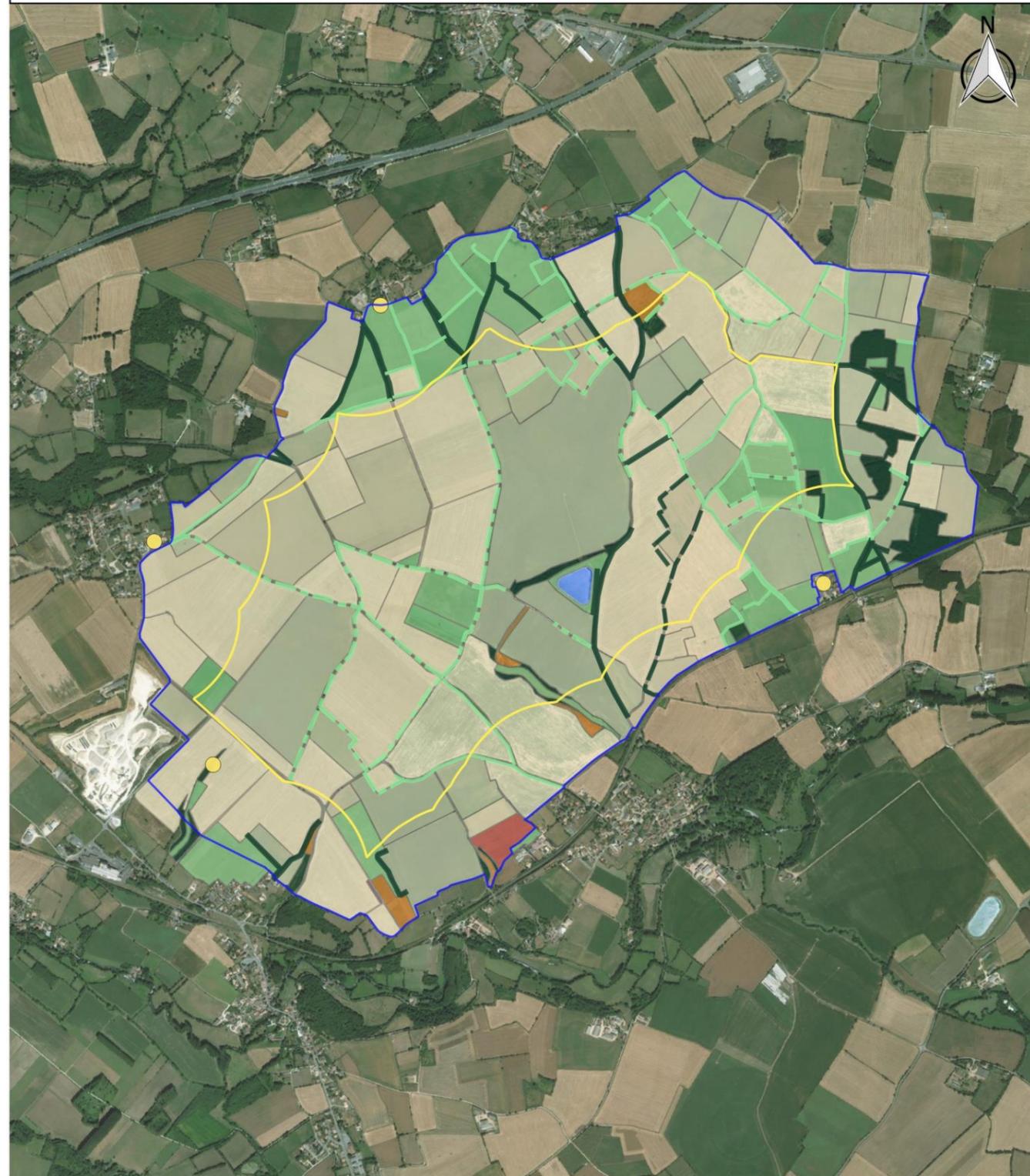
Observations du Faucon crécerelle en période de nidification



- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Vergers
- Observations - Faucon crécerelle**
- Individu en vol ou en chasse
 - Individu posé



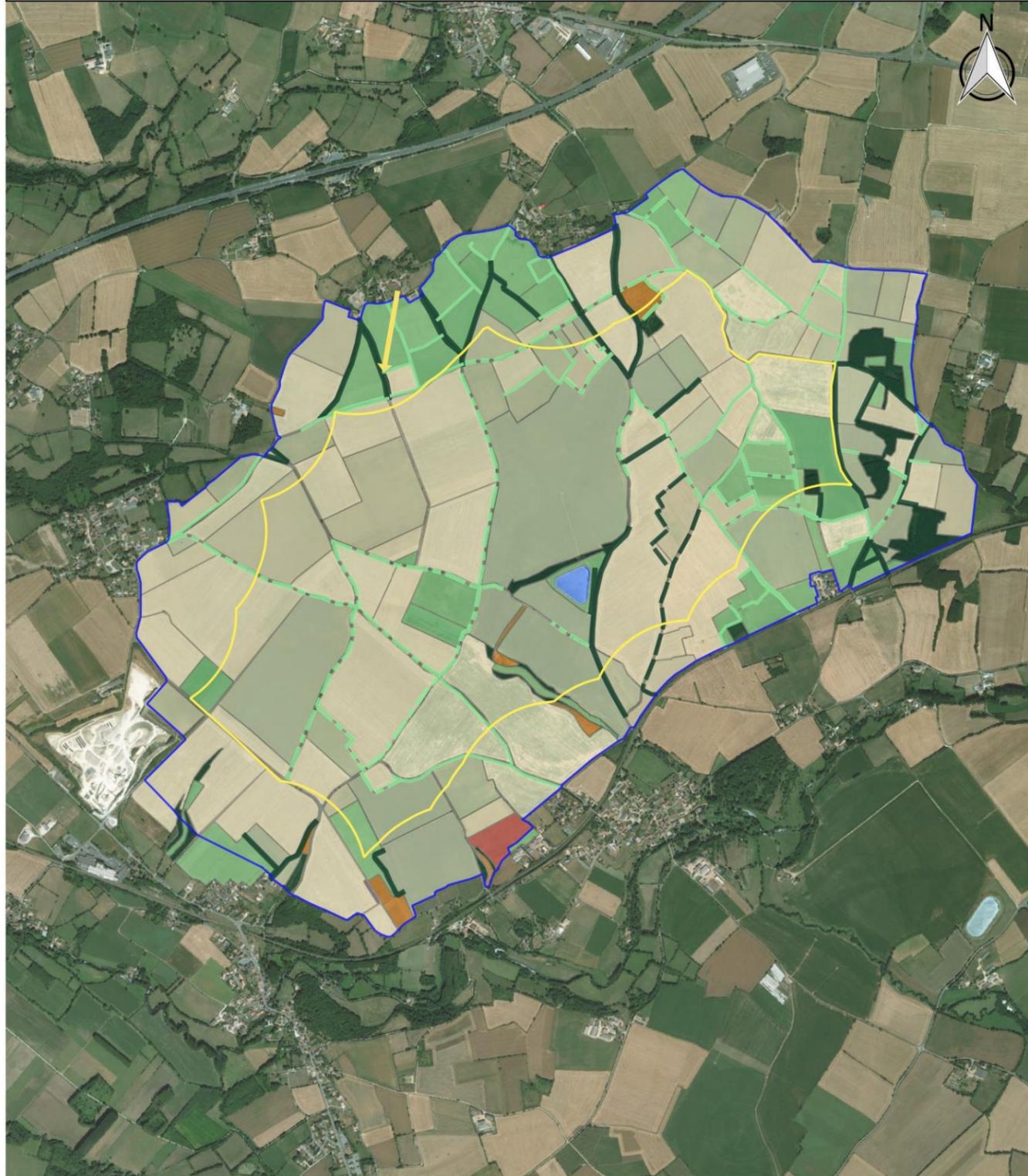
Observations de la Chevêche d'Athéna en période de nidification



- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Typologie des haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Bassine
 - Prairie
 - Vergers
- Observations - Chevêche d'Athéna**
- Mâle chanteur

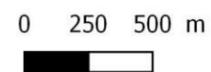


Observation de l'Effraie des clochers en période de nidification



Légende

- | | | |
|--|----------------------------|---|
| Zone d'implantation potentielle (ZIP) | Habitats simplifiés | Observation - Effraie des clochers |
| Aire d'étude immédiate (AEI) | Boisement / Bosquet | Individu en vol |
| Typologie des haies | Culture | |
| Haie multi-strates | Friche / Jachère | |
| Haie relictuelle arborée | Bassine | |
| Haie rectangulaire basse | Prairie | |
| Haie rectangulaire basse avec des arbres | Verger | |



Projet éolien : Saint-Eanne (79)	
Observation de l'Effraie des clochers en période de nidification	
N° CARTE : STEA_EFCL	
FORMAT : A4	ECHELLE : 1/25 000
COORDS : L93	DATE : 16/05/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

VII. 2. d. Synthèse des enjeux en période de nidification

VII. 2. d. i. Enjeu « espèces » en période de nidification

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie Chapitre 1 : III. 4. a. i Établissement de la patrimonialité, un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon.

Concernant les espèces observées pendant les prospections et connues au sein de l'aire d'étude éloignée (GODS, 2018), 55 espèces présentent un enjeu au cours de la période de nidification au sein de l'aire d'étude immédiate (AEI).

Le Circaète Jean-le-blanc, le Faucon pèlerin et l'Outarde canepetière sont des espèces déterminantes ZNIEFF en tant que nicheur, leur statut régional est très préoccupant (espèce « en danger »), de plus ils sont inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO). Leur classe de patrimonialité attribuée est de catégorie 1 et un **enjeu « espèce » très fort** leur est attribué. Aucun d'eux n'est nicheur au sein de l'AEI, celle-ci ne présente pas d'habitat favorable pour leur reproduction mais ils peuvent être observés de manière ponctuelle, essentiellement en alimentation puisque des données de nidification au sein de l'AEI sont répertoriées (à environ 4km de l'AEI). Au cours des prospections ils n'ont pas été observés.

Trois autres espèces (Bondrée apivore, Busard des roseaux et Pic noir) se voient attribuer un **enjeu « espèces » très fort**. Leur statut « vulnérable » dans la région Poitou-Charentes croisé à leur présence à l'Annexe I de la DO donne une patrimonialité de catégorie 1. Au cours des prospections ils n'ont pas été observés.

Lors de la saison d'inventaire, quatre espèces inscrites à l'Annexe I de la DO avec un statut de conservation régional qui considère ces espèces nicheuses comme « quasi menacées » en Poitou-Charentes ont été contactées (le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, l'Oedicnème criard et la Pie-grièche écorcheur). Un enjeu « espèce » **fort** est attribué à celles-ci.

Le Courlis cendré, le Bouvreuil pivoine, Locustelle tachetée, le Moineau friquet, le Pouillot fitis, la Traquet motteux, le Torcol fourmilier et le Petit-duc scops, sont déterminant ZNIEFF si leur présence est connue nicheuse, et leur statut sur la liste régionale de Poitou-Charente est très préoccupant (espèce « en danger critique d'extinction » ou « en danger »). Un **enjeu « espèce » fort** leur est donc attribué, ainsi qu'au Pic mar qui est inscrit à l'Annexe I de la DO et dont le statut sur la LRR est « quasi-menacé ».

L'**enjeu « espèce » modéré** est décerné à 11 espèces : l'Aigle botté, l'Autour des palombes, l'Elanion blanc, le Milan noir, l'Engoulevent d'Europe, le Vanneau huppé, le Faucon hobereau, le Gobemouche noir, la Gorgebleue de Nantes, le Pouillot de Bonelli, le Roitelet huppé et l'Aigrette garzette. Six d'entre elles sont inscrites à l'Annexe I de la directive oiseau et possède une détermination ZNIEFF en tant que nicheur. Les autres espèces sont toutes déterminantes ZNIEFF et classées sur la liste rouge régionale comme espèce « quasi-menacée ».

Le Gobemouche noir est une espèce considérée éteinte en Poitou-Charentes depuis plus de 10 ans. Sa présence sur le site n'a pu être confirmée en 2019, un enjeu « espèce » modéré lui est donc attribué.

L'**enjeu « espèce » faible** est attribué à deux passereaux : l'Alouette des champs et le Bruant proyer. La Tourterelle des bois, la Caille des blés, le Héron cendré et l'Effraie des clochers ont aussi un enjeu « espèce » faible, soit par leur statut d'espèce « vulnérable » sur la liste rouge régionale des espèces nicheuses, soit par leur détermination ZNIEFF.

L'**enjeu « espèce » très faible** est attribué à 14 espèces de passereaux, ainsi qu'au Martinet noir, au Faucon crécerelle, au Pic épeichette et à la Chevêche d'Athéna. Leurs habitats de nidification et d'alimentation sont très divers et ils ne nichent pas tous au sein de l'AEI (Martinet noir, Moineau domestique, Hirondelle rustique et Hirondelle de fenêtre par exemple). Ils ont tous un statut de conservation régional préoccupant (espèces « quasi menacées »).

Toutes les autres espèces observées ne comportent pas de caractère de patrimonialité, il ne leur est donc pas attribué d'enjeu « espèce ».

65 espèces ont été observées dans l'aire d'étude immédiate dont 52 sont protégées au niveau national, 7 inscrites à l'Annexe I de la DO, 7 sont déterminantes nicheuses ZNIEFF et 24 ont un statut de conservation régional préoccupant ;

Cinq espèces ont été identifiées nicheuse « certaine » au sein de l'AEI : Faucon crécerelle, Bergeronnette printanière, Corneille noire, Etourneau sansonnet, Fauvette grisette ;

Quatre principaux cortèges d'oiseaux sont définis :

- ✓ **Le cortège des milieux forestiers et de bocages**
- ✓ **Le cortège des milieux ouverts**
- ✓ **Le cortège des milieux aquatiques**
- ✓ **Le cortège des milieux urbanisés ;**

L'AEI est fréquentée lors de la période de nidification par des espèces qui se reproduisent, qui font de la recherche alimentaire ou du vol de transit entre différents sites ;

Suite aux inventaires et au recueil des données bibliographiques, au total 55 espèces présentent un enjeu « espèce » sur l'ensemble de la période de nidification :

- **6 espèces représentent un enjeu très fort : Bondrée apivore, Busard des roseaux, Circaète Jean-le-blanc, Faucon pèlerin, Outarde canepetière, Pic noir ;**
- **14 espèces représentent un enjeu fort : Busard cendré, Busard Saint-Martin, Courlis cendré, Oedicnème criard, Bouvreuil pivoine, Gobemouche noir, Locustelle tachetée, Moineau friquet, Pie-grièche écorcheur, Pouillot fitis, Traquet motteux, Pic mar, Torcol fourmilier et Petit-duc Scops.**
- **11 espèces représentent un enjeu modéré : Aigle botté, Autour des palombes, Elanion blanc, Milan noir, Engoulevent d'Europe, Vanneau huppé, Faucon hobereau, Gobemouche noir, Pouillot de Bonelli, Roitelet huppé, Aigrette garzette ;**
- **6 espèces représentent un enjeu faible : Tourterelle des bois, Caille des blés, Alouette des champs, Bruant proyer, Héron cendré, Effraie des clochers ;**
- **18 espèces représentent un enjeu très faible : Martinet noir, Faucon crécerelle, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Choucas des tours, Cisticole des joncs, Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Grosbec casse-noyaux, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Linotte mélodieuse, Moineau domestique, Serin cini, Tarier pâtre, Verdier d'Europe, Pic épeichette et Chevêche d'Athéna.**

Tableau 43 : Enjeu « espèce » attribué en période de nidification

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Enjeu "espèce"	
Accipitriformes	Aigle botté	DO / PN	DD	Si nicheur	Modéré	
	Autour des palombes	PN	NT	Si nicheur	Modéré	
	Bondrée apivore	DO / PN	VU	Si nicheur	Très fort	
	Busard cendré	DO / PN	NT	Si nicheur	Fort	
	Busard des roseaux	DO / PN	VU	Si nicheur	Très fort	
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NT	Si nicheur	Fort	
	Buse variable	PN	LC	-		
	Circaète-Jean-le-Blanc	DO / PN	EN	Si nicheur	Très fort	
	Elanion blanc	DO / PN	NA	Si nicheur	Modéré	
	Épervier d'Europe	PN	LC	-		
	Milan noir	DO / PN	LC	-	Modéré	
	Apodiformes	Martinet noir	PN	NT	-	Très faible
	Ansériformes	Canard colvert	-	LC	-	
	Bucériiformes	Huppe fasciée	PN	LC	-	
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	DO / PN	LC	Si nicheur	Modéré	
Charadriiformes	Courlis cendré*	-	EN	Si nicheur	Fort	
	Édicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur	Fort	
	Vanneau huppé	-	VU	Si nicheur	Modéré	
Columbiformes	Pigeon ramier	-	LC	-		
	Tourterelle des bois	-	VU	-	Faible	
	Tourterelle turque	-	LC	-		
Cuculiformes	Coucou gris	PN	LC	-		
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NT	-	Très faible	
	Faucon hobereau	PN	NT	Si nicheur	Modéré	
	Faucon pèlerin	DO / PN	EN	Si nicheur	Très fort	
	Caille des blés	-	VU	-	Faible	
Galliformes	Faisan de colchide	-	DD	-		
	Perdrix rouge	-	DD	-		
Otidiformes	Outarde canepetière	DO / PN	EN	Si nicheur	Très fort	
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	LC	-		
	Alouette des champs	-	VU	-	Faible	
	Bergeronnette grise	PN	LC	-		
	Bergeronnette printanière	PN	LC	-		
	Bouvreuil pivoine	PN	LC	Si nicheur	Fort	
	Bruant jaune	PN	NT	-	Très faible	
	Bruant proyer	PN	VU	-	Faible	
	Bruant zizi	PN	LC	-		
	Chardonneret élégant	PN	NT	-	Très faible	
	Choucas des tours	PN	NT	-	Très faible	
	Cisticole des joncs	PN	NT	-	Très faible	
	Corbeau freux	-	LC	-		
	Corneille noire	-	LC	-		
	Étourneau sansonnet	-	LC	-		
	Fauvette à tête noire	PN	LC	-		

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Enjeu "espèce"	
	Fauvette des jardins	PN	NT	-	Très faible	
	Fauvette grisette	PN	NT	-	Très faible	
	Geai des chênes	-	LC	-		
	Gobemouche noir	PN	RE	-	Fort	
	Gorgebleue de Nantes	DO / PN	LC	Si nicheur	Modéré	
	Grimpereau des jardins	PN	LC	-		
	Grive musicienne	-	LC	-		
	Grosbec casse-noyaux	PN	NT	-	Très faible	
	Hirondelle de fenêtre	PN	NT	-	Très faible	
	Hirondelle rustique	PN	NT	-	Très faible	
	Hypolaïs polyglotte	PN	LC	-		
	Linotte mélodieuse	PN	NT	-	Très faible	
	Locustelle tachtée	PN	EN	Si nicheur	Fort	
	Merle noir	PN	LC	-		
	Mésange à longue queue	PN	LC	-		
	Mésange bleue	PN	LC	-		
	Mésange charbonnière	PN	LC	-		
	Moineau domestique	PN	NT	-	Très faible	
	Moineau friquet	PN	EN	Si nicheur	Fort	
	Pie bavarde	PN	LC	-		
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur	Fort	
	Pinson des arbres	PN	LC	-		
	Pipit des arbres	PN	LC	-		
	Pouillot de Bonelli	PN	NT	Si nicheur	Modéré	
	Pouillot fitis	PN	CR	Si nicheur	Fort	
	Pouillot véloce	PN	LC	-		
	Roitelet à triple bandeau	PN	LC	-		
	Roitelet huppé	PN	NT	Si nicheur	Modéré	
	Rougegorge familier	PN	LC	-		
	Rougequeue à front blanc	PN	LC	-		
	Serin cini	PN	NT	-	Très faible	
	Rossignol philomèle	PN	LC	-		
	Tarier pâtre	PN	NT	-	Très faible	
	Traquet motteux	PN	EN	Si nicheur	Fort	
	Troglodyte mignon	PN	LC	-		
	Verdier d'Europe	PN	NT	-	Très faible	
	Péléciformes	Aigrette garzette	DO / PN	LC	Si nicheur	Modéré
		Héron cendré	PN	LC	Si nicheur	Faible
	Piciformes	Pic épeiche	PN	LC	-	
		Pic épeichette	PN	NT	-	Très faible
		Pic mar	DO / PN	NT	Si nicheur	Fort
		Pic noir	DO / PN	VU	Si nicheur	Très fort
Pic vert		PN	LC	-		
	Torcol fourmilier	PN	VU	Si nicheur	Fort	
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	NT	-	Très faible	

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Enjeu "espèce"
	Chouette hulotte	PN	LC	-	
	Effraie des clochers	PN	VU	-	Faible
	Petit-duc scops	PN	VU	SI nicheur	Fort

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; CR : En danger critique d'extinction ; RE : Récemment éteint

VII. 3. Période de migration

VII. 3. a. Synthèse bibliographique

De manière générale, la migration de l'avifaune est difficile à évaluer pour plusieurs raisons (Newton 2008⁴) :

- Elle peut se faire à des hautes altitudes ne permettant pas la détection aux jumelles et à la longue-vue ;
- Elle se réalise la plupart du temps sur un large front (cependant certains axes peuvent être empruntés de manière préférentielle telles que les côtes ou les vallées fluviales) ;
- Une grande partie des espèces migre de nuit.

Le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) mentionne dans la synthèse des enjeux ornithologiques du projet éolien sur la commune de Sainte-Eanne jusqu'à **48 espèces** fréquentant l'aire d'étude éloignée (AEE, rayon de 20 km autour de l'aire d'étude immédiate) en période de migration. Parmi elles, 32 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » et 32 sont protégées au niveau national, 6 sont classées menacées (catégories EN, ou VU) ou quasi-menacées (NT) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de la région, et 30 sont déterminants ZNIEFF en Charente-Maritime si les conditions de déterminance sont atteintes.

Tableau 44 : Espèces patrimoniales mentionnées en période de migration dans l'aire d'étude éloignée (GODS 2018)

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut	LRN – De passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Fréquentation potentielle de l'AEI
Accipitriformes	Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	DO / PN	-	-	S/A
	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	DO / PN	LC	H	S
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	LC	-	S/A
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NA	-	S/A/H
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	NA	D > 10 ind.	S/A/H
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	NA	D	S/A/H
	Circaète-Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	NA	-	S/A
	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO / PN	NA	-	S/A/H
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	NA	-	S/A/H
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO / PN	NA	-	S/A/H
Anseriformes	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	-	NA	H > 35 ind.	S
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	NA	H > 300 ind.	S
	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	-	NA	H > 35 ind.	S
	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	-	NA	H > 15 ind.	S
	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	-	NA	H > 50 ind.	S
	Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	-	NA	H > 20 ind.	S
	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	-	NA	H > 80 ind.	S
	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	-	NA	H > 40 ind.	S
	Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	-	NT	H	S
	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	-	NA	H > 125 ind.	S
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	PN	-	H > 60 ind.	S	

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut	LRN – De passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Fréquentation potentielle de l'AEI
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO / PN	-	-	S/A/H
Charadriiformes	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	-	VU	H > 25 ind.	S
	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	NA	H > 35 ind.	S/A/H
	Courlis corlieu	<i>Numenius arquata</i>	-	VU	H > 50 ind.	S/A/H
	Combattant varié	<i>Numenius phaeopus</i>	DO	NT	H	S
	Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	DO / PN	NA	H > 5 ind.	S/A/H
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	DO / PN	NA	R	S/A/H
	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO	-	H > 35 ind.	S/A/H
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	NA	H > 260 ind.	S/A/H
Ciconiiformes	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	DO / PN	NA	-	S/A/H
	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO / PN	VU	H	S/A/H
Coraciiformes	Martin-pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	DO / PN	-	-	S
Falconiformes	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO / PN	NA	-	S/A/H
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	NA	-	S/A/H
Gruiformes	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO / PN	NA	H > 70 ind.	S
	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	NA	H > 280 ind.	S/H
Otiformes	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	DO / PN	-	N et R	S
Passériformes	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN	-	-	S/A/H
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	DO / PN	EN	-	S/A/H
	Gorgebleue de Nantes	<i>Luscinia svecica</i>	DO / PN	NA	-	S/A/H
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO / PN	NA	-	S/A/H
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	DO / PN	-	-	S/A/H
	Pélécaniformes	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO / PN	-	-
Bihoreau gris		<i>Nycticorax nycticorax</i>	DO / PN	-	H > 5 ind.	S
Grande aigrette		<i>Casmerodius albus</i>	DO / PN	NA	H > 5 ind.	S/A/H
Héron pourpré		<i>Ardea purpurea</i>	DO / PN	-	H	S
Strigiformes	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	DO / PN	-	D > 2 ind.	S/A/H

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (LRR - nicheur) : NA : Non applicable ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes – Deux-Sèvres (79) : H : Déterminant en site d'hivernage ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ou en hivernage régulier (0.1 % effectif national hivernant) ; R : Déterminant uniquement sur les sites de rassemblements post-nuptiaux ; D : Dortoir utilisé chaque année.

Fréquentation potentielle de l'AEI : S : survol ; A : alimentation ; H : halte migratoire

Il est nécessaire de souligner que la synthèse des enjeux ornithologiques du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres fournit les données avifaunistiques présentes sur la base de données du site participatif Nature79.org, sur

⁴ Newton, I. (2008). *The migration ecology of birds*. Academic press.

une période allant de 2008 à 2018. De plus, l'AEE considérée dans cet inventaire bibliographique englobe des sites riches (ZPS et ZSC Natura 2000) et fortement prospectés par les ornithologues (Vallée du Magnérolles, Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay, Prairie Mothaise). Etant donnée la situation géographique du projet et de la pression d'observation, la base de données bibliographiques de l'avifaune est conséquente (142 270 données sur l'AEE) et a nécessité un tri dans les espèces susceptibles de fréquenter l'AEI.

Etant donnée la localisation du projet proche de l'axe migratoire majeur Ouest-Européen qui longe la côte Atlantique, l'aire d'étude immédiate à éloignée peut-être fréquentée par des groupes d'oiseaux en déplacements : Laridés, Rapaces, Limicoles, Anatidés et Passereaux.

Pendant la période inter-nuptiale de nombreux rapaces diurnes fréquentent l'Ouest Européen pour mener leur migration. Ce sont 13 rapaces diurnes et 1 rapace nocturne patrimoniaux qui ont été contactés dans la zone d'étude éloignée et qui peuvent potentiellement utiliser l'AEI en survol.

Les grandes plaines agricoles de l'aire d'étude immédiate accueillent des oiseaux en halte migratoire tels que l'Œdicnème criard ou encore des Vanneaux huppés accompagnés de Pluviers dorés. Les Œdicnèmes criards sont connus pour se rassembler en grands groupes avant de partir en migration. Plus d'une centaine d'individus en rassemblements postnuptiaux sont recensés chaque année au sein de l'AEI. L'Outarde canepetière picto-charentaise constitue la dernière population migratrice européenne. Cette espèce migratrice est observée dans l'aire d'étude éloignée.

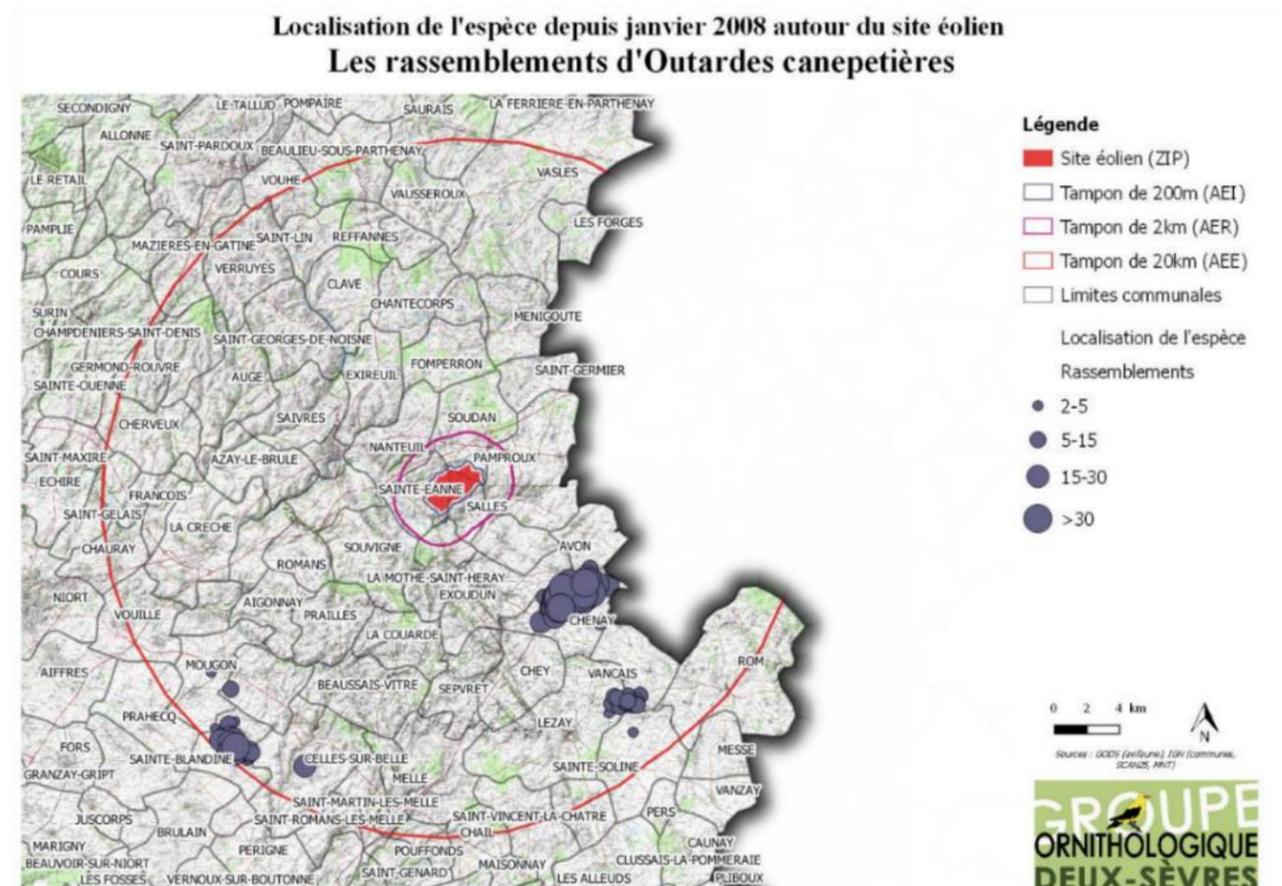


Figure 59 : Localisation et effectifs des rassemblements d'Outardes canepetières

Les Passereaux migrateurs peuvent emprunter l'axe migratoire qui traverse les Deux-Sèvres et survoler l'AEI ou s'y reposer en halte migratoire. La Pie-grièche écorcheur a notamment été observée en périphérie de l'AEI. Des Limicoles survolent l'AEE en passage migratoire et certaines espèces s'y arrêtent en halte migratoire. Les Courlis corlieu et Courlis cendré s'observent en halte migratoire dans les parcelles ouvertes du secteur étudié.

De même, la Grue cendrée traverse régulièrement la zone d'étude éloignée en migration printanière et automnale. En effet, les Deux-Sèvres est un département traversé par un axe orienté sud/sud-ouest à nord/nord-est emprunté chaque année par la Grue cendrée. Les effectifs migratoires recensés oscillent entre quelques dizaines à plus de 18 000 individus en mars 2013. Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres considère donc un enjeu potentiellement fort du projet éolien pour cette espèce qui emprunte cet axe migratoire.

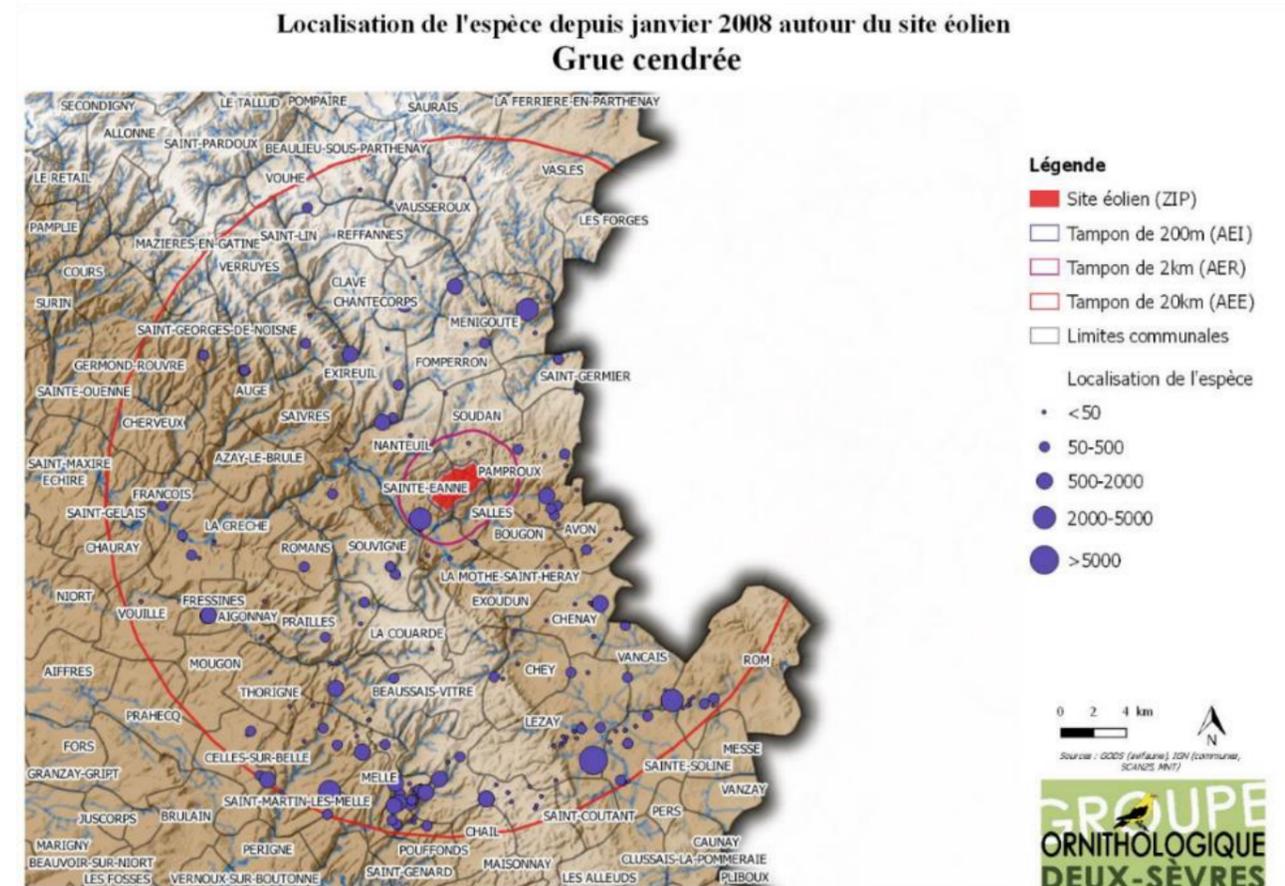


Figure 60 : Localisation et effectifs de la Grue cendrée en passage migratoire

L'Aigrette garzette et la Grande aigrette sont deux espèces patrimoniales observées en migration dans le secteur. Ces deux espèces fréquentent les milieux agricoles et les zones humides de l'AEE et ont des capacités de déplacements importantes. Des Hérons pourprés ont été observés à proximité de l'AEI et sont susceptibles de survoler la ZIP.

La Cigogne noire et la Cigogne blanche fréquentent toutes deux l'aire d'étude rapprochée (zone de 10 km autour de l'AEI) en vol ou en halte migratoire. Ces deux espèces sont susceptibles d'utiliser l'aire d'étude immédiate. En effet des individus de ces deux espèces ont été observés à proximité de l'AEI, la zone étant propice aux stationnements dans les bocages et vallées. Le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres préconise une attention pour ces deux espèces de Cigognes qui présentent un risque de collision.

VII. 3. b. Migration postnuptiale

VII. 3. b. i. Résultats globaux des espèces observées

La période postnuptiale s'étend de la fin de la période de reproduction des différentes espèces jusqu'à ce que celles-ci aient rejoint leurs sites d'hivernage. Bien que la majorité des espèces soit sédentaire sur le territoire, d'autres peuvent être considérées comme migratrices : de simple passage au-dessus de l'AEI, en halte migratoire, ou arrivées de migration en préparation d'un éventuel hivernage sur ce même site.

Les prospections spécifiques à la migration postnuptiale se sont déroulées entre fin août et début novembre 2018, période où l'activité migratoire est la plus marquée. Un total de **49 espèces** a été observé durant cette période, représentant 2044 individus. 36 des espèces contactées sont protégées au niveau national, et 7 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » : Aigle botté, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Circaète Jean-le-blanc, Cédicnème criard, Pluvier doré et Faucon pèlerin. Quatre espèces observées sont déterminantes ZNIEFF en Poitou-Charentes lorsqu'elles remplissent des conditions particulières et aucune n'a de statut défavorable sur la liste rouge nationale d'oiseaux de passage.

Tableau 45 : Résultats du suivi en période post-nuptiale

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs					Total
					2018					
					1 ^{er} passage 23-août	2 ^{ème} passage 10-sept	3 ^{ème} passage 17-sept	4 ^{ème} passage 02-oct	5 ^{ème} passage 08-nov	
Accipitriformes	Aigle botté	DO / PN	-	-		1				1
	Busard cendré	DO / PN	NA	-	1					1
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	-				2		2
	Busard sp.	PN	-	-		1				1
	Buse variable	PN	NA	-	10	7	5	2	3	27
	Circaète Jean-le-blanc	DO / PN	NA	-	1	1				2
Ansériformes	Canard colvert	-	NA	H > 300 ind.				5		5
Charadriiformes	Goéland brun	PN	NA	-		4	1			5
	Goéland leucopnée	PN	NA	-	11	6			7	24
	Mouette rieuse	PN	NA	-	6					6
	Cédicnème criard	DO / PN	NA	R	30					30
	Pluvier doré	DO	-	H > 35 ind.				1	120	121
	Vanneau huppé	-	NA	H > 260 ind.			71		350	421
Colombiformes	Pigeon ramier	-	NA	-		6			53	59
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NA	-	3	7	5	1	2	18
	Faucon pèlerin	DO / PN	NA	-					2	2
Galliformes	Perdrix rouge	-	-	-		2	3	3	1	9
Passériformes	Alouette des champs	-	NA	-		1		5	196	202
	Bergeronnette grise	PN	-	-					4	4
	Bergeronnette printanière	PN	DD	-	2	1	17			20
	Bruant proyer	PN	-	-					3	3
	Bruant zizi	PN	-	-					1	1
	Chardonneret élégant	PN	NA	-				2		2
	Choucas des tours	PN	-	-			2	28	3	33
	Corbeau freux	-	-	-				40	41	81
Corneille noire	-	-	-		2	11	19	3	35	

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs					Total
					2018					
					1 ^{er} passage 23-août	2 ^{ème} passage 10-sept	3 ^{ème} passage 17-sept	4 ^{ème} passage 02-oct	5 ^{ème} passage 08-nov	
	Etourneau sansonnet	-	-	-	500	50	42	10	91	693
	Fauvette à tête noire	PN	NA	-			1			1
	Geai des chênes	-	-	-	1	1			1	3
	Grive draine	-	NA	-					3	3
	Hirondelle rustique	PN	DD	-	10	15	2	1		28
	Linotte mélodieuse	PN	NA	-		4	8	20	33	65
	Merle noir	-	NA	-					2	2
	Mésange à longue queue	PN	NA	-			3			3
	Mésange charbonnière	PN	NA	-		1			2	3
	Moineau domestique	PN	NA	-					5	5
	Pie bavarde	-	-	-			1	1		2
	Pinson des arbres	PN	NA	-	2	1		1	19	23
	Pipit farlouse	PN	NA	-		2	4	27	7	40
	Pipit sp.	PN	-	-			10			10
	Pouillot fitis	PN	DD	-		1	2			3
	Pouillot véloce	PN	NA	-				3	3	6
	Roitelet à triple bandeaux	PN	NA	-				1		1
	Rougegorge familier	PN	NA	-				1	8	9
	Rougequeue noir	PN	NA	-			2			2
	Tarier des près	PN	DD	-	2	3	2			7
	Tarier pâtre	PN	NA	-		4	1		3	8
	Traquet motteux	PN	DD	-		3	7	1		11
Pélécانیiformes	Héron cendré	PN	NA	-					1	1
Total général					581	132	189	174	967	2044

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R = Déterminant en rassemblements postnuptiaux

L'élément le plus distinctif de la migration est le comportement grégaire de certaines espèces uniquement à cette période de l'année (Pluvier doré, Pinson des arbres, Alouette des champs, *etc.*), mais aussi les comportements de vol et la hauteur de vol.

Les plaines cultivées offrent l'habitat et la nourriture nécessaire à certaines espèces dont la migration se fait en groupe. Ayant besoin de milieux ouverts pour permettre la sécurité du groupe et la recherche de nourriture, les plaines en labour ou en repousse spontanée à cette époque de l'année sont le lieu favorable pour leurs haltes migratoires. C'est le cas du Pluvier doré qui compte sur la cohésion de groupe pour assurer la sécurité de chaque individu, et dont le régime alimentaire est composé de lombrics, faciles à trouver dans les plaines labourées. Les linéaires de haies présents sur l'AEI permettent aux groupes de passereaux migrateurs de se réfugier en hauteur pour se reposer de leur trajet migratoire. L'aspect bocager quant à lui, composé de cultures ou de prairies à bovins, apporte le site d'alimentation pour les passereaux et rapaces.

Le 23 août 2018, les conditions climatiques ne sont pas favorables à la migration. L'absence de vent et les fortes chaleurs dissuadent l'avifaune de migrer. Malgré tous, les premiers comportements de regroupements sont observés avec la présence de 500 Etourneaux sansonnets. A noter aussi 30 Œdicnèmes criards dont les regroupements postnuptiaux se font dès la mi-août, et ce, jusqu'à l'arrivée des premières gelées ne leur permettant plus de s'alimenter convenablement. En ce début de phénomène migratoire on note aussi l'observation d'insectivores comme 10 Hirondelles rustiques et un Tarier des prés (espèce occasionnellement nicheuse dans la région Poitou-Charentes), ainsi que l'arrivée des premiers rapaces migrateurs comme un Circaète Jean-le-blanc et un Busard cendré.

Le 10 septembre 2018, un vent faible et des températures plus fraîches en matinée, amènent avec eux les vagues d'insectivores dont le pic de migration est de mi-août à mi-septembre. On le constate avec l'observation des premiers Pipits farlouses, Pouillots fitis, et Traquets motteux, ainsi qu'avec la continuité des passages d'Hirondelles rustiques et de Tarsiers des prés. A noter aussi le passage d'un Circaète Jean le blanc au-dessus de l'AEI et d'un Aigle botté dont une observation avait déjà été réalisée le 20 juin 2018.

Le 17 septembre 2018, les vents forts sont défavorables au phénomène migratoire. On observe alors des groupes d'oiseaux en halte migratoire, en attente de conditions météorologiques plus clémentes. Ce jour, 71 Vanneaux huppés sont présents sur l'AEI, mais aussi 17 Bergeronnettes printanières et 7 Traquets motteux dont la migration a été stoppée.

Le 2 octobre 2018, le froid a envahi le territoire français, ce qui impacte alors fortement la recherche alimentaire de tous les passereaux insectivores. Malgré tout l'observation d'une Hirondelle rustique montre la présence de certains individus retardataires. Enfin la suite de la migration postnuptiale est marquée par l'arrivée des passereaux granivores dont les ressources alimentaires deviennent pauvres dans tout le Nord Européen. Sont observés ce jour 20 Linottes mélodieuses et 27 Pipits farlouses, mais aussi l'arrivée des Pluviers dorés avec un individu.

Le 8 novembre 2018 la cohabitation entre migrants et hivernants devient plus délicate à différencier. On le constate avec l'observation de 120 Pluviers dorés, 350 Vanneaux huppés, 196 Alouettes des champs et 53 Pigeons ramiers dont un dortoir a été identifié au sein de l'AEI pour cette espèce. A noter aussi l'observation de deux Faucons pèlerins.



Figure 61 : Vol de Vanneaux huppés au-dessus de la Vallée cluzay (Novembre 2018 ; ©NCA Environnement)

VII. 3. b. ii. Espèces observées en migration active

Parmi les 49 espèces migratrices observées, il a été possible d'identifier **8 espèces** en migration active représentant 61 individus. Ces oiseaux ne font que survoler l'AEI sans s'y attarder.

L'Aigle botté, le Busard Saint-Martin et le Circaète Jean le blanc sont patrimoniaux, car inscrit à l'Annexe I de la directive oiseaux.

Tableau 46 : Espèces observées en migration active – migration post-nuptiale

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs					Total
					2018					
					1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage	3 ^{ème} passage	4 ^{ème} passage	5 ^{ème} passage	
23-août	10-sept	17-sept	02-oct	08-nov						
Accipitriformes	Aigle botté	DO / PN	-	-		1				1
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	-				2		2
	Busard sp.	PN	-	-		1				1
	Circaète Jean-le-blanc	DO / PN	NA	-	1					1
Passériformes	Hirondelle rustique	PN	DD	-	10	15	2	1		28
	Linotte mélodieuse	PN	NA	-		4	8			12
	Pipit farlouse	PN	NA	-		2	4			6
	Pipit sp.	PN	-	-			10			10
Total général					11	23	24	3	0	61

Légende :

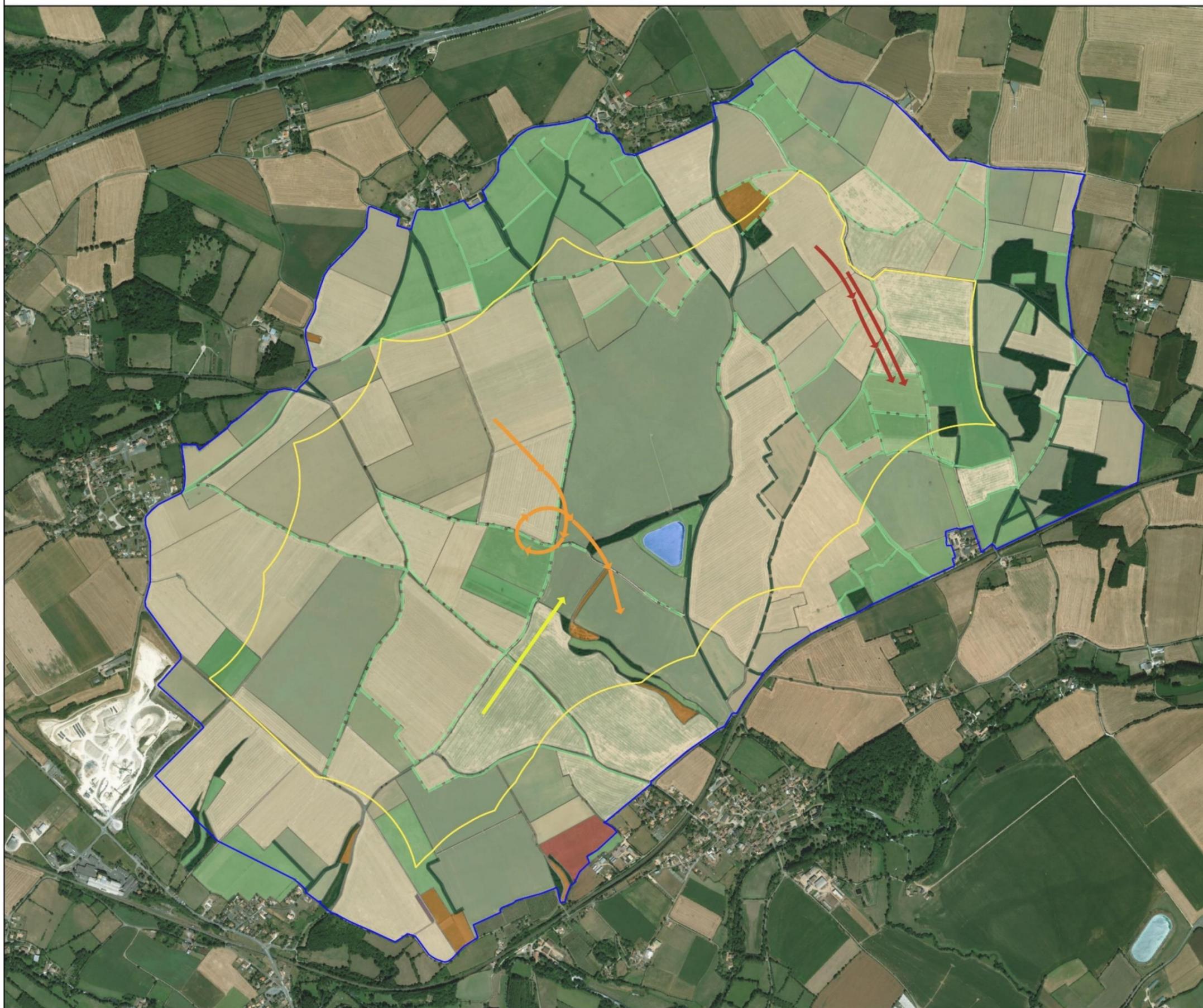
Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R = Déterminant en rassemblements postnuptiaux

Trois espèces patrimoniales ont été observées en migration active : l'Aigle botté, le Busard Saint-Martin et le Circaète Jean-le-blanc.

Observation de l'avifaune patrimoniale en migration active



- Légende**
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (AEI)
- Espèces patrimoniales en migration**
- Aigle botte
 - Busard Saint-Martin
 - Circaète Jean-le-blanc
- Habitats simplifiés**
- Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Plan d'eau
 - Prairie
 - Verger
- Haies**
- Haie multi-strates
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie relictuelle
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres



Projet éolien : Sainte-eanne (79)	
Observation de l'avifaune patrimoniale en migration	
N° CARTE - STEA_AVI_MIGR_1	EOLISE
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/16 000
COORDS - L93	DATE - 15/05/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	



VII. 3. b. iii. Espèces observées en halte migratoire

Parmi les 49 espèces migratrices, 21 ont été contactées en halte migratoire avec un total de 1687 individus observés. Cinq espèces sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » et trois sont déterminantes ZNIEFF selon certains critères.

Tableau 47 : Espèces observées en halte migratoire – migration post-nuptiale

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs					Total
					2018					
					1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage	3 ^{ème} passage	4 ^{ème} passage	5 ^{ème} passage	
					23-août	10-sept	17-sept	02-oct	08-nov	
Accipitriformes	Busard cendré	DO / PN	NA	-	1					1
	Circaète Jean-le-blanc	DO / PN	NA	-		1				1
Charadriiformes	Oedicnème criard	DO / PN	NA	R	30					30
	Pluvier doré	DO	-	H > 35 ind.				1	120	121
	Vanneau huppé	-	NA	H > 260 ind.			71		350	421
Colombiformes	Pigeon ramier	-	NA	-					53	53
Falconiformes	Faucon pèlerin	DO / PN	NA	-					2	2
Passériformes	Alouette des champs	-	NA	-					196	196
	Bergeronnette grise	PN	-	-					4	4
	Bergeronnette printanière	PN	DD	-	2	1	17			20
	Etourneau sansonnet	-	-	-	500	50	42	10	91	693
	Grive draine	-	NA	-					3	3
	Linotte mélodieuse	PN	NA	-				20	33	53
	Pinson des arbres	PN	NA	-					19	19
	Pipit farlouse	PN	NA	-				27	7	34
	Pouillot fitis	PN	DD	-		1	2			3
	Pouillot véloce	PN	NA	-				3	3	6
	Roitelet à triple bandeaux	PN	NA	-				1		1
	Rougegorge familier	PN	NA	-					8	8
	Tarier des près	PN	DD	-	2	3	2			7
	Traquet motteux	PN	DD	-		3	7	1		11
Total général					581	132	189	174	967	1687

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R = Déterminant en rassemblements postnuptiaux

Cinq espèces inscrites à l'Annexe I de la directive oiseaux ont été observées en halte migratoire au sein de l'AEI ;

Le Busard cendré, le Circaète Jean-le-Blanc et le Faucon pèlerin sont contactés en chasse. Les Pluviers dorés et Oedicnèmes criards en rassemblement migratoire ;

Le Vanneau huppé est déterminant si des effectifs d'au moins 260 individus sont observés eu halte migratoire, ce qui est confirmé le 8 novembre 2018 avec l'observation de 350 individus ;

De nombreux rassemblements de passereaux ont pu être observés sur l'ensemble du site.

Observation de l'avifaune patrimoniale en halte migratoire



Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)

Espèces patrimoniales en halte migratoire

- Faucon pelerin
- Oedicnème criard
- Pluvier dore
- Busard cendré
- Circaète Jean-le-Blanc
- Faucon pelerin
- Pluvier doré

Vanneau huppé

- 1 à 31 individus
- 300 individus
- 4 à 50 individus (déplacements)

Habitats simplifiés

- Boisement / Bosquet
- Culture
- Friche / Jachère
- Plan d'eau
- Prairie
- Verger

Haies

- Haie multi-strates
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

0 250 500 m



Projet éolien : Sainte-eanne (79)		
Observation de l'avifaune patrimoniale en halte		
N° CARTE - STEA_AVI_MIGR_1	FORMAT - A3	
COORDS - L93	DATE - 15/05/2019	
© WORLD ORTHO, NCA Environnement		

VII. 3. b. iv. Avifaune patrimoniale observée en période post-nuptiale

Les huit espèces patrimoniales contactées sur le site sont l'Aigle botté, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, la Circaète Jean-le-blanc, le Faucon Pèlerin, l'Édicnème criard, le Pluvier doré et le Vanneau huppé.

Aigle botté

Un Aigle botté de forme claire a été observé en survol de l'AEI le 10 septembre 2018. Espèce très peu étudiée en France, mais aussi très discrète, on la retrouve nicheuse sur une faible partie du Sud-Ouest, avec pour limite nord la double Saintongeaise⁵. Ainsi, les observations de cette espèce sont peu fréquentes sur le département des Deux-Sèvres.

Un premier contact réalisé le 20 juin 2018 a porté un doute sur sa nidification possible proche de l'AEI. De plus avec l'évolution du réchauffement climatique, on constate une progression des stations de nidification vers le nord (couples connus dans le Cher par exemple). Les prospections de 2019 permettront peut-être de confirmer un axe migratoire pour cette espèce.

Busard cendré

Le Busard cendré est une espèce uniquement nicheuse et migratrice en Poitou-Charentes. Adeptes des cultures on l'observe souvent planer à moins d'une dizaine de mètres du sol en recherche de nourriture.

Un jeune Busard cendré a été observé le 23 août 2018, en chasse au-dessus des plaines cultivées des *Longées*. Après une reproduction tardive due à une arrivée sur le territoire français fin mars, les Busards cendrés adultes sont en général les premiers à quitter la France pour se regrouper dans la péninsule Sub-saharienne. Les jeunes qui sortent fraîchement du nid, mettent plus de temps à trouver le chemin de la migration, et partent en général un mois après les adultes. Cette période proche de leur lieu de naissance leur permet de faire évoluer leurs capacités de vol et leur apprentissage de la chasse pour ainsi mieux appréhender leur première migration.

Busard Saint-Martin

Le Busard Saint-Martin possède à la fois des populations sédentaires et d'autres migratrices partielles. Les individus des pays nordiques viennent hiverner en France et une partie de notre population locale rejoint le sud de la France, la péninsule ibérique et plus rarement l'Afrique. Il est toutefois fortement probable que les individus observés soient très souvent sédentaires sur le territoire français.

Une femelle et un mâle ont été observés le 2 octobre 2018. Le mâle a d'abord été contacté au sol, et a ensuite rejoint la femelle qui a survolé la zone où il se trouvait. Aucun comportement agressif n'a été constaté, il peut donc s'agir d'un regroupement migratoire, toutefois, il est difficile d'affirmer que ces individus soient sédentaires sur le site ou bien migrateurs.

Circaète Jean-le-blanc

Un individu adulte a été contacté le 23 août 2018 en chasse au-dessus du *Lac* et un autre individu de première année a été contacté le 10 septembre 2018 au-dessus de *la Maroute*. Ce rapace dont l'envergure peut atteindre 1m78, et dont le régime alimentaire se compose principalement de reptiles, est un migrateur que l'on retrouve l'hiver du Sénégal au Niger. Espèce fidèle toute sa vie, il retrouve chaque année son aire de reproduction pour y élever ses jeunes dans un nid souvent difficile à trouver au milieu de grands boisements. Pendant sa migration le

Circaète Jean-le-blanc est solitaire et emprunte le détroit de Gibraltar pour éviter les grandes masses d'eau dépourvues de courants d'air le permettant de prendre de l'altitude sans trop d'effort.

Faucon pèlerin

Un mâle chassant parmi les groupes de Vanneaux huppés près des *Rallets* et une femelle faisant sa toilette sur la cime d'un frêne mort proche des *Vinettes* ont été observés le 8 novembre 2018. Espèce connue pour nicher sur les flancs de falaise, on le retrouve dans tous types de milieux pendant la migration et la période hivernale. Chasseur de haut vol, il est souvent observé sur les pylônes électriques, grands arbres, ou lisières de bois, où il guette les passages d'oiseaux migrateurs, avant de prendre rapidement de la hauteur pour se trouver au-dessus d'eux, afin de fondre sur sa proie, lui laissant peu de chance d'y échapper.

Les prospections hivernales permettront de distinguer si leur présence sur l'AEI est migratrice ou hivernante.

Édicnème criard

L'Édicnème criard est un migrateur partiel communément observé en plaine agricole. Après la nidification, l'espèce devient grégaire, formant des groupes de plusieurs dizaines voire centaines d'individus, avant de partir en migration entre mi-septembre et mi-novembre.

Un regroupement postnuptial composé de 30 individus a été observé le 23 août 2018. Aucun individu ayant été de nouveau contacté lors des inventaires suivants, le comportement migratoire est privilégié pour cette espèce.

Pluvier doré

Espèce inscrite à l'Annexe I de la directive « Oiseaux » et classée comme espèce déterminante « ZNIEFF » sous son statut en période inter-nuptiale, à hauteur de 35 individus minimum. Le Pluvier doré n'est pas nicheur en France. C'est donc de novembre à mars que nous observons cette espèce, dont les groupes peuvent atteindre plusieurs milliers d'individus notamment en bordure de littoral Atlantique. Dans le département des Deux-Sèvres de grands rassemblements sont également attendus dans les zones de plaines céréalières à cette période.

Un individu isolé a été observé le 2 octobre 2018 et un groupe de 120 individus a été observé dans les parcelles du *Lac* le 8 novembre 2018. Ces effectifs atteignent donc les 35 individus requis pour les conditions de déterminance ZNIEFF, l'habitat de grandes cultures céréalières du site étant favorable à l'accueil de groupes remarquables.

Vanneau huppé

Le Vanneau huppé est également très fréquent dans les plaines de la région en période inter-nuptiale, il passe cette saison en groupe pouvant aller de quelques à plusieurs centaines d'individus, dans des plaines labourées ou en jeunes semis, où il trouve les lombrics et autres petits insectes terrestres qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire.

Un total de 71 individus a d'abord été observé le 17 septembre 2018 sous forme de groupes épars, puis un groupe de 350 individus a été observé le 8 novembre 2018 dans les plaines cultivées du *Lac* en compagnie de Pluviers dorés. Tout comme ce dernier, les effectifs observés doivent remplir des conditions de déterminance ZNIEFF (200 individus), qui sont dans le cas présent atteintes.

⁵ JOURDE P. (LPO France), GRANGER M. (LPO Vienne), SARDIN J.-P. (Charente Nature), MERCIER F. (LPO Charente-Maritime), COLLECTIF (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres) (coords.), 2015. *Les Oiseaux du Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 432 pages

VII. 3. c. Migration prénuptiale

VII. 3. c. i. Résultats globaux des espèces observées

La migration prénuptiale représente les déplacements entre le lieu d'hivernage et le lieu de nidification. L'élément déclencheur de cette migration est la remontée des températures et la stabilisation de la pluviométrie nécessaire à une bonne incubation des oeufs. Mais surtout le retour des insectes et végétaux qui sortent de leur « dormance » hivernale, principale source de nourriture pour l'avifaune, et nécessaire pour optimiser au maximum la reproduction.

Ce phénomène migratoire s'étend de début février à mi-mai, avec un pic migratoire de début mars à mi-avril. La période d'inventaire de migration prénuptiale sur le site de Sainte-Eanne s'est déroulée entre le 26 février et le 9 avril 2019, avec 4 passages. Pour rappel, à partir de mi-mars, la distinction entre les individus nicheurs et migrateurs est faite essentiellement par l'observation du comportement et la période de passage connue des différentes espèces – pour exemple, les Alouettes des champs et les Etourneaux sansonnets commencent à nicher dès mars, tandis que d'autres espèces plus tardives ne sont pas encore arrivées sur le territoire.

Lors des différents inventaires en période de migration prénuptiale, un total de 46 espèces a été observé (1601 individus), 32 espèces sont protégées au niveau national et 3 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (Aigle botté, B. Saint-Martin et OEdicnème criard).

Tableau 48 : Résultats du suivi en période prénuptiale

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs				Total
					2019				
					1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage	3 ^{ème} passage	4 ^{ème} passage	
					26-févr	13-mars	25-mars	09-avr	
Accipitriformes	Aigle botté	DO / PN	-	-				1	1
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	-		4		2*	6
	Buse variable	PN	NA	-	6	15	2	2*	25
Ansériformes	Canard colvert	-	NA	H > 300 ind.				1	1
Bucérotiformes	Huppe fasciée	PN	-	-				1	1
Charadriiformes	Chevalier culblanc	PN	LC	-				1	1
	OEdicnème criard	DO / PN	NA	R			1		1
	Vanneau huppé	-	NA	H > 260 ind.	150				150
Colombiformes	Pigeon ramier	-	NA	-	29	40	18	25*	112
	Tourterelle turque	-	NA	-	1				1
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NA	-		6			6
Galliformes	Perdrix rouge	-	-	-		1			1
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	-	-	1	3			4
	Alouette des champs	-	NA	-	200	16*	12*		228
	Bergeronnette grise	PN	-	-	23	2*	2*		27
	Bergeronnette printanière	PN	DD	-				6	6
	Bruant des roseaux	PN	NA	-	1				1
	Bruant proyer	PN	-	-	1				1
	Bruant zizi	PN	-	-	33	22	8*		63
	Chardonneret élégant	PN	NA	-				3*	3
	Choucas des tours	PN	-	-	7		31		38
	Corbeau freux	-	-	-	2	2	62	2*	68
	Corneille noire	-	-	-	4	208	14*	14*	240
	Etourneau sansonnet	-	-	-	25	240	17*		282
Geai des chênes	-	-	-	2	1			3	

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs				Total
					2019				
					1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage	3 ^{ème} passage	4 ^{ème} passage	
					26-févr	13-mars	25-mars	09-avr	
	Grive litorne	-	-	-			2		2
	Grive mauvis	-	NA	-	3				3
	Grive musicienne	-	NA	-	1				1
	Hirondelle rustique	PN	DD	-			2	4	6
	Linotte mélodieuse	PN	NA	-	2	25	6	5*	38
	Merle noir	-	NA	-	2	2			4
	Mésange bleue	PN	NA		4				4
	Mésange charbonnière	PN	NA	-	1				1
	Passereaux sp.	-	-	-	20				20
	Pie bavarde	-	-	-		5			5
	Pinson des arbres	PN	NA	-	38	2	147		187
	Pipit farlouse	PN	NA	-	13		7		20
	Pipit sp.	PN	-	-			6	2	8
	Pouillot fitis	PN	DD	-			1		1
	Pouillot véloce	PN	NA	-	6	2			8
	Roitelet à triple bandeaux	PN	NA	-				1	1
	Rougegorge familier	PN	NA	-	4	1			5
	Tarier pâtre	PN	NA	-	5				5
	Troglodyte mignon	PN	-	-	1	1			2
	Verdier d'Europe	PN	NA	-	1				1
Pélécaniformes	Grand cormoran	PN	NA	-	4				4
	Héron cendré	PN	NA	-	1	1*		2*	4
Piciformes	Pic vert	PN	-	-	1*				1
Total général					592	599	338	70	1601

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R = Déterminant en rassemblements postnuptiaux

* : Espèce considérée comme nicheuse

Le 26 février 2019, les conditions climatiques sont favorables à la migration pré-nuptiale. Les vents porteurs du Sud-Ouest et les premières chaleurs incitent l'avifaune à migrer. Ainsi, de nombreux vols migrateurs d'Alouettes des champs sont observés tout au long de la journée d'inventaire. A noter aussi l'observation de deux groupes de Vanneaux huppés en survol de l'AEI et de nombreux groupes de passereaux en halte migratoire (Pinsons des arbres, Bruant zizi, etc).

Le 13 mars 2018, un vent fort d'Ouest, dissuade l'avifaune à exercer sa migration. Ainsi plusieurs regroupements de passereaux sont contactés sur l'ensemble de l'AEI avec un total marquant de 240 Etourneaux sansonnets.

Le 25 mars 2019, les vents forts sont défavorables au phénomène migratoire. Très peu de migrants sont observés. On note cependant l'arrivée des Hirondelles rustiques avec deux individus en survol de l'AEI, mais aussi de l'Oedicnème criard observé seul dans une culture. Le chevauchement entre la période de nidification et la période migratoire étant très prononcé à partir de mi-mars, il devient plus difficile de déterminer les espèces nicheuses de migratrices. Cependant ce sont pas moins de 147 Pinsons des arbres qui ont été observés en halte dans un Noyer, montrant ainsi les derniers regroupements migratoires de passereaux.

Le 9 avril 2019, un important brouillard et des températures fraîches rendent difficile l'observation de l'avifaune. De plus la grande majorité des espèces observées à cette période sont nicheuses. Il reste cependant quelques passereaux et rapaces tardifs dont les observations ne sont pas possibles en Poitou-Charentes avant le mois d'avril. C'est le cas de l'Aigle botté qui quitte l'Afrique sub-saharienne mi-mars, pour prendre place sur ces quartiers d'été à partir de début avril. Un individu sera observé à cette date en halte migratoire.

A une échelle plus large que celle du site d'étude, les migrateurs transitant par celui-ci s'inscrivent dans une voie de passage essentiellement côtière, s'étirant de l'Afrique occidentale à l'Europe du Nord. Ce couloir, bien connu, fait partie de la voie de migration dite « Est-Atlantique ».



Figure 62 : Tendence migratoire en période pré-nuptiale (migration.net)

VII. 3. c. ii. Espèces observées en migration active

Parmi les 46 espèces migratrices observées, il a été possible d'identifier **4 espèces** en migration active représentant 367 individus. Ces oiseaux ne font que survoler l'AEI sans s'y attarder.

Tableau 49 : Espèces observées en migration active – migration prénuptiale

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs				Total
					2019				
					1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage	3 ^{ème} passage	4 ^{ème} passage	
					26-févr	13-mars	25-mars	09-avr	
Charadriiformes	Chevalier culblanc	PN	LC	-				1	1
	Vanneau huppé	-	NA	H > 260 ind.	132				132
Passériformes	Alouette des champs	-	NA	-	200				200
	Hirondelle rustique	PN	DD	-			2	4	6
	Passereaux sp.	-	-	-	20				20
	Pipit sp.	PN	-	-			6	2	8
Total général					352	0	8	7	367

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R = Déterminant en rassemblements postnuptiaux

Le comportement de vol des « grands » oiseaux en migration active (rapaces, cigognes, grues, etc.) est découpé en deux phases, c'est la « migration planée ». Pendant la première phase on peut observer des oiseaux dont le battement d'ailes est lent et ample (parfois inexistant pendant plusieurs secondes) sur une trajectoire droite et à très haute altitude. Pendant la deuxième phase l'oiseau tournoie, ce qui indique qu'il a perdu de l'altitude, il se sert alors des courants ascendants pour reprendre sa trajectoire de migration, lui permettant ainsi le moins de mouvements possible pour limiter la fatigue musculaire et les dépenses énergétiques importantes à cette période. Cette méthode de migration impose cependant à l'oiseau de survoler les terres car la présence de mers ou océans bloque les courants ascendants et pousserait l'individu à une mort certaine.

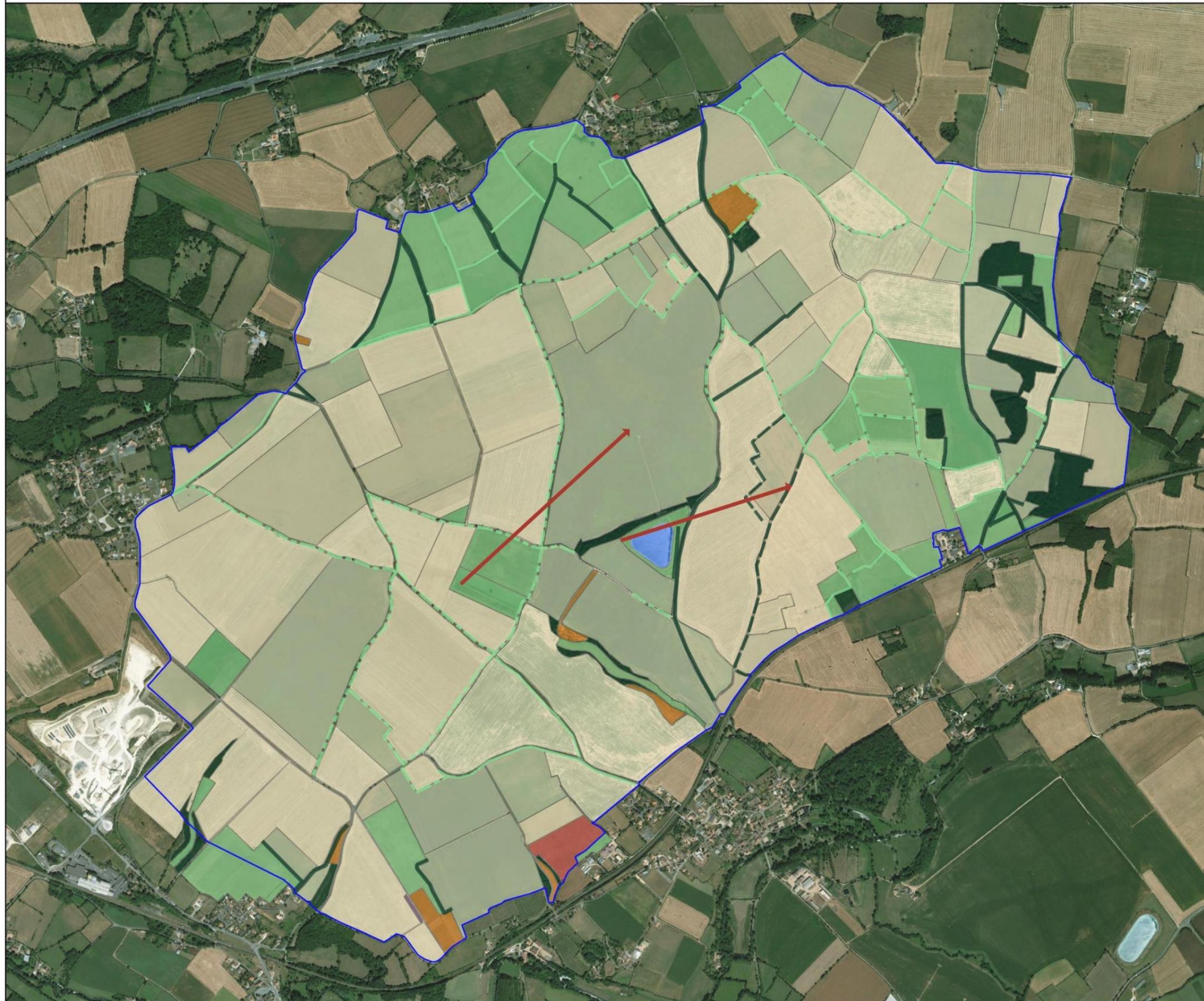
Pour les « petits » oiseaux (passereaux, colombidés, etc.) le comportement se base sur la rapidité d'exécution de leur périple migratoire, c'est la « migration battue ». Ainsi on peut observer des oiseaux à haute altitude, dont le battement est rapide et court. Le but étant de limiter au maximum les écarts de trajectoire, ils font le choix de traverser les étendues aquatiques.

Aucune espèce patrimoniale a été observée en migration active lors de la période prénuptiale.

Le 26 mai 2019 de nombreux groupes d'Alouette des champs en migration ont été observés tout au long de la journée. Un axe migratoire important est donc constaté pour cette espèce.

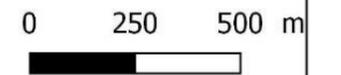
Le Vanneau huppé est déterminant lorsque des effectifs d'au moins 260 individus sont observés en halte migratoire. Seuls des individus en migration active ont pu être contactés lors de la période prénuptiale, l'espèce n'est donc pas déterminante.

Observation de l'avifaune patrimoniale en migration active



Légende

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate
- Espèce patrimoniale en migration active
 - Vanneau huppé
- Typologie des haies
 - Haie multi-strates
 - Haie arbustive
 - Haie relictuelle arborée
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie relictuelle
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Habitats simplifiés
 - Boisement / Bosquet
 - Culture
 - Friche / Jachère
 - Plan d'eau
 - Prairie
 - Verger



Projet éolien : Sainte-Eanne (79)

Observation de l'avifaune patrimoniale en migration

N° CARTE - STEAN_AVI_MIGR_3

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/16 000

COORDS - L93 DATE - 15/05/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



VII. 3. c. iii. Espèces observées en haltes migratoires

Parmi les 46 espèces migratrices observées, il a été possible d'identifier 20 espèces en halte migratoire représentant 402 individus.

Tableau 50 : Espèces observées en halte migratoire – migration pré-nuptiale

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs				Total
					2019				
					1 ^{er} passage 26-févr	2 ^{ème} passage 13-mars	3 ^{ème} passage 25-mars	4 ^{ème} passage 09-avr	
Accipitriformes	Aigle botté	DO / PN	-	-				1	1
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	-		4			4
Bucérotiformes	Huppe fasciée	PN	-	-				1	1
Charadriiformes	Oedicnème criard	DO / PN	NA	R			1		1
	Vanneau huppé	-	NA	H > 260 ind.	18				18
Colombiformes	Pigeon ramier	-	NA	-	29	40	18		87
Passériformes	Bergeronnette grise	PN	-	-	23				23
	Bergeronnette printanière	PN	DD	-				6	6
	Bruant des roseaux	PN	NA	-	1				1
	Bruant zizi	PN	-	-	33	22			55
	Grive litorne	-	-	-			2		2
	Grive mauvis	-	NA	-	3				3
	Hirondelle rustique	PN	DD	-			2	4	6
	Linotte mélodieuse	PN	NA	-	2	25	6		33
	Pinson des arbres	PN	NA	-	38	2	147		187
	Pipit farlouse	PN	NA	-	13		7		20
	Pouillot fitis	PN	DD	-			1		1
	Pouillot véloce	PN	NA	-	6	2			8
	Roitelet à triple bandeaux	PN	NA	-				1	1
Rougegorge familier	PN	NA	-	4	1			5	
Total général					170	96	184	13	463

Légende :

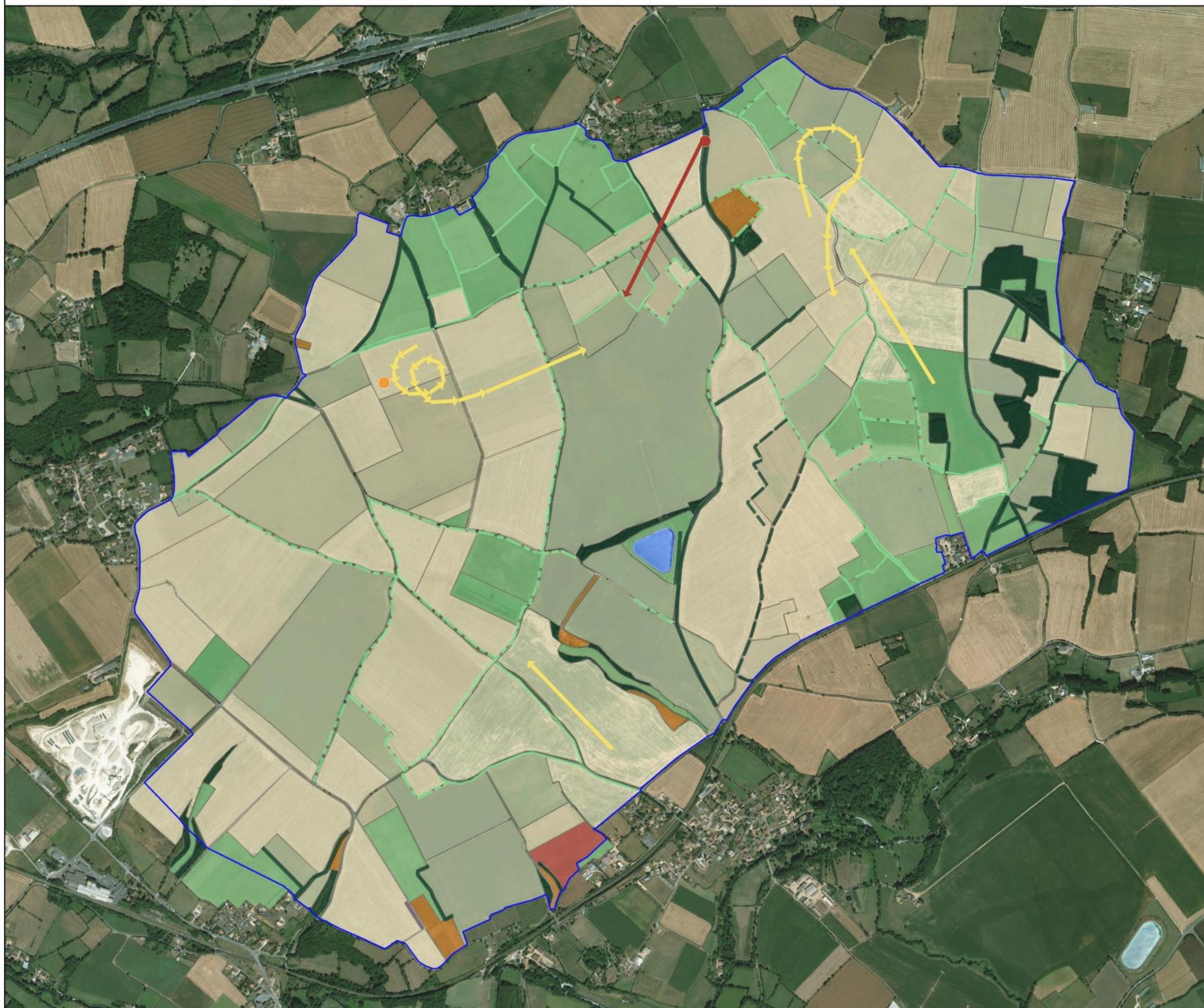
Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R = Déterminant en rassemblements postnuptiaux

Trois espèces observées en halte migratoire sont patrimoniales par leur présence dans l'Annexe I de la directive oiseaux : l'Aigle botté, le Busard Saint-Martin et l'Oedicnème criard. Le Vanneau huppé est déterminant ZNIEFF si des regroupements d'au moins 260 individus sont observés, ce qui n'est pas le cas pendant cette période pré-nuptiale avec l'observation d'un groupe de 18 individus.

Observation de l'avifaune patrimoniale en halte migratoire



Légende

Zone d'implantation potentielle
 Aire d'étude immédiate

Avifaune patrimoniale en halte migratoire

Oedicnème criard
 Busard Saint-Martin

Aigle botté

Posé dans une haie
 En vol

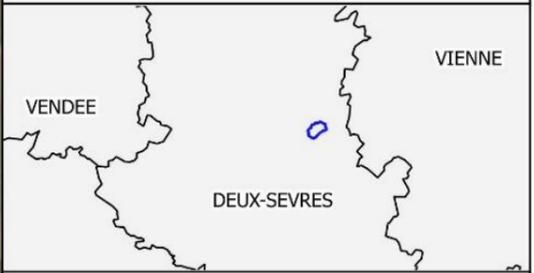
Typologie des haies

Haie multi-strates
 Haie arbustive
 Haie relictuelle arborée
 Haie rectangulaire basse
 Haie relictuelle
 Haie rectangulaire basse avec des arbres

Habitats simplifiés

Boisement / Bosquet
 Culture
 Friche / Jachère
 Plan d'eau
 Prairie
 Verger

0 250 500 m



Projet éolien : Sainte-Eanne (79)		
Observation de l'avifaune patrimoniale en halte		
N° CARTE - STEAN_AVI_MIGR_3	FORMAT - A3	
COORDS - L93	DATE - 15/05/2019	
© WORLD ORTHO, NCA Environnement		

VII. 3. c. iv. Avifaune patrimoniale observée en migration préputiale

Les trois espèces patrimoniales contactées sur le site sont l'Aigle botté, le Busard Saint-Martin et l'Œdicnème criard.

Aigle botté

Rapace aux mœurs discrètes, il hiverne en Afrique orientale, dans les savanes boisées du Sahel ainsi que sur le pourtour méditerranéen et en Espagne. Quelques individus sont ponctuellement observés en Deux-Sèvres où l'espèce peut également passer l'hiver. Il migre surtout en planant, et donc passe préférentiellement par le Bosphore et Gibraltar. On en dénombre 14 000 individus de passage à Gibraltar en 1972 contre seulement 2000 individus en Israël en 1986. Il revient sur ces sites de nidification fin mars début avril. Dès lors les parades nuptiales débutent entre le couple qui repartira vers ces quartiers d'hiver vers septembre-octobre.

Un Individu de forme sombre a été observé en halte migratoire le 9 avril 2019 près de *Chaillot*.

Busard Saint-Martin

Quatre Busards Saint-Martin ont été observés sur le site le 13 mars 2019. Un mâle adulte en chasse se trouvait proche du lieu-dit *La Sainte Babin*, puis trois femelles adultes ont été vue dans les mêmes conditions sur les lieux-dits de la *Plaine d Balusson*, *les Doignons* et la *Croisée de Furigny*. Les dates d'observations n'empêchent en rien une possible nidification, car lors de la recherche d'un territoire favorable à l'élevage des jeunes, les parents peuvent être amenés à scanner chaque parcelle agricole potentiellement accueillante.

Suite aux inventaires nicheurs, il a été constaté qu'un couple était présents près du lieu-dit *La Sainte-Babin*, l'hypothèse que le couple nicheur a été observé le 13 mars en recherche de site de favorable pour sa nidification est donc très certaine.

Pour les autres femelles observées, il est probable que ce soit des individus en halte migratoire (recherche alimentaire) pendant leur remontée vers le nord de l'Europe.

Œdicnème criard

L'Œdicnème criard est un limicole terrestre dont la période de migration est relativement courte. Coureur des plaines, il affectionne les landes sèches et prairies basses pour nicher, mais il a su s'adapter en faisant des plaines cultivées une aire de nidification. Essentiellement nocturne, on le distingue par des cris stridents, indiquant sa présence sur un territoire que le mâle défend. Une partie des individus français sont sédentaires et peuvent prendre la décision de migrer jusqu'au territoire ibérique et au Maghreb, si les températures hivernales ne leur permettent plus de se nourrir. Dès que les conditions le permettent, ils reviennent dans les plaines continentales, et commencent une nidification aux alentours de mi-mars.

Menacé par les pratiques agricoles, l'Œdicnème criard est méconnu car très discret. Bien que les effectifs de la population de Poitou-Charentes semblent stables, la tendance générale des populations françaises est aujourd'hui en déclin.

Un individu a été observé sur le site le 25 mars 2019 dans un labour sur le lieu dit la *Plaine de Balusson*.

VII. 3. d. Synthèse et enjeux en période de migration

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie Chapitre 1 :III. 4. a. i Établissement de la patrimonialité, un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon. L'effectif maximum d'individus observés au cours d'une prospection et l'enjeu de chaque espèce sont reportés dans le tableau suivant.

Concernant les espèces observées sur l'aire d'étude immédiate, huit espèces présentent un enjeu au cours de la période de migration.

L'Aigle botté, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, le Circaète Jean-le-blanc, l'Œdicnème criard, le Pluvier doré et le Faucon pèlerin sont tous les 7 inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux », ils n'ont pas de statut préoccupant sur la liste rouge nationale en tant qu'espèces de passage. Un enjeu « espèce » modéré leur a été attribué.

La déterminance ZNIEFF demandant des rassemblements en halte migratoire d'au moins 260 individus donne un enjeu « espèce » très faible au Vanneau huppé.

Les autres espèces observées ne sont pas considérées comme patrimoniales en période de migration, aucun enjeu « espèce » ne leur a donc été attribué pour cette période.

Suite aux relevés bibliographiques mentionnés par le GODS, 41 espèces supplémentaires présentent un enjeu « espèce » allant de très faible à très fort lors de la période de migration. Cependant la majeure partie des espèces citées dans l'analyse bibliographique sont considérées uniquement comme espèces pouvant survoler l'AEI lors de leur migration active.

Potentiellement certaines espèces sont amenées à trouver un intérêt en halte migratoire pour s'alimenter et se reposer avant de continuer leur voyage. C'est le cas de : la Bondrée apivore, le Busard des roseaux, l'Elanion blanc, le Milan noir, le Milan royal, l'Engoulevent d'Europe, la Mouette mélanocéphale, la Cigogne blanche, la Cigogne noire, le Faucon émerillon, le Faucon pèlerin, la Grue cendrée, l'Outarde canepetière, l'Alouette lulu, le Bruant ortolan, la Gorgebleue de Nantes, la Pie-grièche écorcheur, le Pipit rousseline, l'Aigrette garzette, la Grande aigrette et le Hibou des marais.

Concernant la Foulque macroule, le Martin-pêcheur d'Europe, les Anatidés, les Ardéidés et les Laro-limicoles leur présence en halte migratoire au sein de l'AEI est peu probable, en revanche son survol est possible par la présence de nombreux marais alentour et d'un couloir migratoire proche de l'AEI.

Un enjeu très fort est attribué à la Cigogne noire et au Bruant ortolan. Ils sont tous inscrits à l'Annexe I de la DO, et ont un statut allant de « quasi-menacée » à « en danger » sur la liste rouge de France des oiseaux de passage.

Un total de 49 espèces d'oiseaux a été observé en migration postnuptiale (8 en migration active et 21 en halte migratoire).

Un total de 46 espèces d'oiseaux a été observé en migration pré-nuptiale (6 en migration active et 20 en halte migratoire).

Un rassemblement postnuptial d'Œdicnème criard a été observé (30 individus) ;

Les regroupements remarquables de Vanneaux huppés et Pluviers dorés ont été mentionnés le 8 novembre 2018 ;

De nombreux regroupements de passereaux fréquentent l'AEI et son milieu bocager ;

Ce sont 61 espèces observées en période migratoire, incluant 44 protégées au niveau national, 7 inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux », 4 sont déterminantes ZNIEFF dans certaines conditions. Aucune des espèces observées au cours des inventaires n'a de statut de conservation préoccupant sur la liste rouge nationale des oiseaux dits « de passage » (non applicable).

L'AEI est fréquentée lors des périodes de migration à des fins alimentaires, de repos, mais elle peut être simplement survolée par certaines espèces.

Suite aux inventaires et au recueil des données bibliographiques, au total de 47 espèces présentent un enjeu « espèce » sur l'ensemble de la période de migration :

- **2 espèces présentent un enjeu très fort : Cigogne noire et Bruant ortolan ;**
- **1 espèce présente un enjeu fort : Combattant varié ;**
- **31 espèces présentent un enjeu modéré : 10 rapaces diurnes, 5 Laro-limicoles, l'Engoulevent d'Europe, Cigogne blanche, Martin-pêcheur, Grue cendrée, Outarde canepetière, 4 Passereaux, 4 Ardéidés et Hibou des marais**
- **1 espèce présente un enjeu faible : Sarcelle d'été ;**
- **12 espèces présentent un enjeu très faible : 9 Anatidés, Courlis cendré, Vanneau huppé et Foulque macroule.**